Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 74 (2010)
Heft: 295-296

Buchbesprechung: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COMPTES RENDUS

Problèmes généraux

Maria ILIESCU, *Miscellanea Romanica (1956-2007)*, Cluj-Napoca, Clusium-Scriptor, 2008, 546 pages.

Comme le titre l'indique, ce recueil contient des articles de M. Iliescu qui englobent toute sa carrière scientifique. L'ouvrage comporte au total 46 publications, dont la plupart sont d'un accès difficile et donc à peine disponibles aux chercheurs actuels. Il s'ouvre par une contribution qui porte d'ailleurs sur le sujet de mémoire de licence (l'évolution sémantique du mot *venalis*) de M. Iliescu et se termine par une obituaria qui témoigne d'une part de la personnalité particulière de l'auteur comme chercheur autant que comme enseignante et révèle d'autre part le développement et la progression de sa formation linguistique.

Les articles sont présentés dans quatre chapitres : le latin, le roman, le roumain et un chapitre très court appelé *varia*, et qui concerne en fait des réflexions sur la notion de prototype en lexicologie structurale. Le recueil rend compte des différents domaines qui ont marqué la recherche linguistique de M. Iliescu. Il se concentre principalement sur les rapports entre le latin et les langues romanes contemporaines dans des publications diachroniques, et sur la typologie comparative des langues romanes, où le roumain, le rhéto-roman et le français occupent le plus souvent une place centrale.

La plupart des contributions de ce recueil traitent de la lexicologie et de la sémantique, sans exclure pour autant la morphologie, la syntaxe et – dans une moindre mesure et toujours dans un but comparatif – des aspects phonétiques. On reconnaît aisément les nombreux thèmes préférés de l'auteur.

Bien des contributions se situent dans le domaine de la lexicologie diachronique. Certaines – surtout dans la partie consacrée au latin – reprennent l'étymologie, comme les articles sur *venalis*, sur *disculcius*, sur *măcriş*, parfois afin de signaler des attestations plus anciennes, comme dans l'article sur les mots reconstruits ou sur l'analyse du lexique de la *Lex Salica*. Ailleurs M. Iliescu démontre que les explications traditionnelles pour la disparition d'unités lexicales du latin classique, telles la faible extension d'un mot (p. ex. *auris*, *urbs*) ou son irrégularité morphologique (p.ex. *ferre*), ne sont pas nécessairement suffisantes, même si elles sont valables comme facteur de base. Souvent aussi

la recherche lexicologique se rapporte au roumain, comme l'article sur les emprunts d'origine grecque et ceux qui traitent les emprunts français dans le lexique roumain. Dans l'un de ces articles avec le titre très significatif « Je sème à tout vent » M. Iliescu démontre, grâce à ses connaissances approfondies de l'histoire du lexique roumain, comment le vocabulaire français prête et réemprunte ses propres mots de l'anglais jusqu'au roumain, notamment par son interaction avec l'anglais.

Quelquefois les études prennent en considération un champ sémantique entier, comme dans le cas des animaux domestiques ou des descendants de *vetulus*, *vetus*, etc. dans les langues romanes.

Bien des fois ces contributions attirent l'attention soit sur la position particulière du roumain, comme c'est le cas des mots avec le suffixe *-ble*, pratiquement absents du lexique roumain traditionnel, ou les deux études très fouillées sur les résultats sémantiques en italien et en roumain du suffixe qui dérive du latin *-arius*, soit sur les affinités du roumain avec les langues romanes septentrionales, le français et les parlers rhéto-romans. Fort intéressant dans cette optique est l'article sur l'adverbe latin *SIC*, dont on sait qu'il est en roumain à la fois adverbe et conjonction de coordination et dans laquelle M. Iliescu montre certaines affinités typologiques entre le français et le roumain. Cette double préoccupation, la romanité du roumain d'une part, les particularités du roumain dans l'ensemble des langues romanes d'autre part, est comme un *leitmotiv* dans ce recueil, comme en général dans les recherches de l'auteur.

Il en est de même pour les nombreux articles dans le présent volume sur la morphologie et la syntaxe. Parmi les thèmes traités signalons la déclinaison du latin tardif, le sort du pluriel en *-i*, les études sur la productivité des verbes en *-ire*, et liés à ceux-ci, les verbes avec infixe *-is* ou *-isc*, les publications sur le datif adnominal et son rapport avec le génitif, les publications qui ont trait aux démonstratifs et à l'article adjectival *cel* typiquement roumain et à ne pas dissocier de la problématique diachronique des démonstratifs. Tous ces articles contribuent au vaste objectif de la classification des langues romanes et à leur typologie. Mais les études qui portent explicitement sur la typologie des langues romanes ne se limitent pas à la morphosyntaxe. M. Iliescu recourt tout autant à la phonétique, quand l'auteur compare le développement des nexus consonantiques dans les langues romanes, la palatalisation des consonnes finales, le sort des affriquées sourdes ou la diphtongaison de la voyelle tonique des verbes ou des noms. M. Iliescu parvient à attirer notre attention sur les parallélismes étonnants et souvent demeurés inobservés entre le roumain, le rhéto-roman et le français. Même certains aspects lexicaux confirment ces affinités, comme on le déduira de l'article sur le rhéto-roman et les mots roumains de substrat (*Retoromana şi cuvintele româneşti de substrat*). Au moins six contributions focalisent explicitement les aspects romans du roumain parmi les langues romanes.

Infatigable, M. Iliescu ne se contente pas des thèmes décrits ci-dessus, choisis dans le but de rapprocher les langues romanes du nord et de montrer leurs affinités. L'auteur explore dans ce recueil également d'autres domaines de recherche, tels que la construction factitive, les pronoms relatifs roumains *care* et *ce*, l'objet prépositionnel et l'objet indirect. Ce qui revient constamment dans tous ces articles c'est le rôle primordial accordé à la comparaison. La construction factitive avec *fare* en italien est contrastée avec les équivalents plus complexes de l'allemand *lassen* et *bringen zu* et dans un deuxième article, avec le roumain où la causativité s'exprime plus aisément dans le lexème verbal (p.ex. *a fiert apa pentru ceai* « il a fait bouillir l'eau pour le thé ») qu'en italien ou

en français, ce qui fait qu'il se sert moins souvent du semi-auxiliaire *a face* que l'italien. Les différences entre l'objet indirect et l'objet prépositionnel sont traitées en italien, en roumain et en français. L'originalité d'esprit de M. Iliescu s'observe dans un petit article qui réfléchit sur ce que depuis Vaugelas on appelle la prétendue clarté de la langue française : « ce qui n'est pas clair n'est pas français ». Une comparaison de certains aspects lexicaux du français avec l'allemand mène l'auteur à conclure que le lexique français est nettement plus polysémique, plus générique et plus arbitraire et par là plus abstrait que les unités lexicales allemandes et qu'il faut donc entendre la notion de clarté dans le sens de « l'économie des procédés linguistiques » [308].

Miscellanea romanica nous fournit un panorama représentatif de la variété des sujets abordés par M. Iliescu dans des « écrits mineurs » dispersés un peu partout dans des revues, des actes et des mélanges. Ces écrits s'intègrent toutefois dans un ensemble qui résume parfaitement les centres d'intérêt et les objectifs dans la recherche linguistique de M. Iliescu : la prédilection pour la comparaison au service de la diachronie, de la typologie et de la classification des langues romanes, où le roumain, le rhéto-roman et le français assument un rôle privilégié ; la mise en valeur de la romanité du roumain d'autant plus convaincante que M. Iliescu se montre parfaitement informée des faits romans, notamment dans l'optique de leur développement à partir du latin. Il est vrai que dans cette recherche l'aire ibéro-romane constitue le domaine géographique le moins bien représenté. Il est vrai aussi que le lecteur regrettera le nombre considérable de fautes de langues et donc le manque de soin formel apporté à ce volume.

Le recueil s'achève par trois nécrologies que M. Iliescu a décidé d'ajouter afin de rendre hommage à trois chercheurs qui ont joué un rôle primordial dans sa vie professionnelle : A. Graur à qui l'auteur doit sa formation en latin et dans les langues indo-européennes, mais surtout le sens de la responsabilité de l'enseignant universitaire à l'égard de ses étudiants, I. Iordan qui l'a initiée à la linguistique romane et à qui elle doit sa nomination comme professeur d'université, et finalement M. Avram, collègue à l'Institut de Linguistique de Bucarest et excellente spécialiste de la langue roumaine.

Eugeen ROEGIEST

Eva LAVRIC / Paul VIDESOTT (ed.), *Romanistica Œnipontana. Brücke über die Alpen in die romanische Welt. 105 Jahre Romanistik Innsbruck*, Innsbruck, Innsbruck University Press, 2009, 268 pages + CD-Rom.

Comme l'indique le titre, l'Institut d'Études Romanes de l'Université d'Innsbruck fête, avec cette publication, les 105 ans de son existence. Que ce ne soit pas à l'occasion de son 100e anniversaire que paraît cet hommage mais seulement cinq ans plus tard peut surprendre. Cela s'explique par un retard dans la publication dans un premier temps, puis par une volonté d'y intégrer les activités et événements des cinq années qui se sont écoulées depuis les festivités à l'occasion des 100 ans de l'institut. Parmi ceux-ci, il faut citer notamment le *XXVe Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes* que l'institut a organisé en septembre 2007 et qui a accueilli près de 800 romanistes du monde entier, mais aussi les journées d'études « Faut-il réécrire l'histoire du français ? Les variations diachroniques et synchroniques du français », organisées par

Maria Iliescu, sous l'égide d'un pôle de recherche de l'institut dédié à la France, dirigé par Eva Lavric. Puis l'Institut d'Études Romanes à dû rendre un rapport d'auto-évaluation, en vue d'une évaluation à échelle nationale de la recherche pratiquée et de l'enseignement prodigué au sein de la structure, pour la période de 2004 à septembre 2008, dont un extrait se trouve à la fin du livre.

Mais l'essentiel de l'ouvrage est bien évidemment consacré aux festivités de 2004 ainsi qu'à la rétrospective. L'année 2004 fut en effet marquée par les célébrations pour les 100 ans d'existence de l'Institut d'Études Romanes d'Innsbruck. Tout au long de l'année, un programme composé de conférences, de discussions, de représentations théâtrales, de lectures d'auteurs, de concerts et d'expositions s'est déroulé à l'institut ainsi que dans d'autres endroits de la ville d'Innsbruck (le programme détaillé des manifestations se trouve sur le CD-Rom joint à la fin de l'ouvrage), le point culminant ayant été néanmoins la célébration officielle, en présence du recteur de l'université, du doyen de la Faculté des Études culturelles et philologiques, de la directrice de l'institut et des professeurs actifs et émérites, le 4 novembre 2004. Les discours prononcés à cette occasion sont retranscrits au début du livre [31-40], ainsi que les conférences des deux invités d'honneur, représentants des deux branches linguistique et littéraire de la « Romanistik »[1] : Hans-Martin Gauger, professeur de linguistique romane à l'Université de Fribourg-en-Brisgau, et Jochen Mecke, professeur de littérature à l'Université de Ratisbonne. Le premier retrace dans son discours intitulé « Der Weg der romanistischen Sprachwissenschaft » [41-51] l'histoire de la discipline, de ses débuts avec Franz Bopp et Friedrich Diez au début du 19e siècle, placés sous le signe d'une linguistique surtout historique et diachronique, en passant par des périodes plutôt axées sur la synchronie, comme le structuralisme, jusqu'à nos jours, qui connaissent un certain « renouveau historique ». Gauger insiste, pour finir, sur ce qui lui semble aujourd'hui manquer à notre discipline : une plus grande attention portée à la plus orientale des langues romanes, le roumain, ainsi qu'une redéfinition de la linguistique synchronique, qu'il voudrait en même temps plus « historique ». Le discours de Jochen Mecke, « 100 Jahre Fruchtbarkeit – Produktive Paradoxien in der Romanistik » [53-63], met l'accent sur la difficulté de pratiquer une discipline qui a pour ambition d'embrasser toutes les littératures de toutes les langues romanes. Il insiste sur les nombreux paradoxes qui habitent cette discipline, qui se veut être une « science » alors que la littérature est communément perçue comme quelque chose d'éminemment subjectif. Mais pour Mecke, l'importance de la littérature – et d'une science qui l'a pour objet – réside justement dans l'apparente absence de fonction qui la caractérise, car elle révèle ainsi quelque chose de profondément humain, et elle est indispensable à notre société parce qu'elle « lui procure de nouveaux points de vue sur elle-même » [56]. Pour l'avenir de la discipline, Jochen Mecke plaide pour plus d'interdisciplinarité et d'internationalité dans les études, afin de créer de nouveaux attraits et perspectives pour les étudiants.

---

[1] Cette notion de « Romanistik » est une particularité des pays germanophones, où l'enseignement et la recherche universitaires consacrés aux différentes langues romanes sont regroupés dans une seule discipline (et au sein d'un seul institut), qui est en outre articulée en deux branches : celle des études linguistiques d'un côté, et celle des études littéraires de l'autre. Les étudiants ont ensuite la possibilité de choisir de n'étudier qu'une seule ou plusieurs langues romanes. Les enseignants – tant linguistes que littéraires – se sont généralement spécialisés dans au moins deux langues romanes différentes.

Pour ce qui est de la rétrospective, la partie intitulée « Geschichte des Instituts » [67-162] retrace l'histoire de l'Institut d'Études Romanes, en reprenant l'essentiel de l'exposition « 100 Jahre Institut für Romanistik der Universität Innsbruck » qui s'est tenue dans les locaux de l'institut en 2004. Elle adopte un ordre chronologique présentant, avec pour chacun une brève biographie, les différents professeurs ayant enseigné au sein de l'institut durant ces cent dernières années. L'Institut d'Études Romanes d'Innsbruck a vu le jour le 2 août 1904, d'abord sous le nom de « Séminaire de Philologie Romane ». Avant cela, il n'existait qu'une chaire de philologie romane, qui a remplacé, en 1899, la chaire de langue et littérature italienne, fondée, elle, en 1816. Le premier professeur ordinaire de philologie romane fut Theodor Gartner, à qui l'on doit aussi la création de l'institut, suite à son intervention auprès de la Faculté. À côté de lui, deux autres professeurs ont enseigné dans le tout jeune « séminaire » : Arturo Farinelli (littératures romanes), en tant que professeur extraordinaire, et Wolfram von Zingerle. Le premier, citoyen italien, a dû quitter son poste en novembre 1904, suite à de violentes manifestations anti-italiennes de la part de groupes « pan-allemands », qui ont aussi fait une victime. Il n'a pas été remplacé, sa chaire étant transformée en un simple « lectorat d'italien ». Ce n'est qu'en 1921 que la chaire de littérature est de nouveau occupée (par Emil Winkler), mais à partir de 1936, elle reste de nouveau inoccupée suite au départ du successeur de Winkler, Werner Mulertt. Cette chaire s'est trouvée en quelque sorte être une « victime de l'histoire » [105-112], car toutes les tentatives de pourvoir le poste de professeur ordinaire de littérature ont échoué durant la période du Troisième Reich puis dans les années de l'après-guerre, échecs dus soit à des interventions de la part de dirigeants nazis contre les postulants, soit à un manque de candidats possibles en raison de la guerre. Il a fallu attendre l'année 1966 pour que l'institut d'Études Romanes d'Innsbruck retrouve un professeur ordinaire de littérature en la personne de Herbert Frenzel.

Parmi les professeurs ayant occupé l'autre chaire, celle de philologie romane, il faut citer notamment Ernst Gamillscheg, qui a enseigné à Innsbruck de 1916 à 1925. Cette chaire n'a connu que deux périodes d'inoccupation : de 1950 à 1952, suite au départ de Josef Brüch, et de 1968 à 1972 après le décès inattendu d'Alwin Kuhn. Elle a continué à être occupée sous le régime nazi, et Josef Brüch, professeur ordinaire de philologie romane durant cette période, a été entièrement réhabilité après la guerre, malgré sa signature, en 1938, du serment promissoire des professeurs d'université déclarant leur fidélité à Adolf Hitler. À l'époque, la plupart des universitaires autrichiens ont en effet signé ce serment sans broncher ; mais Karl Ettmayer, prédécesseur de Gamillscheg à Innsbruck et professeur de philologie romane à Vienne au moment de l'*Anschluss*, a été ébranlé par cette obligation au point de succomber, par la suite, à un accident vasculaire cérébral.

Cette rétrospective, qui est illustrée par de nombreuses photos ainsi que par des photocopies de documents originaux (tels que des lettres, des rapports d'évaluation et des décrets de nomination), tirées de l'exposition, se termine par la présentation des professeurs actuels de l'institut, actifs (actuellement au nombre de cinq) et émérites, ainsi que par un aperçu des changements qu'il a subis en 100 ans (au niveau de son appellation, de son emplacement, de sa structure ou encore des matières proposées aux étudiants), et donne un résumé des événements et des publications les plus importants ainsi qu'une liste des anciens étudiants célèbres ou connus.

La dernière partie, sur le présent de l'institut et ses perspectives pour l'avenir [165-218], s'intéresse plus en détail à la recherche et à l'enseignement qui se font actuellement dans le domaine des langues romanes à l'Université d'Innsbruck. Elle reproduit un extrait du rapport d'auto-évaluation de l'institut rendu en 2008, qui présente les projets en cours et les publications les plus importantes et insiste sur la position à part que l'Institut d'Études Romanes d'Innsbruck prend dans le paysage universitaire autrichien. De par sa situation géographique dans l'Ouest du pays, il se comprend en effet comme un « pont » vers les pays romans, notamment l'Italie, mais aussi les plus éloignés.

Le tout est complété par une présentation, un par un, de tous les membres de l'institut [219-268], ainsi que par le CD-Rom mentionné ci-dessus, qui contient en outre une enquête menée auprès d'anciens étudiants de l'institut, sur leurs expériences et leurs avis sur la qualité de la formation qu'ils ont reçue.

L'intérêt de ce livre, pour toute personne extérieure à l'Institut d'Études Romanes d'Innsbruck, réside surtout dans le fait qu'il retrace, dans la partie rétrospective, un siècle d'une histoire assez mouvementée, marquée par des courants nationalistes et des régimes totalitaires qui ont eu de l'influence sur l'enseignement et la recherche universitaires en Autriche. L'ouvrage édité à l'occasion de cet anniversaire aurait pu, de ce fait, être plus précis notamment sur les périodes sombres de l'histoire de l'institut aussi bien que de la discipline. L'on reste un peu sur sa faim en ce qui concerne les renseignements sur le comportement et le devenir des universitaires, notamment après la Première Guerre Mondiale et la « perte », par l'Autriche, du Tyrol du Sud, ou encore sous le Troisième Reich. Une seule page [113] est en effet consacrée aux rapports de la « Romanistik » au national-socialisme, sous forme d'un extrait de compte-rendu d'un ouvrage dédié à ce sujet [2]. Mais en plus de cette description de la situation générale en Allemagne et en Autriche, on aurait aimé avoir un aperçu de la situation particulière à Innsbruck durant cette période. Mais somme toute, il apparaît que l'Institut d'Études Romanes d'Innsbruck peut être fier du bilan des cent premières années de son existence, tant pour l'enseignement qu'il propose que pour la place qu'il prend dans le paysage universitaire autrichien. Il reste à espérer que la « Romanistik » gardera une place importante dans l'enseignement et la recherche universitaires, en Autriche comme ailleurs.

Julia ALLETSGRUBER

[2] Frank-Rutger Hausmann, *Vom Strudel der Ereignisse verschlungen*, Frankfurt/Main, Klostermann, 2000.

Roumain

Sanda REINHEIMER RÎPEANU / Ioana VINTILĂ-RĂDULESCU (ed.), *Limba română, limbă romanică. Omagiu acad. Marius Sala la împlinirea a 75 de ani*, Bucureşti, Editura Academiei Române, 2007, 614 pages.

C'est sous le titre *Limba română, limbă romanică* (« Le roumain, langue romane ») que Sanda Reinheimer Rîpeanu et Ioana Vintilă-Rădulescu ont réuni soixante-deux articles écrits à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de Marius Sala, doyen de la linguistique roumaine. Contrairement à l'usage dans ce type de publications, qui veut que l'on mette en avant le parcours scientifique du Maître ainsi honoré (*Curriculum Vitae*, liste des publications, des titres honorifiques, *Tabula Gratulatoria* etc.), on ne trouve en fin de volume que trois courts articles d'une longueur de deux pages chacun rédigés respectivement par Doina Bogdan-Dascălu, Matilda Caragiu Marioţeanu et Dan Mănucă, et dans lesquels les auteurs relèvent certains traits essentiels de la personnalité de Marius Sala. Ainsi de ses qualités de médiateur : alors que l'histoire de la linguistique roumaine a été marquée de façon régulière par des animosités personnelles, Marius Sala, de son côté, est parvenu à entretenir de bonnes relations à la fois avec Iorgu Iordan et avec Alexandru Rosetti. Présentés par des personnalités tout aussi renommées (Matilda Caragiu Marioţeanu est malheureusement décédée peu de temps après avoir écrit ce texte) ces brefs hommages donnent une tonalité très sympathique à l'ensemble, mais ils procurent aussi un avantage certain, celui d'éviter de multiplier encore les pages d'un volume déjà très épais.

Il faut ajouter, à ce propos, que l'importance d'un homme de science ne se mesure pas seulement à l'aune du nombre de ses publications. Si l'on se penche en effet sur l'origine des contributions et de leurs auteurs, on ne peut qu'être frappé de quelle estime Marius Sala jouit dans le monde entier. Naturellement, la majeure partie des articles ont été composés en Roumanie, mais des collègues venus d'Allemagne, de Grande Bretagne, d'Espagne, d'Autriche, du Canada, de Macédoine, des États-Unis, d'Italie, d'Ukraine, de Pologne ou de Belgique ont eux aussi grandement contribué à l'ouvrage. La plupart d'entre eux s'en sont tenus à la thématique donnée par le titre « Le roumain, langue romane », ce qui n'est pas toujours le cas dans la composition de Mélanges de ce genre. Les domaines abordés sont extrêmement variés dans leur contenu, depuis les questions de phonétique et de phonologie, de morphosyntaxe, de lexicologie et de lexicographie, à celles de sémantique, d'illustration et de codification de la langue, de dialectologie, sans oublier les problématiques liées aux idiomes roumains au sud du Danube, à l'onomastique, à l'histoire de notre discipline ou encore à la typologie.

De tels Mélanges sont une lecture particulièrement stimulante pour le critique, dans la mesure où il est amené à s'intéresser, au sein de sa spécialité, aux domaines les plus variés. Tout en se trouvant confronté à la diversité des approches. Simultanément, c'est une tâche bien ingrate que celle d'écrire le compte rendu d'un semblable ouvrage, puisqu'il est évident qu'une analyse détaillée de chacune des contributions irait bien au-delà du cadre habituellement réservé à ce type d'exercice. Pour rester dans le domaine du raisonnable, nous sommes donc contraints de sélectionner un petit nombre d'articles, chacun d'entre eux paraissant représentatif d'un ensemble d'études relatives à un même sujet. Mais quels sont alors les critères à établir ?

Dans les choix – subjectifs, cela va sans dire – que l'auteur du présente compte rendu a effectués, il s'est d'abord laissé guider par la réflexion suivante : le titre de ces Mélanges, « *Limba română, limbă romanică* », sous-entend la question bien connue de la position de la langue roumaine en tant qu'elle est langue romane (ce que personne de nos jours ne saurait sérieusement remettre en cause) et/ou en tant qu'elle est langue des Balkans (ce qui, on le sait, fait toujours débat). Cette question est thématisée très clairement par Klaus Steinke dans son article *Rumänisch und der Balkansprachbund* [501-506] : en mettant en évidence que le roumain est incontestablement une langue romane qui, au cours de son histoire, a été mise au contact de nombreux autres idiomes, Steinke désensibilise quelque peu la question. On peut bien sûr s'interroger sur la validité de la comparaison qu'il effectue avec les processus actuels de simplification du langage (*Gastarbeiterdeutsch*, *Türkendeutsch*) ; on peut surtout se demander si les « Sprachbünde » peuvent réellement être qualifiés de « häufige, fast alltägliche Erscheinung » ('phénomène courant, presque banal') [505]. On touche là à la question de la définition de ce que l'on entend par l'expression 'Sprachbund' : ce qui est certain, c'est que l'idée-même qu'un 'Sprachbund' désigne une forme particulière de contact linguistique, ne fait plus débat. Steinke remarque enfin - et cette réflexion a toute son importance - qu'avec les changements politiques qui ont eu lieu durant les deux dernières décennies, il est bien possible d'imaginer une réorientation dans la pensée de certaines problématiques jusqu'ici chargées sur le plan idéologique.

Ces remarques attirent l'attention vers un point de fait caractéristique - non pas uniquement pour la langue roumaine, mais particulièrement pour elle, à savoir l'influence des idéologies politiques sur la connaissance philologique. Bernd Stefanink en fournit un bel exemple avec sa contribution intitulée *Enfin Sala vint…! Théories phonologiques et politique en Roumanie entre 1938 et 1970* [489-500]. Il y met en effet en relation une oeuvre de Marius Sala, les « Contributions à la phonétique historique du roumain », avec celle d'Octave Nandriş, chercheur exilé en France, celle d'Emil Petrovici, qui a essayé de façon constante à démontrer l'influence slave sur le roumain, et celle, enfin, d'Alexandru Rosetti. Il est bien sûr question de mesurer quantitativement et qualitativement cette influence slave, et Stefanink souligne avec raison la position apaisante, claire et distanciée de Sala.

La question du refoulement de cette influence des langues slaves (ainsi que celle d'autres langues non-romanes), regardée comme nuisible, et l'introduction d'éléments romans dans la langue roumaine se trouve donc au centre de plusieurs contributions. Parmi elles, des articles sur les effets de l'école transylvaine, accompagnés de l'analyse de ses oeuvres les plus importantes, la *Grammaire* de 1780 (seconde édition 1805) et le *Dictionnaire* de Buda. Pierre Swiggers (*Les* Elementa linguae Daco-Romanae sive Valachicae *de S. Micu et G. Şincai : positionnement scientifique et idéologique* [507-516]) souligne la « mission scientifique et idéologique à la fois » [510] de la grammaire, qui, allant de pair avec la codification de la langue, cherche à ancrer le roumain comme langue d'une longue tradition, tout en lui promettant un bel avenir. Gh. Chivu (*Este* Lexiconul de la Buda *un dicţionar etimologic ?* [61-65]) quant à lui, entreprend d'examiner les indications étymologiques dans le fameux dictionnaire de Buda. Il fait alors le constat que les étymologies sont absentes pour certains mots et que dans d'autres cas, tout à fait dans l'esprit de l'époque, l'auteur indique une origine latino-romane alors même que le mot provient en réalité du slave, du hongrois, ou d'une toute autre langue. Il reste que, dans la plupart des cas, les indications étymologiques se révèlent pertinentes. Si à la question

posée dans le titre, Gh. Chivu répond néanmoins par la négative, et ce sûrement avec raison, c'est que les étymologies ne sont pas indiquées de manière systématique et l'intention de l'œuvre n'est pas par conséquent l'explication étymologique en tant que telle. Elle sert plutôt d'argument en faveur du caractère roman présumé de la langue roumaine.

Quant au processus de réoccidentalisation du roumain dans la pratique, Gerhard Ernst en fournit une description remarquable dans son article « *Die* Codică ţivilă *von 1833 ([3]1862) und die rumänische Lexikographie und Lexikologie* [167-175] ». Il y procède à une comparaison des éditions successives des codes civils de 1833 et de 1862 avec leur glossaire, et met ainsi en exergue non seulement le passage aux normes juridiques européennes, mais encore la transition d'une terminologie du droit marquée par le grec et le slave à une terminologie latino-romane. Ce faisant, Gerhard Ernst parvient aussi à corriger un certain nombre d'erreurs dans la datation des grands dictionnaires roumains.

Les divers phénomènes liés à la variation diatopique, qui eux-mêmes sont à rapporter aux différentes formes de migrations sont également à voir comme un trait particulier du roumain au sein des langues romanes. Cela est visible dans les rapports singuliers qui s'établissent entre les quatre grandes « variétés » (dacoroumain, aroumain, méglénoroumain, istroroumain), mais aussi dans la division interne de ces idiomes en différents dialectes. Petar Atanasov, tout à la fois spécialiste des langues romanes en général et de la langue roumaine en particulier, et de langue maternelle méglénoroumaine, qui connait pour cette raison comme personne d'autre le méglénoroumain, met en évidence dans son étude intitulée *Relations interdialectales roumaines nord- et sud-danubiennes* [7-16] les points communs entre le méglénoroumain et les autres variétés. S'appuyant avant tout sur des observations telles que le maintien partiel de l'infinitif ou du supin, mais aussi sur des arguments d'ordre lexical, Atanasov prend position en faveur de l'école de Bucarest autour d'Ovid Densusianu, qui considérait que le méglénoroumain était « une colonie dacoroumaine ancienne sur le territoire macédo-roumain ». L'émigration vers le sud se serait alors déroulée non pas à travers les Rhodopes, mais à travers les plaines de la Morava et du Vardar, là où aujourd'hui encore se joue la circulation en direction de la Grèce.

L'article de Stelian Dumistrăcel et de Doina Hreapcă (*"Nomadismul" românilor: ariile binare şi de tip "coridor" de pe hărţile atlaselor lingvistice româneşti*, [145-165]) montre, lui aussi, le bien-fondé d'une analyse nuancée entre géographie et linguistique : les auteurs s'emploient ici à interpréter nombre de données tirées de divers atlas linguistiques roumains, en s'intéressant à certains traits caractéristiques de ces cartes. Ils se penchent alors de façon critique sur cette thèse souvent défendue selon laquelle les déplacements des populations roumaines dans les temps anciens ont empêché la formation de régions dialectales clairement distinctes les unes des autres, comme c'est le cas dans d'autres espaces de langue romane. De là une plus grande uniformité à l'intérieur de l'aire roumaine. Les deux auteurs parviennent de cette façon à démontrer, ainsi que le fait Atanasov, la valeur pour l'histoire de la langue des connaissances apportées par un examen détaillé des singularités de chaque dialecte.

Souvent, les Mélanges sont, comme leur nom l'indique, un assemblage d'articles, semblable en cela à un bouquet de fleurs. En aucun cas il ne faut entendre cela en un sens péjoratif : le don d'un bouquet de fleurs, marque d'honneur à l'égard de celui dont on fête l'anniversaire, est de ces usages répandus dans la plupart des cultures à travers le monde. Les multiples facettes de ces 'Mélanges Sala' vont tout à fait dans ce sens. Cependant, le

thème général, la romanité du roumain, confère son unité à l'ouvrage. Or, c'est là une des maximes, et peut-être la maxime principale, de l'oeuvre scientifique de Marius Sala. Ce dernier a dû avoir, sans nulle doute, beaucoup de plaisir à lire cet ouvrage.

Wolfgang DAHMEN

Ibéroromania

Dan MUNTEANU COLÁN, *La posición del catalán en la Romania según su léxico latino patrimonial*, Stuttgart, ibidem-Verlag, 2008, 232 pagine.

Nella storia degli studi di linguistica romanza sono state proposte numerose classificazioni delle lingue romanze, elaborate da vari punti di vista e con criteri e punti di riferimento teorici diversi (si veda, ad esempio, più recentemente, Iliescu 2001[1] e Munteanu 2005[2]). La maggioranza degli studiosi concorda sull'esistenza di alcuni grandi gruppi di lingue romanze come il balcano-romanzo, l'italo-romanzo, il gallo-romanzo e l'ibero-romanzo, ma sono tuttora in discussione l'appartenenza di alcune varietà linguistiche ai singoli gruppi e il loro status di lingua o dialetto. La posizione del catalano è stata particolarmente dibattuta. Da una parte si è sostenuto che, dal punto di vista genetico, il catalano appartiene al gruppo gallo-romanzo insieme al francese, all'occitanico e alle varietà franco-provenzali. Altri studiosi, invece, l'hanno classificato tra le lingue ibero-romanze considerando i punti di contatto con l'occitanico solo come una dimostrazione del fatto che i Pirenei costituiscono una frontiera politica ma non linguistica. La terza posizione, che risale a Badia i Margarit (1955)[3] ed è la più condivisa nella storia più recente degli studi di romanistica, considera il catalano una 'lingua ponte' tra il gruppo gallo-romanzo e quello ibero-romanzo.

Munteanu ci offre in questo libro un'analisi delle somiglianze e delle differenze lessicali tra il catalano, lo spagnolo e l'occitanico per gettare nuova luce sull'appartenenza del catalano all'uno o all'altro gruppo di lingue romanze.

I primi due capitoli del libro sono dedicati alla dettagliata presentazione delle ricerche riguardanti la posizione del catalano e all'illustrazione della metodologia utilizzata. Per la selezione delle unità lessicali da confrontare, l'autore parte da due premesse (a) il lessico d'origine latina patrimoniale può fornire dati oggettivi sull'area di latinità che ha dato origine a una varietà romanza e fa emergere degli indizi chiari sull'appartenenza di una lingua a un gruppo o a un altro, (b) è opportuno prendere in esame le unità lessicali che fanno parte del vocabolario di base in quanto designano concetti non interessati da cambiamenti socio-economici e culturali e hanno una grande frequenza d'uso.

---

1 Maria Iliescu, *La typologie des langues romanes. État de la question*, in: Fernando Sánchez Miret (ed.), *Actas del XXIII Congreso Internacional de Lingüística y Filología Románica*, Tübingen, Niemeyer, 2001, vol. I, 61-82.

2 Dan Munteanu, *Breve historia de la lingüística románica*, Madrid, Arco Libros, 2005.

3 Antoni M. Badia i Margarit, *Fisiognómica comparada de las lenguas catalana y castellana*, Barcelona, Real Academia de Buenas Letras, 1955.

La selezione del corpus è stata operata dunque su quelle voci latine ereditate nelle tre lingue che sono incluse nei 'vocabolari rappresentativi' delle lingue romanze, elaborati da un gruppo di studiosi romeni sotto la guida di Marius Sala[4], opportunamente integrati da Munteanu con informazioni provenienti da fonti lessicografiche più recenti. Gli autori dei 'vocabolari rappresentativi' delle lingue romanze si sono basati su fonti lessicografiche utilizzando criteri di selezione omogenei: uso/frequenza, ricchezza semantica e potere derivativo (con l'eccezione del sardo, del retoromanzo e dell'occitanico per i quali, in assenza di una varietà standard e di strumenti lessicografici comparabili con quelli delle altre lingue, non si è tenuto conto del criterio uso/frequenza). Per quanto riguarda la ricchezza semantica, hanno selezionato le unità lessicali polisemiche con un minimo di cinque significati propri o figurati, escludendo i significati desueti, regionali, rari o molto specializzati. Per il criterio del potere derivativo sono state selezionate le unità lessicali con un minimo di tre derivati (mediante suffissazione, prefissazione e retroformazione, ma non composizione). Operando questo tipo di scelte gli autori giungono, per la fase attuale di ciascuna delle lingue romanze prese in esame, a degli inventari che annoverano dalle 2300 alle 2600 unità lessicali rispondenti ad almeno uno dei criteri di selezione usati. A prescindere dall'eterogeneità e, in alcuni casi, dalla qualità delle fonti lessicografiche utilizzate, il lavoro coordinato da Sala ha il pregio di usare dei criteri omogenei e può diventare, come vediamo nel libro di Munteanu, uno strumento utile per confronti lessicali tra le varietà linguistiche romanze.

Dopo avere illustrato la metodologia e le fonti utilizzate, Munteanu elabora per ciascuna delle tre lingue un inventario di voci ereditate dal latino e appartenenti al lessico fondamentale, indicando i criteri di selezione ai quali esse corrispondono e i rispettivi etimi. Si tratta di 1199 unità lessicali per il catalano, 1021 per lo spagnolo e 1005 per l'occitanico (varietà languedociana). Un'altra tabella presenta in ordine alfabetico i 1771 etimi latini e i criteri di selezione delle voci corrispondenti nelle tre lingue. Per il calcolo delle coincidenze tra il catalano e lo spagnolo da una parte e il catalano e l'occitanico dall'altra, Munteanu esclude dagli inventari due classi di unità lessicali presenti nelle tre lingue ma che non possono dare indicazioni sulla frammentazione dell'unità latina e l'appartenenza a uno o all'altro gruppo linguistico:

(a) 146 voci panromanze;

(b) 281 voci ereditate nelle tre lingue che hanno lo stesso etimo.

I risultati del confronto degli inventari mettono in evidenza una differenza sia quantitativa che qualitativa tra le coincidenze del catalano con l'occitanico da una parte, e del catalano con lo spagnolo dall'altra. Nel primo caso le coincidenze consistono in 162 etimi, soprattutto sostantivi e verbi, che rappresentano il 13,51% dell'inventario catalano, nel secondo caso in 279 etimi, che rappresentano il 23,27% dell'inventario catalano e vedono la presenza praticamente di tutte le categorie lessicali. Le coincidenze, invece, tra lo spagnolo e l'occitanico consistono in 67 etimi, cioè il 6,56% dell'inventario spagnolo e il 6,66% dell'inventario occitanico.

Munteanu giunge dunque alla conclusione che, per quanto riguarda le unità lessicali del vocabolario di base ereditate dal latino, il catalano presenta un grado di parentela maggiore con lo spagnolo che non con l'occitanico (perlomeno con la varietà

---

[4] Marius Sala (coord.), *Vocabularul reprezentativ al limbilor romanice*, Bucureşti, Editura Ştiinţifică şi Enciclopedică, 1988.

languedociana scelta per il confronto) e fa parte del gruppo di lingue ibero-romanze assieme allo spagnolo e al portoghese.

Il libro costituisce un contributo interessante al dibattito sulla posizione del catalano nella Romània, soprattutto per la metodologia utilizzata, e merita certamente di essere conosciuto da coloro che si dedicano allo studio della tipologia delle varietà romanze. Ricordiamo qui anche un'altra ricerca di Munteanu[5] simile dal punto di vista metodologico, sull'elemento latino ereditario nel vocabolario di base del romeno e dello spagnolo, con alcune conclusioni interessanti che si discostano dalle teorie precedenti riguardanti le similitudini tra il romeno e lo spagnolo come aree laterali della romanità.

Maria GROSSMANN

ALFONSO X, *General Estoria*, Madrid, Fundación José Antonio de Castro, 2009, 10 vol., CMLXXXVIII + 7376 págs.

El pasado año tuvo lugar un acontecimiento de especial importancia en la historia de los estudios filológicos. Se trata nada menos que de la primera edición completa de la *General Estoria* alfonsí. Es obligado empezar felicitando al equipo de editores (Pedro Sánchez-Prieto Borja, Inés Fernández-Ordóñez Hernández, Belén Almeida Cabrejas, Elena Trujillo Belso, Raúl Orellana Calderón) y colaboradores (Bautista Horcajada Diezma, Carmen Fernández López, Verónica Gómez Ortiz) por la ingente tarea realizada, y a la Fundación Juan Antonio de Castro, por haber tenido a bien publicar el fruto de ese trabajo: diez hermosos volúmenes en cinco lujosos estuches albergan esta joya extraordinaria de la cultura medieval. Siete largos siglos ha habido que esperar para que viera la luz en su integridad tan valioso tesoro.

La *GE* es una enciclopedia que pretende recoger todos los hechos históricos importantes ocurridos en el mundo desde la creación hasta los días mismos del Rey Sabio. Siguiendo el modelo de Eusebio de Cesárea y de San Jerónimo, los alfonsíes dividen la historia del mundo en seis edades (Creación—Diluvio, Diluvio—Abraham, Abraham—David, David—Transmigración babilónica, Transmigración babilónica—Nacimiento de Cristo, Nacimiento de Cristo—Alfonso X), y narran los acontecimientos más relevantes de la historia universal eligiendo la Biblia como eje cronológico fundamental. Por desgracia, la obra quedó inacabada, y es el último acontecimiento narrado el nacimiento de la Virgen María, de modo que la VI Edad se trunca en sus mismos inicios.

En cuanto a la transmisión de la obra, las partes más afortunadas son la I y la IV, ya que nos han llegado en manuscritos del propio escritorio alfonsí. Las demás partes solo nos son conocidas por manuscritos de los siglos posteriores. La labor de los editores no se ha limitado a utilizar los materiales tradicionalmente conocidos, sino que se ha extendido a exhumar nuevos manuscritos y a tenerlos en cuenta para la edición.

El método seguido es el neolachmanniano, en el que el editor no se contenta con dar a la luz el "mejor" de los manuscritos, sino que se esfuerza por llegar a la forma original del texto. Lejos del simplismo de Lachmann, los editores tienen también en cuenta

[5] Dan Munteanu, *Estudio comparativo de los vocabularios representativos del español y rumano*, *REspL* 25 (1995), 411-426.

las enseñanzas de la praxis ecdótica postlachmanniana. Es especialmente importante el recurso sistemático al llamado "texto subyacente". En el caso de la *GE*, que se elabora básicamente con materiales traducidos del latín, el recurso al texto latino es de excepcional importancia. El criterio ecdótico general lo expresa clara y sucintamente el coordinador de la obra con estas palabras: "La reconstrucción crítica solo puede llevarse a cabo tras la comprensión y el examen del texto en todos sus niveles" (I,1, p. CXVI).

En el trabajo de los editores, hay que elogiar no solo la labor ecdótica, sino también los estudios concomitantes, que exponen con todo detalle y abundancia de ejemplos los principios que iluminan dicha labor.

El coordinador de la edición, Pedro Sánchez-Prieto Borja, ya nos había deleitado años atrás (1994) con la edición de los *Libros salomónicos* (*Cantar de los cantares, Sabiduría, Proverbios* y *Eclesiastés*) de la *GE* en la editorial Gredos, edición que presentaba, junto a un esmerado doble aparato crítico, el texto subyacente de la *Vulgata* latina. Él mismo expuso unos años después en su obra *Cómo editar los textos medievales* (Arco/Libros, 1998) los principios que rigen su práctica textual.

Junto al coordinador general, hay que destacar también la figura de Inés Fernández-Ordóñez Hernández, que viene trabajando desde hace tiempo en los escritos alfonsíes y nos ha proporcionado artículos de admirable acribía filológica.

Junto a ellos, tenemos un plantel de jóvenes filólogos, editores y colaboradores, que han trabajado durante años bajo la sabia dirección de Sánchez-Prieto y Fernández-Ordóñez, con la mirada siempre puesta en la futura edición de la *GE*. Entre ellos cabe destacar a Belén Almeida, que ha llevado gran parte del peso de la edición.

Todo estaba preparado para cosechar un excelente resultado, y hay que felicitarse de que así haya sido.

Presento a continuación una serie de observaciones que me ha suscitado la lectura de la obra y que espero sean de alguna utilidad para futuras ediciones:

Reconstrucción de formas tardías: Una distinción importante en la crítica textual de corte neolachmanniano es la de variantes sustantivas y variantes formales. Los editores de la *GE* se han impuesto un límite en la reconstrucción al renunciar a acometer reformas formales cuando los testimonios son posteriores a la época alfonsí. Esto explica la presencia de formas como "cabdillo" (V, 2, p. 792, l. 19), "para" (VI, p. 781, l. 29), "rehazer" (III, p. CXXIV, l. 23). Se afirma que "no podemos intentar reconstruir un estadio de lengua" (V, 1, p. CXI), y se da como razón que esa práctica daría lugar a un "texto espurio". Ahora bien, es posible mantener el criterio de que lo espurio es lo que nos transmite el copista cuando altera la fonología y la morfología del texto que copia. Esta inhibición podría ser prudente y aconsejable cuando los editores son personas poco expertas en formalidades lingüísticas y corren el riesgo de introducir nuevas deformaciones; pero, tratándose de especialistas en la lengua del Rey Sabio y contando, además, con manuscritos del *scriptorium* alfonsí para las partes I y IV de la obra, no parecería excesivamente temerario practicar cambios como "cabdillo" > cabdiello, "para" > pora y "rehazer" > refazer. De hecho, tales cambios formales los introducimos con total normalidad cuando la rima nos lo pide. Evidentemente, habría que contar en todo momento con el fenómeno de la variación y señalar convenientemente, en la "Introducción", en las notas o en el aparato crítico, los cambios efectuados.

Aparato crítico: El aparato crítico no va, como es habitual en este tipo de trabajos, a pie de página para facilitar la consulta al lector, sino como apéndice al final de cada tomo o apartado; allí en cada unidad crítica se remite al número de página y línea donde se encuentra el lema comentado. Creo que sería más práctico colocarlo a pie de página y con un sistema de notas que señale claramente el elemento objeto de atención. El sistema de notas permitiría, además, orientar al lector en cuestiones no estrictamente ecdóticas, pero necesarias para la cabal comprensión del texto.

Ausencia de glosario: Palabras como "bossoros, eudicos, fagolidori, maeras, chatorar, arguos" dejan perplejo al más consumado medievalista. No hay notas ni glosario que las aclaren o, al menos, señalen su carácter misterioso. Asimismo, hay muchos nombres propios ("Andremato, Democa, Arrideo...") que resultan completamente herméticos, y merecerían comentario u orientación en nota o en un glosario onomástico. De esta laguna son plenamente conscientes los editores, y nos prometen en la misma *GE* un léxico alfonsí. Será muy bienvenido.

Acentuación: Los editores son también conscientes de la dificultad que entraña la correcta acentuación de muchos de los topónimos y antropónimos de la *GE*, sobre todo los de origen hebreo. No hay un criterio sólido, y cada editor opta por soluciones diferentes y no siempre homogéneas dentro del mismo editor: "Evérgetes—Evergetes, Sóter—Soter, Tarbéllico—Tarbellico, Heli—Helí, Elíseo—Eliseo... Preguntarse cómo acentuarían los alfonsíes no nos lleva muy lejos, porque, a buen seguro, ellos no lo tendrían más claro que nosotros por tratarse en muchos casos de palabras de poco o ningún uso. Tal vez, influidos por la pronunciación latina culta, tenderían a evitar en los hebraísmos la pronunciación aguda, que paradójicamente es la más corriente[1]. Para no dejar el tema en tanta indefinición, pienso que las palabras latinas, griegas y hebreas de poco o ningún uso en la lengua viva deberían acentuarse de acuerdo con la lengua original. Esta es, por ejemplo, la práctica de los traductores de la Biblia de Jerusalén, en su versión española, en lo que a topónimos y antropónimos hebreos se refiere. En todo caso, no parecen aceptables acentuaciones como "Jesse, Heli, Core, Simaco, Pérdicas, Atalo, Antigono, Straton, Antipáter, Lentulo, Utica, Epifanes, Lepido, Numítor", por existir una acentuación tradicional suficientemente asentada: *Jesé*, *Helí*, *Coré*, *Símaco*, *Perdicas*, *Átalo*, *Antígono*, *Estratón*, *Antípater*, *Léntulo*, *Útica*, *Epífanes*, *Lépido*, *Numitor*.

Le plantea problemas a la editora la acentuación de "empireo" (V,1, p. CXXV, l. 21) por su comparación con *febeo*. En el caso de *febeo*, se trata de un latinismo crudo (*phoebēus*), y en *empíreo* de una ultracorrección de *empirio* (lat. *empyrĭus*) al modo de lo que ocurre en el español moderno con *espúreo* (lat. *spurĭus*) y *elíseo* (lat. *elysĭus*). — En V,2, p. 324, l. 2, "Iperboreos" debe tildarse *Iperbóreos* (lat, *hyperborēus*). — "Manná" (V,1, p. CXXIII, l. 29) es, según Corominas (*DCECH*), llano en Berceo, como en lat. *manna* (en hebreo es *man*). — "Pero" aparece unas veces con tilde, y otras sin ella. Todavía Aldrete en 1606 acentúa "però". La decisión de la editora de tildar la *o* cuando significa 'sin embargo' y

[1] Nombres tan populares como Jesús, José, Adán, Rubén, Simeón... con pronunciación tradicionalmente aguda demuestran a las claras que estos nombres entraron en el latín de los primeros siglos cristianos con pronunciación aguda, como era normal en hebreo y griego. Tuvo que ser la pronunciación latina reformada de los siglos XI y XII la que iría contra esta práctica del latín tardío y del romance.

no hacerlo cuando significa 'mas, pero' (función diacrítica), puede inducir a error prosódico. — "Cual" (IV,2, p. 53, l. 22) debería llevar tilde por ser interrogativo.

Léxico: Doy a continuación una lista de palabras que, en mi opinión, deberían modificarse:

"amazanas" (IV,1, p. 243, l. 3) > amazonas

"aorava" (III,2, p. 370, l. 19) > orava

"astericos" (III,2, p. 606, l. 5) > asteriscos

"atros" (IV,2, p. 182, l. 15) > acros

"beth" (II,1, p. CLXIX, l. 11) > ben

"bossoros" (IV,2, p. 304, l. 16) > bósforos (esto sugiere el entorno geográfico) "cerniellas" (III,2, p. 368, l. 19) > terniellas (lat. *cartilago*)

"culiarta" (V,1, p. 279, l. 30) > chiliarca/quiliarca (gr. *khiliárkhēs*)

"destroído" (III,2, p. 492, l. 26) > descreído (lat. *infidelis*)

"dixéronle" (III, 2, p. 370, l. 24) > diéronle (lat. *dederunt*)

"ebul" (V,1, p. 153, l. 8) > elul

"ecatantomacos" (V,1, p. 228, l. 13) > ecatontámacos (gr. *hekatontámakhos*)

"eudicos" (III,2, p. 61, l. 29) > éndicos (lat. *ethnicos*)

"*fause*" (IV,2, p. 49, l. 27) > *favisse*

"fuertes" (IV,2, p. 469, l. 27) > suertes

"*infernum*" (III,1, p. LXXXII, l. 89) > *inferi*

"oravan" (I,1, p. XLIX, l. 54) > aoravan

"orassen" (V,1, p. 60, l. 26) > aorassen

"prelia" (V,2, p. 494, l. 25) > pascua

"*principe*" (III,1, p. LXXXII, l. 18) > *percipe*

"quam" (III, 2, p. 606, l. 23) > quoniam

"sandaria" (IV, 1, p. 497, l. 6) > sandalia

"theca" (IV, 2, p. 190, l. 28) > theta

"Arcaxerses" (IV, 2, p. 303, l. 3...) > Artaxerses

"Antiogono" (V, 1, p. 277, l. 17) > Antígono

"Anulio" (III, 2, p. 242, l. 11) > Amulio

"Antropos" (V, 2, p. 208, l. 3) > Átropos

"Ariot" (IV, 1, p. LXIX, l. 28) > Arioc

"Betuba" (IV, 1, p. 489, l. 21) > Betulia

"Diuso" (V, 2, p. 477, l. 1) > Druso

"Diabrejamín"/"Drabreiamín" (III, 2, p. 607, l. 27/III, 2, p. 609, l. 7) > Dibreajamín (heb. *Dibre ha-yyamím*)

"Eustoquio" (IV, 2, p. 189, l. 12) > Eustoquia

"Filapátor" (V, 1, p. 31, l. 7) > Filopátor

"Gaminides" (V, 2, p. 392, l. 20) > Ganimides (gr. *Ganymēdēs*)

"Gueyo" (V, 2, p. 309, l. 31) > Gneyo (lat. *Gnaeus*, según la proporción: Pompeyo:Pompeo::Gneo:Gneyo)

"Limiaco" (IV, 2, p. 279, l. 16) > Lámaco (gr. *Lámakhos*)

"Magot" (III, 1, p. xxxv, l. 17) > Magoc

"Pacaro" (VI, 788, l. 4) > Pácoro (gr. *Pákoros*)

"Umnio" (V, 2, p. 475, l. 11) > Vindio (lat. *Vindius*)

"Vencidio" (V, 1, p. 294, l. 2) > Ventidio (lat. *Ventidius*)

Morfología: Algunas formas verbales deberían revisarse:

(a) La forma "començares" (III, 2, p. 590, l. 4) no es compatible con el "daredes" de la cláusula siguiente, por lo que debería cambiarse en <u>començáredes</u>, pues no es probable que a primeros del siglo XIV, fecha asignada por los editores a R, tengamos ya la reducción de *començáredes* a *començares*.

(b) En "perezcrá" (III, 1, p. 13, l. 28), la *c* debe cambiarse en *t*, que es la genuina consonante puente tras la síncopa de la intertónica.

(c) "Tred" (III, 1, p. CXI, l. 7) no es imperativo residual de *trocir*, sino de *traer* (lat. *trahite*).

(d) La forma "vei" (IV, 1, p. L, l. 17; y IV, 1, p. LVII, l. 2), que presenta al menos dos veces el ms. U, no necesita, en mi opinión, cambiarse en "veyé", ya que también tenía existencia en ese tiempo la forma corregida. Aparece, de hecho, en I, 1, p. 32, l. 19: "ofrecil" 'le ofrecía'.

(e) Finalmente, "yogó" (IV, 1, p. 14, l. 4; y IV, 1, p. 166, l. 14 y 22) debería corregirse en <u>yogo</u>, perfecto fuerte del verbo *yazer*.

Pasajes oscuros:

(a) "por ó[2] passó toda la nación de la gente que por la tu mano era mantenida e guiada, ca veyendo las tus maravillas" (III, 1, p. 455). Aquí el elemento extraño es "ca". Se trata de una traducción literal de *Sab.19, 8*, donde no hay nada equivalente a "ca". Esta partícula aparece diez veces en el entorno inmediato, y todo apunta a que es una inoportuna interferencia. Habría que eliminarlo.

(b) "E ellos cuando la viron, maravilláronse todos de la su fermosura tan grant era, assí como cuentan..." (IV, 1, p. 497). Comparado con el texto de la *Vulgata* (Judit, 10, 7), vemos que "tan grant era" falta en el original latino, por lo que es una adición del traductor. Debería escribirse separado de lo anterior.

(c) "E d'este saber, esto es, de las naturas de las cosas, fue Aristótil el más sabio clérigo d'este mundo, fue fasta el día de oy..." (IV, 2, p. 235). Entre "mundo" y "fue", por exigencias de la gramática, debería sustituirse la coma por *que*.

---

[2] Los acentos diacríticos deberían ser, además, prosódicos; si no, se puede inducir a error, como en este caso, en que "ó" no es tónico. Esa es, por lo demás, la práctica en el español moderno.

(d) "Oilo e alegres Sión; exaltáronse las fijas de Judá por los tus juicios" (III, 1, p. CXXVIII). "Oilo e alegres Sión" es traducción de *Audivit et laetata est Sion* (Salmo 96, 8), lo que exigiría corregirlo en Oyólo e alegrós Sión. Hay que señalar que la sustitución de "oi-" por oyó- la han realizado los editores en IV, 1, p. 164, l. 11: "oyólos"[3].

(e) "E por aquella fuent que este cavallo fizo en el mont aquel llamavan Elicón, ó estudiavan los sabios en los nueve saberes, dizen que se entiende que este rey Perseo..." (II, 1, p. CXLVII). El fragmento solo adquiere sentido si transformamos "aquel" en a que.l.

(f) En el largo fragmento que contiene el testamento de Alejandro Magno (IV, 2, p. 417, l. 13-34), faltan las comillas de cierre después de "Catrea", y haría falta cambiar "mandóvos" en mándovos, y "mandó" en mando en las líneas 17 y 26, ya que el sujeto es un *yo* tácito.

(g) En "Onde leet vós este libro segunt este nuestro traslado que es escrito por los departimientos que an nombre *cola* e *comata* queda más manifiesto entendimiento a los que lo leen" (III, 2, p. 503, l. 22-25), habría que dividir "queda" en que da y poner coma después de *comata*.

(h) En "E yo no perdonaré a Nínive, civdat grande, en que son más de cient e veínte mill millares de omnes que non saben qué cosa entre la su diestra e la su siniestra" (III, 1, p. CXX, l. 4-7; y III, 2, p. 185-186, l. 35 y ss.), echamos en falta un verbo (*es* o *ay*) entre "cosa" y "entre". El editor supone que se trata de una elipsis verbal *more hebraico*, pero la *Vulgata*, fuente inmediata, presenta *sit* en este lugar, y en hebreo tampoco falta el verbo. Además, la oración es interrogativa en la *Vulgata*, y debería serlo también en la *GE*.

(i) En "E peró que entra en la cuenta de los reyes, non entra en la liña de la crónica de los años d'ellos, ca non ovo año en qué" (IV, 1, p. XXVIII, l. 33-35), hay discrepancias con la forma que encontramos en IV, 2, p. 166, l. 4, que termina en "ca non ovo año que". En el CORDE (20.08.10) leo: "ca non ouo anno en que". Si damos por buena la forma con preposición, pienso que "que" es relativo y falta el verbo regnar (regnó/ regnasse).

(j) En IV, 1, p. 115, l. 26-27 leemos: "Drimiden cuando entró, fincó ant'el Rey, los inojos e las manos como aorandol". Me parece más sencillo y natural suprimir la coma tras "Rey" y tomar "los inojos e las manos" como objeto directo de "fincó".

(k) Cinco líneas más abajo, leemos: "Mio señor rey, loado á Dios e acabado todo cuanto tú quesist". Debería cambiarse en: Mio señor rey, loado a Dios, é acabado todo cuanto tú quesist".

(l) En IV, 1, p. LII, los editores analizan las versiones que dan U y Z de un fragmento de Daniel, 8, 13: *"Et audivi unum de sanctis loquentem; et dixit unus sanctus alteri nescio cui loquenti: Usquequo visio, et iuge sacrificium, et peccatum desolationis*

---

[3] En el texto hebreo, tenemos un perfecto seguido de un imperfecto con wau conversivo, lo que exige que los dos verbos se traduzcan en el mismo tiempo. Los LXX y San Jerónimo optaron por el pasado, mientras que los hebraístas modernos prefieren el presente: *Audit el laetatur Sion*, reza la versión latina moderna de los Salmos. Pero en esta versión también el verbo siguiente, *exsultant*, va en presente, mientras que en la *Vulgata*, *exsultaverunt*, y en la *GE*, "exaltáronse", va en pasado, por lo que se excluye la eventual intervención de algún sabio judío del entorno alfonsí.

quae facta est, et sanctuarium, et fortitudo conculcabitur? Suponen que en este caso la segunda versión, la de Z ("E oí a uno de los santos que fablava, e dixo el un santo al otro, e no sé a cuál fablava: —¿Fasta cuándo la visión e el sacrificio de cada día e el pecado de la destruición que fue fecha e el santuario e la fortaleza será follada e derribada?"), corrige la de U. Así es, en efecto; el segundo traductor capta perfectamente la difícil sintaxis del texto latino, mientras que el primero, que es el propiamente alfonsí, se pierde en *nescio* por interpretarlo como inicio del fragmento en estilo directo, y no, unido a *cui*, como complemento indirecto de *loquenti*. En la versión de U ("E oía yo estonces uno de los santos que fabló, e dixo esse santo a otro estas palabras: —Non sé fasta cuándo a cuál que fablará será amostrada visión e el sacrificio de cada día e el pecado del dessolamiento que es fecho. E coceado será el santuario e la fortaleza de los santos"), debería cambiarse en coma el punto que hay entre "fecho" y "E coceado"; sobra, además, la tilde de "cuál".

(m) En III, 1, p. cxxx, l. 30-31, el editor propone puntuar": "Efraím, bezerra enseñada; amar el trillar" lo que en la *Vulgata* (Oseas, X, 11) es: *Ephraim vitula docta diligere trituram*. De acuerdo con el texto latino, que reproduce, efectivamente, la sintaxis hebrea, parece más natural editar: Efraím bezerra enseñada <a> amar el trillar.

(n) En III, 1, p. cxx, el editor explica que no interviene en "los que me quieren devestidos de confusión" (cf., para más contexto, III, 1, p. 336) por "entender que *devestidos* es una variante intensiva de *vestidos*". Si tenemos en cuenta el texto subyacente: *Qui te oderunt induentur confusione* (Job, 8, 22), entrevemos un texto ampliamente deturpado en el que "de vestidos" es solo la pieza más llamativa. Yo propondría: Los que <te> quieren <mal> revestidos <serán> de confusión.

(ñ) El fragmento latino: "*qui oculos non vidit nec aures audivit nec in cor hominis ascendit que praparavit Deus diligentibus se*", que procede de I Corint., 2, 9, está alterado en varios puntos y debería cambiarse en: *quod oculus non vidit nec auris audivit nec in cor hominis ascendit que preparavit Deus diligentibus se.*

(o) El epitafio de Virgilio, que aparece como: "*Mantua me genuit, Calabri rapuere// tenet nunc Partenope; cecini prelia, rura, duces*" (V, 2, p. 494), debería modificarse en: *Mantua me genuit, Calabri rapuere, tenet nunc//Partenope; cecini pascua, rura, duces.* Aunque "*prelia*" es métricamente correcto, el romanceamiento que se hace, "naturas de los ganados e de sus pastores", nos lleva a sustituirlo por *pascua*, que es, por lo demás, la palabra tradicional.

(p) En el dicho salomónico: "*Multos vulneratos deiecit mulier, et fortissimique interfecti sunt ab ea*" (VI, p. 801), *fortissimique* debe cambiarse en *fortissimi quique*, siguiendo el texto de la *Vulgata* (Proverbios, 7, 26).

(q) En II, 1, p. xcix, l. 2-3, leemos: "*Fusique cum singulti lacrimis*", que la gramática exige cambiar en: *Fusisque cum singultibus lacrimis.*

(r) En V, 1, p. 58, l. 22-23, tenemos: "Fizo el rey Antíoco un ídolo dessolamiento". A la vista de I Mac., 1, 58, donde leemos *idolum desolationis*, se debería cambiar la parte final en ídolo de dessolamiento.

(s) En III, 2, p. 394, se reproducen dos versos de los *Fastos* ovidianos (43-44) referidos a Numa Pompilio: "*Ca Numa nec janum nec avitas preterint umbras//mensibus antiquis proposuitque duos*", que contienen tres errores: "*ca*" por *at*, "*preterint*" por *preterit*, y "*proposuitque*" por *preposuitque*.

(t) El fragmento: "Postquam autem expoliavit templum ita ut vasa dei asportaret. El lucernas aureas. Et aram auream. Et mensam et sacrarium. Neque de velis abstinuit. Que ex bisso et cocco erant. Exhauriendo autem et thesauros nihil penitus relinquens" (V, 1, p. LXXXIV) presenta una interpunción tan extraña que lo hace agramatical. Podría arreglarse así: "Postquam autem expoliavit templum ita ut vasa dei asportaret et lucernas aureas et aram auream et mensam et sacrarium, neque de velis abstinuit, que ex bisso et cocco erant, exhauriendo autem et thesauros, nihil penitus relinquens".

(u) En el texto latino de la profecía de la sibila "Casandra" (III, 2, p. 491-492), se podrían introducir algunas modificaciones teniendo en cuenta el romanceamiento y el texto latino que nos suministra San Agustín en el libro XVIII, 23 de su *Civitas Dei*[4]. Se trata de un conjunto de 27 versos hexámetros que coincideen su mayor parte con el de la obra alfonsí, aunque esta presente numerosas corrupciones. Habría que cambiar "secula seculorum" en secla futurus (v. 2); "sit" en sic (v. 6); "cacet" en iacet, y "vebribus" en vepribus (v. 7); "cunctaque" en cunctam quoque gazam (v. 8); "pontuque" en pontumque (v. 8); "loquet" en loquetur (v. 13); "secreta" en secreta atque (v. 14); "e lutus stridebut" en et luctus, stridebunt (v. 15); "imbre" en iubar et (v. 16); "vell" en vel (v. 19); "cesabut" en cessabunt (v. 21); "flumina que" en fluminaque (v. 22); "miseratis" en miserum (v. 24); "deicies" en dehiscens (v. 25); "unam" en unum (v. 26); "celi" en celis, y "e" en et (v. 27). El verso 5, "celi cum santis iam terminus <...> in illo", se aparta bastante del agustiniano (*celsum cum sanctis, aevi iam termino in ipso*) y presenta una laguna que el editor señala correctamente. Aunque el romanceamiento, "será", nos invita a colmarla con *erit*, la métrica (˘˘) lo desaconseja. En el verso 12, un primitivo *sontes* 'culpables' fue leído por el traductor alfonsí como *fontes* 'fuentes', sin que podamos saber si ya el antígrafo presentaba la confusión o fue el traductor el que confundió la *s* larga con la *f*.

En el texto romance haría falta sustituir "destroído" (III, 2, p. 492, l. 26) por descreído, de acuerdo con el lat. *infidelis*. Nos queda por aclarar el equivalente romance del latín *vepribus* 'zarzales', ausencia convenientemente señalada por el editor mediante <...> (III, 2, p. 492, l. 29). La otra laguna, cuatro líneas más abajo, es innecesaria, toda vez que el traductor confundió en el texto latino *sontes*, objeto directo de *cremabit*, con *fontes*, lo que le impulsó, por la extrañeza de la palabra en ese contexto, a aislarla y dotarla de verbo propio ("serán").

(v) En muchos pasajes de la *GE* aparece lo que K. Pietsch[5] denominó la "et des Nachsatzes", que podríamos traducir al español por la *e de la principal pospuesta*: "E assí como llegó Medea e lo sopieron las fijas del rey Pelias, porque era el padre tan viejo que non podié salir a ella a recebirla, e salieron ellas con muy grand alegría e muy onradamientre" (II, 1, p. CLII). En este fragmento la *e* de la principal pospuesta precede inmediatamente a "salieron". Esta *e* forma parte de la sintaxis medieval y debe respetarse, pero al lector moderno, aun medievalista, le crea problemas de lectura y comprensión. De hecho, la editora la ha respetado en II, 1, p. CLII, pero la ha omitido

---

4 En la obra agustiniana, sin embargo, no se le atribuye a la sibila Casandra, personaje pluritemporal en la obra alfonsí, sino a Eritrea.

5 Pietsch, K., 1925. "Zur spanischen Grammatik. Aus einem Komentar zu den span. Gralfragmenten", in: *Homenaje a Menéndez Pidal*, Madrid, Editorial Hernando, t. I, p. 33-47.

en II, 2, p. 170, l. 17. Debería avisarse, si no *toties quoties* en nota, sí al menos en las "Introducciones".

Grafías problemáticas: Alejados del antiguo paleografismo, los editores acercan el texto a los ojos del lector actual, dentro del debido respeto a la fonología. Solo algunas decisiones merecen algún comentario:

(a) *sce, sci, sçe, sçi* son correctamente resueltos como *ce, ci*, indicando con ello que la *s* carecía de valor fónico. Habría que añadir *sç* ante *r*: "floresçrá" > floreçrá. Se advierte, sin embargo, en los editores de la IV parte una singularidad: el mantenimiento de la susodicha *s* en palabras como "descender, scitas, Scipión". La razón aducida es que la *s* está viva en el español moderno (IV, 1, p. LIX), dando a entender que hay una continuidad entre nuestro /desθender/ y el *descender* medieval. La verdad es que esa *s* era muda en el medievo, y solo en los siglos XVII-XVIII adquirió su estatus actual entre los distinguidores de *s* y *c*. Por eso, no parece aceptable la solución "escita", que figura, por ejemplo, en IV, 2, p. XXIII, l. 4; y IV, 2, p. 287, l. 14, 18 y 20, por no cumplirse en la Edad Media la condición de *s* inicial más consonante.

(b) Aparecen repetidamente las formas "euvangelio" y "euvangelista", que en opinión de los editores son "genuinas". Si por *genuinas* se entiende que eran usadas por los alfonsíes, nada hay que objetar; pero si con ello se quiere indicar que "uv" tenían valor bifonemático, no me parece asumible. La duplicación de labiales como fenómeno gráfico recorre toda la Edad Media, y llega hasta Correas, quien todavía en 1625 (en su *Arte de la lengua española castellana*[6]) nos dice que se puede escribir *Vitiza, Uvitiza* o *Witiza; Banba, Wanba* o *Ubanba*. En el *Tucídides* aragonés (ms. 10801 de la Biblioteca Nacional de Madrid), de finales del siglo XIV, se reproduce el nombre del general espartano *Brasídas* como "Ubrasidas". La única condición para la duplicación parece ser, según Correas, que se trate de palabras extranjeras. Por lo demás, en IV, 1, p. 207, tenemos "Pauvlo", donde se podría discutir si se pronuncia [pavlo] o [paulo], pero sería rarísimo admitir un [pauvlo]. La forma simple "evangelio" aparece junto a "euvangelio" en VI, p. 740, l. 31.

(c) La forma "nunqua" de los manuscritos es resuelta sistemáticamente por "nuncua". Discuten los diacronistas si bajo ese "nunqua" de los manuscritos se esconde [nuŋkwa] o [nuŋka]. "Nunca" se encuentra, de hecho, en I, 1, p. 32, l. 31. Ante la duda, quizá hubiera sido mejor respetar la grafía de los manuscritos. Es lo que se ha hecho, acertadamente, con "propinquos" (V, 1, p. 385, l. 22-23), que tanto puede sonar [propiŋkwos] como [propiŋkos], aunque lo segundo sea más probable.

(d) El dígrafo *ch* tenía en la lengua antigua dos valores: /ʧ/ y /k/. Abandonado en el siglo XVIII el segundo valor, el lector moderno propende a leerlo siempre como /ʧ/. Hay muchas palabras en la edición con *ch* con valor de /k/ que pueden crear problemas al lector actual, sobre todo tratándose de nombres exóticos. Por eso sería mejor: Quirón, Láquesis, Corquira, Malaquín, Arquipo que "Chirón, Lachesis, Corchira, Malachín, Archipo". Algo parecido cabe decir del uso de *ll* con valor de /l/: "Apollonio" por Apolonio, "Apollo" por Apolo, "Gallo" por Galo, "Silla" por Sila, "Pallas" por Palas, "Pollinices" por Polinices (gr. *Polyneíkēs*).

---

[6] Cf. Correas, Gonzalo, 1954. *Arte de la lengua española castellana*, ed. de E. Alarcos García, Madrid, CSIC, 96-97.

(e) En un pasaje crítico con la práctica tradicional de unión y separación de palabras (IV, 1, p. LXIII, l. 16-17), sostienen los editores que "los pronombres podían ser enclíticos del verbo" y de conjunciones subordinantes; y entre otros ejemplos aducen "cuando*l* vee que*s* para assí". Esta posición necesitaría aclarar cómo un elemento átono ("cuando" o "que") puede ser soporte de un clítico; más bien parece que los dos elementos necesitan otro elemento tónico en que apoyarse. Los editores hablan en estos casos de apócope del pronombre; ¿no sería más apropiado hablar de síncopa sintáctica, por formar la conjunción y el pronombre una unidad prosódica con "vée" y "pára", respectivamente?

(f) Finalmente, en una obra tipográficamente tan bella, convendría mejorar la calidad de los caracteres griegos empleados en II, 1, p. LIII, nota 25, para las expresiones griegas o pseudogriegas"gnothi seautón" y "gnotosolitos".

Precisiones históricas:

(a) A propósito de los *Canones critici*, se dice (II, 1, p. 40, l. 13-15) que es obra de San Jerónimo "continuada por Eusebio de Cesárea". En realidad, es Eusebio el que la inicia, y Jerónimo el que la continúa.

(b) Se nos dice también (V, 1, p. LXVII) que "la *Historia contra los paganos* de Paulo Orosio es una obra de comienzos del siglo IV". En realidad, es del segundo decenio del V. El *Breviarium* de Eutropio, que nos lo hacen coetáneo de la obra de Orosio, es de hacia 370.

(c) Y ya en el tiempo mitológico, la editora, corrigiendo a los alfonsíes, sostiene que "el mar a que da nombre Ío, la joven seducida por Júpiter y convertida en vaca", no es el mar Jonio, sino el Bósforo. Pero el problema tiene fácil solución si, con P. Grimal (*Diccionario de mitología griega y romana*, Paidós, 1981, *sub* Ío), admitimos que Ío, una vez que salió de Argos (en el Peloponeso), se dirigió al mar y dio sucesivamente nombre a los dos espacios marinos.

Erratas: En la primera edición de una obra tan amplia y compleja como la *GE* (¡8364 páginas!), es inevitable que haya erratas. Me permito ofrecer aquí una lista de las que he detectado, con la esperanza de que sean subsanadas, si procede, en futuras ediciones:

"adhaere" (III, 1, p. LXXXI, l. 27) > adhaerere

"aduran" (IV, 1, p. 326, l. 28) > adurán

"antepasado" (II, 1, p. LXXXIII, l. 15) > descendiente

"at" (II, 1, p. CXLIX, l. 28) > et

"aureos" (III, 1, p. LIV, l. 14) > áureos

"Bendicti" (VI, p. 761, l. 28) > Benedicti

"Bizacio" (III, 2, p. 406, l. 12) > Bizancio

"*ca*" (III, 2, p. 394, l. 26) > *at*

"CONSÚL" (IV, 2, p. XXXV, l. 21) > CÓNSUL

"consultado" (V, 1, p. LXI, l. 20) > conservado

"criaredes" (IV, 2, p. 424, l. 13) > criáredes

"de árabes" (IV, 2, p. 304, l. 15) > árabes

"de cómo escrivió de cómo escrivió" (VI, p. 740, l30) > de cómo escrivió
"de depués" (IV, 2, p. 299, l. 11) > depués
"de muy" (III, 1, p. CXXIII, n. 12) > del muy
"descendrán" (IV, 1, p. XLVIII, l. 5) > ascendrán (mejor acendrán)
"dicitum" (IV, 1, p. XLVI, l. 33) > dictum
"dieredes" (IV, 2, p. 424, l. 12) > diéredes
"dizén" (III, 2, p. 328, l. 15) > dizién
"Dominum" (IV, 1, p. XLVI, l. 33) > Domine
"*e*" (IV, 2, p. 49, l. 26) > *et*
"*e*" (IV, 2, p. 499, l. 26) > *et*
"e de" (V, 1, p. LXXXVI, l.10) > de
"Égloga VI" (VI, p. 726, l. 28) > Égloga IV
"ello" (I, 1, p. XLVIII, l. 52) > ellos
"fazedlo" (III, 1, p. CXXVIII, l. 19) > fazerlo
"fazer" (III, 2, p. 722, l. 25) > fazet
"fizósse" (IV, 2, p. 247, l. 25) > fízosse
"gavisius" (V, 1, p. CXVII, l. 5) > gavisus
"genunino" (III, 1, p. CXIV, n. 122) > genuino
"*gestae*" (VI, p. 730, l. 34) > *gesta*
"glaudio" (III, 1, p. CVIII, l.31) > gladio
"gnosológicos" (I, 1, p. XXV, l. 1) > gnoseológicos
"gradescrié" (VI, p. 788, l. 7) > gradesçrié (mejor gradeçrié)
"guardad" (IV, 2, p. 423, l. 16) > guardar
"*INGRESSA*" (III, 1, p. 51, l. 16) > *INGRESSUS*
"iudicatis" (III, 1, p. CI, l. 33) > iudicastis
"lo fazed" (III, 1, p. CXXVIII, l. 19) > lo fazer
"mismo" (III, 1, p. CXVII, l. 23) > mismo modo
"moda" (I, 1, p. CXL, l. 22) > modal
"no" (I, 1, p. CXL, l. 28) > nos
"*nunca*" (IV, 1, p. LXI, l. 18) > *nuncua*
"*oram latronem*" (IV, 1, p. 52, l. 8) > *coram latrone*
"oriente" (III,1, p. CXXIV, l. 25) > occidente
"pane" (II, 1, p. C, l. 9) > panem
"passaron" (IV, 2, p. 114, l. 13-14) > passaran
"perfecto" (I, 1, p. CXL, l. 18) > imperfecto
"pristinum secundum quibus" (III, 1, p. CVII, l. 23) > pristinos secundum dies quibus
"profetaron profetaron" (III, 1, p. LIV, l. 14) > profetaron

"profetaron al" (I, 1, p. CXLI, l. 19) > profetaron, al
"que que" (III, 2, p. 272, l. 11) > que
"quequier que" (IV, 1, p. IXXVI, l. 31) > que quequier que
"redas" (V, 1, p. LXXXVII, l. 1) > rendas
"significant" (IV, 1, p. XLVII, l. 1) > significat
"subliminis" (III, 1, p. LXIX, l. 5) > sublimis
"tom ó" (II, 1, p. CXLIX, l. 11) > tomó
"triginti" (V, 1, p. XXIII, l. 4) > triginta
"usos" (I, 1, p. CXLI, l. 27) > uso
"*us*9" (III, 1, p. CXXVII, l. 24) > *us*
"*versionesm*" (I, 1, p. XCVI, l. 5) > *versiones*
"videbamusm" (III, 1, p. LXXXIII, l. 22) > videbamus
"vinóse" (IV, 2, p. 305, l. 14) > vínose
"91" (III, 1, p. CXXV, l. 22) > 88
"799-780" (VI, p. 757, l. 17-18) > 799-800
"1988" (II, 1, p. CLVI, n. 11) > 1998

Estamos ante una obra verdaderamente excepcional para la época en que se escribió. Ella y la *Estoria de España*, algo anterior en el tiempo, muestran admirablemente la perfección que había alcanzado el castellano en las postrimerías del siglo XIII de la mano del Rey Sabio. Los editores no solo han puesto a nuestra disposición el texto de la I y IV partes conservado en códices regios, sino que han indagado, localizado, restaurado y publicado el texto de las partes II, III, V y VI, transmitido en códices más tardíos. Y lo han hecho *more neolachmanniano*, reconstruyendo dentro de lo posible el texto original y acercándolo visualmente al lector de hoy. Esto es lo verdaderamente importante. Las observaciones que he hecho son poco más que motas de polvo en el anchuroso mar de la *General Estoria*. Filólogos e historiadores encontrarán en ella copiosa y curiosa información y cumplido entretenimiento.

Adelino ÁLVAREZ RODRÍGUEZ

Galloromania

Claude FAVRE de VAUGELAS, *Remarques sur la langue françoise*, édition critique avec introduction et notes par Z. Marzys, Genève, Droz, 2009, 1002 pages.

Vaugelas et ses *Remarques sur la langue françoise* sont aussi indispensables à l'étude de la langue du dix-septième siècle qu'à celle de la codification ou de la normalisation du français : tous les grammairiens du Grand Siècle se sont positionnés pas rapport à ces *Remarques*, et l'Académie Française elle-même les a publiées en 1704 pour combler l'absence du traité de grammaire qu'elle était censée produire. C'est dire l'apport que représente la parution d'une édition critique complète de ces *Remarques*, excellente tant dans l'établissement du texte que dans la richesse des commentaires, incontournable désormais pour qui s'intéresse de près ou de loin à Vaugelas.

Plus de trente-cinq années de recherche lient Zigmunt Marzys à Vaugelas : après un premier travail en 1972, il conçoit en 1975 le projet d'une édition critique des *Remarques* et commence par publier en 1984 une plaquette contenant leur *Préface*. Mais au fur et à mesure que son travail avançait, d'autres travaux paraissaient, d'autres outils voyaient le jour, que son souci de perfection ne pouvait ignorer. Aujourd'hui il nous livre un travail d'une envergure colossale, fruit de plusieurs dizaines d'années pendant lesquelles il s'est efforcé avec mérite et succès d'intégrer aussi bien les travaux de recherche qui ont éclos parallèlement que les avancées méthodologiques comme la création de *Frantext*, qui a ouvert l'accès à un incroyable corpus de citations à prendre en compte.

Après une riche introduction qui permet d'apprécier dans quelles conditions les *Remarques* ont été rédigées et publiées ainsi que les notions idéologiques qu'elles sous-tendent, comme celles du "bon" ou du "mauvais usage", Z. Marzys nous propose une édition critique qui reproduit le plus fidèlement possible l'édition originale de 1647, avec en parallèle une transcription du manuscrit Paris, Arsenal 3105. Le lecteur peut ainsi immédiatement apprécier les évolutions de la pensée de Vaugelas entre ces deux productions. Une série d'index vient enrichir et rendre plus efficace l'utilisation de cette édition : un index des noms propres, un index des mots et des formes, précieux pour les recherches lexicales, morphologiques ou syntaxiques, et enfin un très intelligent index des notions, indispensable à qui veut saisir la pensée de Vaugelas dans toute son envergure.

Le texte est commenté au moyen de deux séries de notes : des lettres pour les notes philologiques, des chiffres pour les commentaires en lien avec le contenu. Ces derniers, nettement majoritaires, sont de deux natures : une partie d'entre eux sert à tisser une maille de renvois internes entre les remarques qui se font écho, ce qui permet aussi bien de mettre de l'ordre dans la succession de remarques en apparence décousues que d'accentuer voire de révéler la logique sous-jacente de la doctrine Vaugelas, dont le néophyte pourrait douter au premier abord ; la majorité des commentaires vise à confronter les *Remarques* de Vaugelas à d'autres grammairiens, à l'usage du 17e siècle et à son propre usage, puisqu'il ne respecte pas toujours les règles qu'il édicte, en s'appuyant sur des citations ou sur des statistiques tirées de recherches lexicales sur *Frantext*. Le tout est extrêmement documenté et témoigne de la consultation assidue d'un nombre impressionnant de grammaires et de traités contemporains.

Nous avons comparé quelques-unes de ces statistiques issues de *Frantext* avec les résultats de nos propres recherches fondés sur un large corpus de deux millions de mots formé de textes littéraires contemporains (1527-1659)[1] en obtenant tantôt une concordance parfaite (i), tantôt un résultat plus nuancé (ii).

(i) Concordance avec les statistiques issues de *Frantext*:

(a) [322, note 2] Nos résultats pour les proportions de la désinence nulle par rapport à *-s* à la première personne du présent de l'indicatif de verbes en *-ai* ou *-oi* (Vachon 2010, 133) rejoignent les données de *Frantext* pour le verbe *croire*: *Frantext* et notre corpus comptent respectivement 1,6% et 5% de désinences *-s* de 1500 à 1599, puis 14,3% et 12% de 1600 à 1628. Les pourcentages ne coïncident donc pas parfaitement, et pour nous le tournant se situe légèrement avant 1600, vers 1590, mais dans l'ensemble l'évolution est la même, à quelques différences près, probablement dues aux natures différentes des deux corpus.

(b) [347, note 8] Z. Marzys affirme que *maint* et *maintefois* survivent essentiellement dans les genres "bas" et chez les poètes burlesques. Effectivement, le seul auteur de notre corpus à employer significativement *maint* au 17e siècle est Scarron, et dans des proportions exceptionnelles: 80% d'occurrences de *maint* par rapport à *beaucoup de*, contre moins de 6% chez les autres auteurs du 17e siècle (Vachon 2010, 167).

(c) [523, note 2] *Frantext* annonce un pourcentage de 78% d'occurrences de la conjonction de subordination *avant que* par rapport à *devant que* entre 1600 et 1647. Notre corpus montre clairement que le comportement était très différent en prose par rapport aux autres genres (Vachon 2010, 185): plus de 90% d'*avant que* en prose de 1595 à 1637 et en poésie de 1563 à 1623, puis 6% seulement en poésie de 1625 à 1659 et 24% en théâtre de 1582 à 1630, avec une très forte représentation de la conjonction *devant que*. Le haut pourcentage donné par *Frantext* provient donc très probablement d'un corpus mixte avec une majorité de textes de prose.

(d) [599, note 4] Le tournant indiqué par *Frantext* et par Brunot en ce qui concerne la disparition de *cestui-ci* vers 1630 est confirmé par notre corpus (Vachon 2010, 171): on relève 58% de *celui-ci* par rapport à *cestui-ci* de 1565 à 1632, puis 100% de 1637 à 1659 (comptabilisés sur moins de 50 occurrences). Ce tournant, compris entre 1633 et 1637, se répercute aussi bien dans les textes de prose que dans les œuvres poétiques (Vachon 2010, 171).

(ii) Désaccord avec les statistiques issues de *Frantext* ou résultats plus nuancés:

(a) [347, note 9] « En prose, *maint* est bien attesté dans le premier quart du XVIIe s. mais, d'après le témoignage de *Frantext*, uniquement au pluriel ». Nous n'avons de notre côté relevé que 21 occurrences de *maint* de 1532 à 1658, dont 13 avant 1555, et donc 8 seulement contre 131 de *beaucoup de* entre 1557 et 1630, au pluriel comme au singulier (Vachon 2010, 167).

---

[1] Vachon, Claire, *Le changement linguistique au XVIe siècle. Une étude basée sur des textes littéraires français*, Strasbourg (BiLiRo 6), 2010.

(b) [484, note 3] « De 1600 à 1647, *Frantext* a relevé 2995 occurrences d'*encores*, contre 3435 d'*encor* et 7043 d'*encore* ; puis l'emploi d'*encores* baisse brutalement : seulement 35 occurrences notées par *Frantext* entre 1648 et 1700, contre 3485 d'*encor* et 14350 d'*encore* ». Les données fournies par notre corpus sont bien différentes, puisque nous relevons 274 occurrences d'*encore* de 1604 à 1630, presque toutes en prose, contre 75 seulement de *encor* et *encores* confondus (Vachon 2010, 130). Alors que dans Frantext la somme des occurrences de ces deux graphies correspond quasiment au nombre d'occurrences d'*encore* entre 1600 et 1647, dans notre corpus cette somme n'en représente qu'un peu moins du tiers, différence aussi étonnante que notable.

(c) [689, note 2] « D'une façon générale, les formes en *ad-* prédominent avant 1647, même dans des mots qui ont finalement perdu le *-d-* dans la graphie comme dans la prononciation. » A noter que Z. Marzys émet ici des réserves sur ces résultats à cause de la présence d'éditions à l'orthographe modernisée dans *Frantext*. C'est en effet l'un des principaux problèmes posés par l'exploitation de *Frantext* pour des textes antérieurs au 19e siècle. Nous observons dans notre corpus que les formes en *ad-* sont minoritaires en poésie depuis 1550 (moins de 30%) et en théâtre de 1574 à 1630 (40%), et sont présentes dans les mêmes proportions en prose, même si elles atteignent 70% des occurrences dans les *Essais* (1595) et en 1617 (Vachon 2010, 116). Il est donc sans doute un peu rapide de dire qu'elles « prédominent », même s'il est certain qu'elles sont fréquentes.

L'exploitation du corpus fourni par *Frantext* donne donc des résultats le plus souvent fiables, mais qui peuvent être plus fragiles lorsqu'il s'agit de questions de graphématique, la graphie des éditions proposées par *Frantext* n'étant pas toujours d'origine et la qualité philologique des textes étant dans tous les cas sujette à caution. En parallèle des statistiques fondées sur *Frantext*, Z. Marzys propose des commentaires basés sur des relevés de citations non exhaustifs et sans points de comparaison, or le recours à une série de citations plutôt qu'aux statistiques pour attester un usage représente un fort risque d'effet d'optique : rencontrer une tournure à plusieurs reprises ne permet pas de prouver qu'elle est réellement « courante » ou « fréquente ». Bien souvent notre œil s'arrête sur les tournures anciennes qui nous intéressent et omet de comptabiliser les tournures plus actuelles avec lesquelles elles alternent, nous donnant l'impression que ces premières sont plus fréquentes qu'en réalité[2]. Seul un relevé systématique des variantes en concurrence peut nous informer de façon exacte sur l'usage. Là encore il arrive que nos relevés recoupent ceux de Marzys (i) ou les nuancent, voire les contredisent (ii) :

(i) Concordance :

(a) [98, note 41] « [*Icelui* anaphorique] est courant dans le premier quart du XVIIe s., mais sort de l'usage ensuite ». Ce commentaire est pleinement confirmé par nos propres relevés à propos de la variation entre *icelui* et *celui-ci* ou *celui-là* : « le changement ne s'est réellement affirmé que [...] dans le deuxième quart du 17e siècle » (Vachon 2010, 178). *Icelui* apparaît en effet dans plus d'un quart des cas jusqu'en 1610, et dans moins de 10% à partir de 1617.

---

2 *Ibid.*, 416-417.

(b) [193, note 1] « La préférence pour *parce que* devait être récente ». Les auteurs du 16e siècle privilégient effectivement dans plus de trois quarts des cas l'emploi de *pource que*, si l'on excepte Montaigne 1595, précurseur avec 93% de *parce que* (Vachon 2010, 163).

(c) [253, note 2] « En réalité, *tumber* semble nettement minoritaire dès le 16e siècle ». Nous avons nous aussi relevé dès 1560 plus de 95% de graphies ‹on›, ‹om› opposées à ‹un›,‹um› (Vachon 2010, 99).

(d) [555, note 2] « En réalité, *échapper à* est attesté en prose comme en vers dès le début du XVIIe s. » Au 16e siècle déjà la tournure *eschapper à* est bien représentée par rapport à l'emploi transitif direct : plus de la moitié des emplois dès 1530 en prose ou 1560 en poésie, et plus de 80% des emplois à partir de 1580 (Vachon 2010, 207).

(e) [696, note 11] « [Les formes adverbiales du type *violentement*] ne sont plus guère attestées après 1600 ». Le tournant a même eu lieu dès 1560, date après laquelle nous n'avons relevé de formes en *-entement* que chez Béroalde de Verville (1610), dans moins de 10% des cas (Vachon 2010, 137).

(ii) Désaccord ou nuancement :

(a) [228, note 1] « *Tandis* adverbial reste courant dans la première moitié du siècle [...] Après 1647, les exemples de *tandis* adverbe deviennent rares. » Les données relevées dans notre corpus indiquent que *tandis* adverbial est rare dès 1555 (Vachon 2010, 235). Pour ce qui est du 17e s. proprement dit, on n'en relève plus que quatre occurrences : une chez Viau en 1623, et trois chez Corneille en 1630, contre 81 occurrences de *tandis que* de 1604 à 1659.

(b) [230, note 1] « La forme *je peux* est relativement courante dans la première moitié du siècle ». Notre corpus ne comporte que 5 occurrences de *je peux* contre 146 de *je puis* entre 1604 et 1659, toutes dans la même œuvre de Béroalde de Verville (1610). En outre, l'assertion selon laquelle « dans ses plus anciennes pièces, P. Corneille a corrigé systématiquement, dès 1644, *je peux* en *je puis* » [230, note 4] est contredite par *Nicomède*, qui, en 1651, ne contient aucune occurrence de *je peux*, contre 15 de *je puis* (Vachon 2010, 145).

(c) [325, note 2] À propos de *trouver / treuver* : « les formes en *eu*, aussi en position atone, sont fréquentes dans la première moitié du siècle ». Dans notre corpus cependant les formes de type *treuve*[3] représentent moins de 5% des usages dans le premier quart du 17e siècle, et la répartition selon l'usage moderne de ‹eu› et ‹ou› dans les radicaux verbaux est quasiment effective dès la seconde moitié du siècle précédent (Vachon 2010, 149).

(d) [595, note 2] « L'emploi en fonction d'adjectif du possessif des trois personnes du singulier précédé d'un indéfini ou d'un démonstratif est encore courant dans la première moitié du XVIIe s. ». Or cet emploi constitue moins de 5% des emplois de ces possessifs en poésie dès le milieu du 16e s., et perdure certes en prose

[3] La remarque de Vaugelas porte uniquement sur *trouver*, tandis que nos propres résultats incluent également *prouver*, *labourer*, et les formes composées des deux premiers verbes. Les formes de *trouver* constituent cependant plus de la moitié de nos occurrences.

(*ca* 15% des emplois dans la première moitié du 17e s.), mais presque toujours avec un déterminant défini, et non « précédé d'un indéfini ou d'un démonstratif » (Vachon 2010, 199).

(e) [683, note 3] « *Si que* est fréquent jusque vers 1630. [...] Après 1630, *si que* n'apparaît plus que dans des textes familiers, burlesques ou archaïsants ». Ce constat n'apparaît absolument pas clairement dans nos relevés : *si que* occupe de façon stable 25% des emplois par rapport à *si bien que* de 1556 à 1650, mais est complètement absent des derniers tomes du *Virgile Travesti* (1651 à 1659), pourtant burlesque. En prose, la conjonction est encore employée dans plus de 90% des cas de 1595 à 1637, or 1637 est la date du *Discours de la méthode*, difficilement classable dans le registre comique (Vachon 2010, 160).

(f) [694, note 2] Marzys affirme à propos des adverbes en *-uement* ou *-ument* que « [la graphie avec un *ue*] est en réalité la graphie courante avant 1647 ». Ce constat est étonnant, puisque, dans notre corpus, les adverbes avec "voyelle + *e*" (*-eement*, *-uement* et *-iement* confondus) sont minoritaires dès 1527, avec moins de 40% par rapport à leurs équivalents sans *-e-* tout au long du 16e siècle, puis moins de 20% à partir de 1604 (Vachon 2010, 138).

(g) [788, note 3] « La grande majorité des attestations de *ressembler* transitif datent d'avant 1630 ». Si nos relevés confirment que *ressembler* transitif représente avant 1630 environ un quart des emplois opposé à *ressembler à*, ils ne laissent entrevoir aucun saut net du changement en 1630. La seule accélération claire constatée se produit beaucoup plus tôt, vers 1540 ; par la suite, il semble n'y avoir eu aucune évolution notable entre 1550 et 1650, voire davantage (Vachon 2010, 205).

(h) [843, note 5] « L'emploi de *comme* corrélatif de *si*, *aussi*, etc., condamné par les commentateurs de Vaugelas tant en poésie qu'en prose (cf. Steicher, 1936, p. 130-131), disparaît en faveur de *que* dans la seconde moitié du siècle : ainsi P. Corneille, dans l'édition de ses œuvres de 1660, corrige systématiquement *comme* en *que* ». Si l'on confronte cette assertion à nos données sur *ainsi comme*, on observe qu'il représente moins de 3% des emplois par rapport à *ainsi que* dès 1560 en poésie, 1580 en théâtre, et 1610 en prose (Vachon 2010, 159), trois dates de tournant antérieures à celle relevée par Z. Marzys.

Ces remarques rendent compte de l'intégralité des recoupements entre les commentaires de Z. Marzys sur la langue de Vaugelas et notre thèse. Le faible nombre de recoupements s'explique par l'orientation plus lexicologique des *Remarques* de Vaugelas, alors que nous avons surtout étudié des phénomènes grapho-phonétiques et grammaticaux, ainsi que par le fait que les *Remarques* se placent à l'extrême fin de notre corpus. Nos comparaisons sont par conséquent très ponctuelles et ne concernent qu'un nombre extrêmement réduit de notes par rapport au nombre impressionnant d'analyses et de commentaires généreusement fournis par Z. Marzys. Mais elles montrent néanmoins l'extrême précision et fiabilité des observations de détail de l'auteur. La connaissance parfaite qu'il a de la langue du 17e siècle fait en outre que, même en l'absence de statistiques, il décrit de manière pertinente l'usage réel de la variété standard.

Il est nécessaire par ailleurs de souligner le nombre, la valeur et la pertinence des analyses lexicales de Marzys : analyses sémantiques ancrées dans le contexte du 17e

siècle de termes commentés par Vaugelas (*poitrine* et *face* [212-213], *demeurer* [329, note 5], *féliciter* [426, note 4], etc.) ou de notions employées par Vaugelas comme outils d'analyse (*remarque* [65, note 4], *perfection* [334, note 4], etc.), mais aussi analyses étymologiques ou syntaxiques, et surtout étude systématique de l'emploi de chaque terme dont l'usage est commenté par Vaugelas, et ce même lorsqu'une seule remarque porte sur une dizaine de familles lexicales [R 133, 340, 439-441, etc.], ce qui témoigne d'une masse de travail tout simplement colossale. Z. Marzys a le souci de l'interprétation et de la remise en contexte de chaque terme choisi par Vaugelas, pour nous offrir une lecture éclairée, documentée et précise de ses *Remarques*.

Les dizaines d'années de recherche consacrées à cette édition ont été pleinement mises à profit par Z. Marzys, et son apport à la connaissance de l'œuvre de Vaugelas est aussi indéniable qu'exceptionnel[4]. Outre la mention ci-dessus de l'attention systématique portée aux analyses lexicales, les contributions de l'auteur sont multiples : il s'attache à résoudre les allusions de Vaugelas à des auteurs passés, antiques (notamment Quintilien) ou contemporains, et souhaite de manière générale ne laisser aucune zone d'ombre : toutes les affirmations quant à un fait de langue quel qu'il soit (graphique, lexical, morphologique ou syntaxique) sont mises en relief par Marzys par un relevé statistique dans *Frantext* ou par une série de citations d'occurrences et de commentaires de grammairiens afin de déterminer si la remarque de Vaugelas était novatrice, contestataire ou s'insérait dans un mouvement global, et, ce faisant, de mieux le positionner par rapport aux auteurs et aux théoriciens de la langue du siècle classique.

Ci-après quelques références ou citations proposées en complément par Gilles Roques :

– [72, note 19] La source pourrait être Thomas d'Aquin : « Sunt ergo ea que sunt in voce earum que sunt in anima passionum note » (R. A. Gauthier, éd. Léonine, p. 9), « voces sunt signa intellectuum » (*Q. de malo*, q. 3, a. 9, arg. 8), et à travers lui la formule d'Aristote (*De l'interprétation* 1, 16a3) « Les sons émis par la voix sont les symboles des états de l'âme » (traduction Tricot, pp. 77-78). Ces trois citations sont tirées de *De la vérité : question 2, la science en Dieu* (Thomas d'Aquin, édité par S.-T. Bonino, 1996, Editions universitaires de Fribourg).

– [98, note 39] On peut relever *abonder en son sentiment* en 1623, dans Camus, *Agathonphile*, p. 881 : « J'ay rapporté les traductions tant pour n'estre pas tousjours à l'emprunt sur une mesme bourse, que pour les avoir rencontrées, comme chacun *abonde en son sentiment*, plus à mon goust. »

– [100, note 47] Certes *révérence* est beaucoup plus fréquent que *vénération*, mais il semble qu'il y ait quelques exemples de *vénération* chez Amyot : « et s'il ne demande pas de grands honneurs et de grandes *venerations* à la memoire des morts » (*Œuvres Morales de Plutarque*, François Huby, Paris, 1616, t. 1, p. 869), « ont en *veneration* la deesse Isis » (*Œuvres Morales de Plutarque*, Pierre Chevalier, Paris, 1612, t. 1, p. 1161), « chacune bande depuis eut en *veneration* et honora le sien » (*Ibid.*, 1165), « dieux, que le Rois des Preses iufques auiourd'huy, ont encore en *veneration* grande » (*Les vies des hommes illustres grecs et romains (Alexandre le Grand)*, Jean

[4] Notons qu'un certain nombre de passages de l'ouvrage se trouve sur le site internet *GoogleBooks* : ‹http://books.google.fr/books?id=6tfMOtqAgFgC&printsec=frontcover#v=onepage&q&f=false›

du Carroy, Paris, 1606, t. 2, p. 141b) ou « et depuis eut l'oracle en grande *veneration* » (*Les œuvres morales et meslées* (Des oracles qui ont cessé), Stoer, Genève, 1642 , t. 1, p. 1114).

Nous ne pouvons qu'admirer en conclusion la somme de travail colossale réalisée par Z. Marzys dans cette édition exceptionnelle des *Remarques* de Vaugelas, qui témoigne d'un nombre infini de collations minutieuses, de relevés et de comparaisons studieuses, et qui fournit une documentation systématique pour de nombreuses analyses de détail. Cette édition commentée crée ainsi une nouvelle référence pour les études sur le plus grand des remarqueurs.

Claire VACHON

Kirsten JEPPESEN KRAGH, *Le remplacement de l'imparfait du subjonctif par le présent du subjonctif considéré dans une perspective de grammaticalisation*, Copenhague, Museum Tusculanum Press (coll. Études Romanes, 60), 2010, 261 pages + Annexe + CD-Rom.

Dans cette thèse (PhD) un peu touffue, Kirsten Jeppesen Kragh (désormais KJK) s'est donné pour tâche de décrire la substitution de l'imparfait et du plus-que-parfait du subjonctif par le présent et le passé du subjonctif dans des contextes de passé au cours du XXe et au début du XXIe siècles. Il s'agit, plus précisément, de l'évolution qui aboutit au remplacement de, par exemple, *il voulut qu'elle vînt* par *il voulut qu'elle vienne* et de *il semblait qu'elle fût venue* par *il semblait qu'elle soit venue.* Pour ce faire, elle a composé, notamment à l'aide de Frantext, deux corpus littéraires, dont l'un – celui des académiciens – s'étend de 1900 à 2005 et l'autre – celui des non-conventionnels – de 1940 à 2000. Par "académiciens", KJK entend des écrivains membres de l'Académie française, lesquels sont censés écrire d'après les préceptes grammaticaux de celle-ci [118-120]. Les non-conventionnels, d'autre part, sont des écrivains « connus... pour leur distance par rapport aux traditions langagières » [121-122].

Le problème, cependant, c'est que, pour couvrir de manière satisfaisante tout un siècle, voire une période de 60 ans, il n'est aucunement suffisant de fonder ses résultats, comme le fait KJK, d'une part, sur rien que 18 romans (le corpus des académiciens), de l'autre, sur seulement quatre romans écrits par autant d'écrivains (le corpus des non-conventionnels) [131-132]. Dans les diagrammes 1, 2, 4 et 5 [145, 146, 153, 154], par exemple, où elle entend décrire l'évolution du corpus des académiciens, les années 1910, 1920, 1940, 1950, et 1960 ne sont représentées que par une seule œuvre par décennie, les auteurs en étant Anatole France, François Mauriac, Maurice Druon, Joseph Kessel et Michel Droit. Les années 1930 (deux œuvres), 1970 (deux œuvres), 1980 (quatre œuvres), 1990 (deux œuvres), et le début du XXIe siècle (trois œuvres) sont un peu mieux représentées [131-132]. Si, en conséquence, on ne peut pas dire que KJK décrive les périodes en question, en revanche, elle contribue à la connaissance des idiolectes littéraires des cinq auteurs mentionnés et des quatre non-conventionnels (Raymond Guérin, Alphonse Boudard, Philippe Djian, et Geneviève Brisac). Cela en soi est intéressant, mais il ne fallait pas tenter de faire croire aux lecteurs que ces diagrammes et d'autres pareils rendent compte des étapes de l'évolution de l'imparfait et du présent du subjonctif au cours du XXe siècle.

Aussi est-on content, vu cette insuffisance de ses corpus, que KJK ait décidé d'en créer un troisième en menant une enquête supplémentaire, dont la portée est cependant limitée. Pour étudier le remplacement de l'imparfait du subjonctif par le présent de ce mode après *il fallait que* vs *il fallut que*, *voulait que* vs *voulut que* et *attendait que* vs *attendit que*, elle a réuni sur Frantext « 468 romans datant de 1900 à 2000 » [197], ce qui lui permet de conclure, en s'aidant des diagrammes 24, 25, et 26 [198-199], que plus on progresse dans le temps, plus la substitution augmente, notamment après les imparfaits.

Dans les corpus des académiciens et des non-conventionnels, KJK analyse exclusivement le subjonctif dans les complétives et les circonstancielles finales, temporelles, concessives, exclusives (introduites par *sans que*) et de manière (introduites, entre autres, par *de façon (à ce) que* ; terme emprunté à la grammaire de Grevisse-Goose (1986)) [126][1]. Elle laisse de côté le subjonctif dans les principales, le considérant comme « rare et restreint » [14], ce qui est peut-être vrai par rapport à d'autres types de propositions où figure le subjonctif, mais ce n'est pas un argument pour ne pas en tenir compte[2]. De même, KJK n'a pas pris en considération le subjonctif dans les relatives, parce qu'« il est régi par une distinction sémantique liée à la nature référentielle de l'antécédent et n'est pas, par conséquent, aussi mécanisé que dans les autres types de propositions » (*sc.* ceux dont il a été tenu compte ; quant à « mécanisé », terme étrange dans ce contexte, il veut probablement dire « régulier », « automatique ») [15]. Ce qui se cache derrière cette prise de position, ce doit être que KJK incorpore aux occurrences retenues les formes syncrétiques du subjonctif de la 1re conjugaison, entreprise risquée dans les relatives, où il faut déterminer le « mode pour chaque occurrence » [*ibid.*][3]. Par contre, dans la plupart des complétives et circonstancielles en question, on n'a pas à hésiter sur le mode à choisir[4]. C'est pourtant une question qui se pose au sujet des formes syncrétiques suivant un verbe de la pensée ou de la parole nié[5]. KJK apprend au lecteur qu'elle a enregistré en

---

1 C'est moi qui appelle *exclusives* les circonstancielles commençant par *sans que*. Voir Lagerqvist, Hans, *Le subjonctif en français moderne. Esquisse d'une théorie modale*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2009, pp. 41 et 248-254. Quant à KJK, elle intègre celles-ci dans les circonstancielles de manière, à côté de *de façon (à ce) que* etc. [126].

2 Reste à savoir ce que KJK entend par « principales », terme qui, dans ce contexte, est fort imprécis. Voir à ce sujet mon ouvrage cité ci-dessus, pp. 180-201 et 383-398.

3 On rencontre des formes syncrétiques de la 1re conjugaison analysées comme des subjonctifs dans les exemples (62) [135], (67) [136], (74) [145], (83) [156], (85) [162], (88-89) [170], (107) [188], et (141) [220]. Parmi ces formes, celle de (88) est éventuellement un indicatif.

4 Ainsi, par exemple, dans mon ouvrage déjà cité sur le subjonctif, pp. 85-86, les complétives régies par un verbe de volonté ont un taux d'autonomie de 99 pour cent (mes deux corpus), les circonstancielles concessives un taux d'autonomie de 98 (le corpus Q) et de 99 pour cent (le corpus M), alors que les circonstancielles finales, temporelles et exclusives ont un taux d'autonomie de 100 pour cent (les deux corpus). J'entends par *taux d'autonomie* la part des occurrences non-syncrétiques du subjonctif obtenue en divisant celles-ci par le nombre total d'occurrences non-syncrétiques.

5 Dans mes corpus Q et M, le taux d'autonomie du subjonctif de ces complétives est de seulement 36 et 47 pour cent respectivement.

tout 52 subjonctifs dans les complétives dépendant d'un verbe « d'opinion-déclaration » [194], mais rien n'est dit du traitement des formes syncrétiques dans ces propositions.

Si KJK raconte en quelque sorte une histoire dont on connaît déjà la fin, cet ouvrage retient quand même l'attention à cause de l'optique linguistique appliquée au remplacement de l'imparfait et du plus-que-parfait du subjonctif par le présent et le passé de ce mode, et à cause de certains résultats intéressants relatifs à la substitution en question dans les œuvres analysées. Ainsi, partant des théories de Henning Andersen sur le marquage, elle regarde l'indicatif comme un mode non-marqué par rapport au subjonctif marqué et, à l'intérieur de celui-ci, dans les contextes du passé, l'imparfait comme marqué et concurrençant un présent non-marqué [48-51], prises de position qui paraissent saines. C'est dans la perspective des mêmes théories de H. Andersen que KJK aborde la question du recul et de la disparition partielle de l'imparfait du subjonctif au profit du présent. « Un changement, dit-elle, qui est motivé de façon interne commence toujours dans un contexte non-marqué », et « le domaine marqué se rétrécit parce que le domaine non-marqué s'étend » [48-49].

Dans les œuvres étudiées, KJK peut constater que certains contextes modaux, qu'elle appelle correctement, vu qu'ils sont tournés vers l'avenir, prospectifs, sont plus enclins que d'autres à remplacer l'imparfait du subjonctif par le présent. Il en est ainsi des circonstancielles régies par les conjonctions *avant que*, *jusqu'à ce que*, *pour que*, et *afin que* [167-171, 204, 242-243, 250] ainsi que des complétives suivant *il faut* et les verbes de volonté [187-192, 204, 242-243, 250]. Pour ce qui est de la thèse principale défendue par KJK, à savoir que, dans les contextes du passé, l'opposition temporelle *imparfait du subjonctif* vs *présent du subjonctif* est en train de se transformer en une opposition *atemporalité* vs *registre* [235-248], même si l'analyse des œuvres dépouillées y prête un appui, il reste à l'ancrer dans un corpus de grande envergure.

Personnellement, je pense que, pour plus de clarté et pour éviter toute confusion, il vaut mieux parler de grammaticalisation lorsqu'il y a passage de morphèmes lexicaux à des morphèmes grammaticaux et que, par exemple, *habuissem*, *habuisses*, etc. *litteras scriptas* remplacent *scripsissem*, *scripsisses*, etc. *litteras*, et de réanalyse (ou de regrammaticalisation) quand il y a évolution à l'intérieur de la grammaire et que *j'aie*, *tu aies*, etc. *écrit les lettres* se substituent à *j'eusse*, *tu eusses*, etc. *écrit les lettres*. Ainsi, à mon sens, le titre de l'ouvrage est imprécis et risque de laisser déconcerté le lecteur éventuel[6].

Hans LAGERQVIST

---

[6] La langue de KJK, incertaine au début du livre, s'améliore au fur et à mesure qu'elle avance dans son exposé. Quelques fautes auraient dû être éliminées : le verbe *proposer* est suivi de l'indicatif [21] ; le verbe *démontrer* est utilisé à la place de *montrer* [*ibid.*] ; *il ressort* a été employé pour *cela ressort* [119, 120, 143] ; le participe passé *envisagé* prend la forme du féminin pluriel par fausse analyse syntaxique [121] ; *ce qui* sujet est suivi d'un verbe fini à la 3e personne du pluriel [162] ; le substantif *requête* se voit attribuer le sens de *enquête* [197-199] ; le nom de *Grevisse* est orthographié avec un accent aigu sur le premier *e* [11, 214, 257]. On se demande en outre pourquoi KJK abandonne la terminologie courante en appelant le passé du subjonctif « passé composé du subjonctif » [*passim*].

Les expressions verbales figées de la francophonie. Belgique, France, Québec et Suisse, édité par Béatrice LAMIROY, en collaboration avec Jean-René KLEIN, Jacques LABELLE, Christian LECLÈRE, Annie MEUNIER, Corinne ROSSARI, Éditions Ophrys, Paris (Collection *L'essentiel français*), 2010, IX +163 pages.

Cet ouvrage propose une étude sur les expressions figées considérées dans une perspective francophone. Il s'agit du bilan actuel d'un projet en cours : créer un dictionnaire comparatif de ces expressions, étudiées dans quatre variétés francophones, celles de Belgique, de France, du Québec et de Suisse. Ce projet est mené par un très grand nombre de collaborateurs répartis en quatre équipes francophones. Il est ancré dans les travaux distributionnels de Maurice Gross et de son équipe, qui ont classifié les combinatoires de verbes simples et d'expressions verbales figées du français de France. Selon Maurice Gross, qui a recensé environ 45.000 expressions, le nombre d'expressions figées est beaucoup plus large que ce que les spécialistes reconnaissent généralement. Comme le groupe de chercheurs de ce projet partagent le point de vue de Gross, leur premier défi est de proposer une définition du terme *expression verbale* qui puisse servir de point de départ opératoire de l'étude linguistique et du dictionnaire (voir la discussion plus bas, à propos des Chapitres I et III). L'aspect francophone du projet constitue le second défi du projet, puisqu'il faut établir une base de comparaison, un *tertium comparationis* de la variation entre les quatre variétés. Ce problème sera abordé plus bas. Finalement, les auteurs signalent l'intérêt cognitif de ce projet.

Le livre se compose d'une préface [1-4] qui présente le projet, son double but (linguistique et francophone) et quelques définitions. Le chapitre I [7-26] est fondamental, puisqu'il est consacré à la définition du phénomène du figement. Nous allons nous pencher sur ce sujet par la suite. Le chapitre II [27-55] est consacré à la variation géographique et aux problèmes de définition liés à ce terme. Pour chacune des quatre variétés sont précisés les éléments suivants : la situation géographique, un aperçu historique et les expressions figées typiques de la variété (belgicismes, francismes, québécismes, hélvétismes). Y figurent aussi les expressions d'emprunts aux langues voisines. Une section importante est consacrée aux intersections entre variétés. Dans le chapitre III [57-96] les auteurs reprennent la question du figement des expressions et montrent les diverses possibilités de modification malgré leur nature figée et leurs variations francophones. Le chapitre IV [97-116] présente les aspects sémantiques : la description du sens des expressions (y inclus les problèmes liés à l'établissement des relations de synonymie et d'antonymie) et de leurs aspects pragmatiques. L'ouvrage se termine par une brève conclusion [117-120] qui résume les visées de l'ouvrage tout en ouvrant la perspective vers d'autres variétés francophones. Ensuite une bibliographie [121-129], un glossaire [131-133], un extrait du dictionnaire [135-159] et un index de mots cités dans l'extrait du dictionnaire BFQS [161-163]. Sont écartées de l'ouvrage les expression utilisées dans la langue technique ainsi que les expressions vieillies.

Les expressions verbales figées sont décrites du point de vue lexical et syntaxique (chapitre I et III). Les auteurs soulignent – avec raison – l'importance des éléments figés dans la production langagière, et la conséquence de la présence de nombreux éléments figés pour la compréhension et pour l'apprentissage d'une langue (maternelle ou étrangère). Suivant les définitions proposées, on a calculé que les séquences figées constituent

entre 30% et 52 % d'un texte écrit, et 58% dans la production orale (voir références [7 *sq.*]). Pour pouvoir comprendre et accepter ces points de vue sur l'omniprésence du figement et les fondements théoriques qui les sous-tendent, il faut une définition convaincante du phénomène de figement. Comme tous les spécialistes qui se sont penchés sur le figement, les auteurs admettent néanmoins la quasi-impossibilité de proposer une définition précise, puisque le figement est un phénomène graduel. Ils proposent une première définition : une *expression verbale figée* est une unité *polylexicale*, organisée autour d'*un noyau verbal*, à l'exclusion des proverbes, dictons ou adages. Dans ces unités, *le verbe* et au moins *un argument* (sujet ou complément) *sont figés*. Sont cités comme exemples illustrant ces critères : *les carottes sont cuites*, *s'arracher les cheveux*, *faire feu / flèche de tout bois*, *être tout oreille*, *jouer avec le feu*, *tomber comme un cheveu sur la soupe* [10 *sq.*]. Aux critères définitoires formels s'ajoute le critère d'inalysabilité synchronique, qui est illustrée par les expressions du type *avoir beau faire*, *en être pour ses frais* [11]. Ce dernier critère est développé dans la section 2.1. traitant les critères linguistiques, et notamment l'opacité sémantique ou la non-compositionnalité du sens. Les auteurs illustrent la scalarité du figement par les multiples emplois du verbe *prendre*, allant d'un emploi totalement libre, comme *prendre un livre*, *ses clés*, jusqu'au figement et l'opacité complets, comme *prendre des vessies pour des lanternes* 'se tromper grossièrement', en passant par ce qui est classé comme des cas de mi-figement, tel *prendre un train*, *un avion*, *le métro*... Le phénomène d'opacité est formulé comme une opposition entre paradigmes ouverts ou fermés. La syntaxe libre est caractérisée par les possibilités combinatoires des éléments (comme le libre choix de la complémentation que nous venons de citer : *prendre un livre*, *ses clés*). Cette liberté est, bien sûr, relative, puisque les règles combinatoires sont conditionnées par le lexique. Les auteurs se réfèrent sur ce point aussi à la théorie du lexique-grammaire élaborée par Gross et son équipe. Les études sur corpus illustrent en effet les contraintes de coocurrence, et sur ce point, les auteurs auraient pu se référer aux études sur les « collostructions », en particulier à celles de Stefanowitsch et Gries[1]. D'autre part, le figement se caractériserait par le caractère fermé de leur paradigme. Une précision s'impose pourtant ici : dans le cas d'une expression entièrement figée, il est bien question d'une rupture paradigmatique par rapport à l'emploi libre, telle l'expression *prendre ses jambes à son cou* dans les sens de 's'enfuir', qui ne permet aucune des modifications suivantes : **prendre ses pieds à son cou*, **prendre ses jambes à sa nuque*, **saisir ses jambes à son cou*. C'est-à-dire que le type d'expression illustré par *prendre ses jambes à son cou* ne fait pas partie d'une structure paradigmatique. Nous ne pouvons donc pas accepter l'idée qu'il s'agit dans de tels cas d'un « paradigme fermé » [15]. Par contre, il s'agit bien de paradigmes fermés dans le cas des constructions à verbes supports, comme *avoir le cafard*, comparable à *avoir peur*, *avoir la trouille*. Si le premier (*avoir le cafard*) est cité à la page 17, nous n'avons pas trouvé de discussion concernant l'inclusion – ou l'exclusion – des constructions à verbes supports parmi les expressions figées, ce qui nous étonne. Tout compte fait, le sens du terme d'*expression verbale figée*, qui est le sujet de l'ouvrage, reste inévitablement assez vague, englobant des unités de nature disparate. Les auteurs le reconnaissent explicitement en fournissant leur définition définitive [26] :

---

[1] Stefanowitsch, Anatol & Th. Stefan Gries (2003): «Collostructions: Investigating the interaction of words and constructions», *International Journal of Corpus Linguistics* 8:2, 209-243.

« une expression figée est une unité phraséologique constituée de plusieurs mots, contigus ou non, qui présentent un certain degré de figement sémantique, un certain degré de figement lexical et un certain degré de fixité morphosyntaxique. »

Cette définition est courageuse en ce sens que les auteurs savent qu'elle est insuffisante et se prête à la critique. Néanmoins, le but du présent ouvrage étant de proposer une définition assez ample afin de pouvoir englober les structures qu'on désire présenter dans leur variation francophone, nous trouvons que le choix est absolument défendable, d'autant plus que la discussion linguistique qui précède la définition fournit des arguments solides et clairs en faveur d'une définition vague.

Le statut ontologique des expressions figées est seulement abordé pp. 20 *sq.*, selon la perspective psycholinguistique, c'est-à-dire qu'il s'agit de se demander si les expressions sont enregistrées en mémoire discursive comme un tout, ou bien si elles sont d'abord traitées de manière compositionnelle avant d'être globalisées en fonction du contexte. Suite à cette perspective intéressante, il nous semble qu'il aurait été fort utile d'aborder la question de savoir si la nature des expressions est plutôt lexicale ou grammaticale. Plus précisément, il nous semblerait pertinent de lier ces expressions au concept de *construction* selon la *Construction Grammar* (voir non seulement la CG au sens étroit : Croft, Goldberg, mais aussi les approches apparentées : Stefanowitsch & Gries et Taylor)[2]. En effet, selon la CG il existe des schémas productifs à plusieurs niveaux de la langue, depuis le niveau des mots à celui de la phrase. Le lecteur aurait apprécié une comparaison entre l'approche de la CG et l'approche adoptée ici, basée sur le lexique-grammaire de Gross.

Le chapitre III présente la structure « canonique » des expressions figées selon la notation du lexique-grammaire de Gross, y compris les éléments libres ou figés qui y sont attachés ainsi que les modifications structurelles des expressions. C'est ainsi que l'expression *Paul apporte de l'eau au moulin de Luc* 'fournit des arguments en faveur de', sera formalisée de la façon suivante N [V N Prép N de] N, et l'expression *Paul passe au peigne fin le bureau* 'inspecte minutieusement', sera formalisée comme : N [V Prép N Adj] N [64].

Le chapitre III montre aussi que ces structures présentent des formes divergentes dans les quatre variétés francophones. C'est ainsi que les quatre variétés acceptent l'expression *débarrasser la table* dans le sens d''enlever ce qui reste sur la table après un repas'. Mais l'expression *ôter la table* est un québécisme, alors que *lever la table* est un

---

[2] Croft, William (2001): *Radical Construction Grammar. Syntactic Theory in Typological Perspective*, Oxford: Oxford University Press, Croft, William & D. Alan Cruse (2004): *Cognitive Linguistics*, Cambridge: Cambridge University Press, Goldberg, Adele (1995) : *A Construction Grammar Approach to Argument Structure*, Chicago: The University of Chicago Press, Goldberg, Adele E. (1998) : «Patterns of Experience», dans Tomassello, Michael (ed.) *The New Psychology of Language: Cognitive and Functional Approaches to Language Structure, volume 1.* New Jersey: Lawrence Erlbaum, 203-219, et Taylor, John (1998): «Syntactic constructions as prototype categories» dans Tomasello, Michael (ed.) *The New Psychology of Language: Cognitive and Functional Approaches to Language Structure, volume 1.* New Jersey: Lawrence Erlbaum, 177-202.

francisme[3] [67]. L'expression *tomber sur le paletot de qqn* 's'imposer à qqn ou attaquer qqn' s'utilise dans les quatre variétés, alors que son synonyme *tomber sur le râble de qqn* n'existe pas en québécois, mais bien dans les trois autres variétés et une autre expression ayant le même sens, *tomber sur le poil de qqn*, est utilisée seulement en France et en Suisse [73]. Ceci nous mène à présenter les fondements de l'organisation francophone de l'ouvrage.

Le deuxième volet de l'ouvrage concerne donc les quatre variétés francophones: le français de Belgique, de France, du Québec et de Suisse, notées respectivement par les sigles BFQS. Les réflexions des auteurs sont présentées dans le chapitre II. Elles se basent sur le rejet d'un ancrage hexagonal de l'étude des variétés francophones, ce qui est une position courageuse et non-conventionelle, dans la mesure où le point de référence de la variation diatopique est traditionnellement le français de Paris, « le français standard », ou « le français de référence ». En choisissant cette position, les auteurs se conforment à une position non-centraliste de la francophonie, recommandée dans nombre d'études francophones récentes (voir par exemple les arguments convaincants de Klinkenberg[4]). Selon les auteurs, le rejet du français de l'Hexagone comme *tertium comparationis* est motivé par le fait que ce français correspond à une norme parisienne, par rapport à laquelle il existe des variations intra- ou extra-hexagonales qu'il faut intégrer dans une étude sur les expressions. En outre, pour un grand nombre d'expressions, il y a un débordement dialectal. Ainsi, l'expression belge *avoir facile/difficile à*, signifiant 'avoir de la facilité ou de la difficulté à', existe-t-elle dans le Nord et l'Est de la France et sporadiquement aussi dans d'autres régions [29]. Il va de soi que les variations régionales ou dialectales existent aussi dans les autres variétés francophones. Néanmoins, ces variations à l'intérieur des domaines ne sont pas prises en compte. Les auteurs ont adopté le terme *français commun* ou BFQS pour indiquer ce que tout francophone appartenant à l'un des quatre domaines reconnaîtra immédiatement comme faisant partie de son usage. C'est le cas des expressions suivantes, toutes annotées BFQS: *aller dans le décor* 'sortir accidentellement de la route', *clouer le bec à qqn* 'faire taire par argumentation', *venir au monde* 'naître', alors que les expressions suivantes sont adoptées par une ou plusieurs variétés francophones, un belgicisme (B): *avoir drôle* 'se sentir mal à l'aise', un francisme (F): *se faire appeler Arthur* 'se faire engueuler', un québécisme (Q): *cogner des clous* 'sommeiller en laissant tomber la tête', ou un helvétisme (S): *se miner le plot* 'se fatiguer, se tracasser' [30 *sq.*]. Les différentes combinatoires existent, telles BQS: *il fait cru* 'il fait froid et humide', BFS: *pédaler dans la choucroute* 'faire de vains efforts désordonnés' [30], FQS: *ne pas aller chier loin avec qqch* 'ne pas pouvoir faire grand-chose', BS: *avoir du lait derrière les oreilles* 'manquer d'expérience', QS: *faire boucherie* 'abattre un animal pour la consommation domestique' [53 *sq.*], etc.

---

3 Comme les auteurs ne citent pas leurs sources, le lecteur se voit dans l'obligation d'accepter l'évaluation des collaborateurs concernant la provenance des expressions. Cela peut poser problème dans la mesure où ces évaluations ne sont pas toujours partagées par d'autres locuteurs. Les variantes à l'expression commune *débarrasser la table* illustrent cette situation, car un petit sondage auprès de quelques locuteurs a mis en doute les qualificatifs des expressions *ôter la table* (Q) et *lever la table* (F).

4 Klinkenberg, J.-M., 2009. « Quel avenir pour le français au XXIe siècle ? », in: Verstraete-Hansen, L. / Toft L. (ed.), *Une francophonie plurielle*, *Etudes Romanes*, Museum Tusculanum Press, 17-31.

Concrètement, l'identification des expressions figées francophones a néanmoins été faite à partir de la liste des 45.000 expressions établie par Maurice Gross après un tri préalable selon la définition adoptée dans ce projet [51]. Ensuite, les équipes B, Q et S ont évalué quelles expressions de cette liste étaient communes à toutes les variétés, ce qui était le cas dans la majorité des cas (liste F « français commun »). Dans un deuxième temps, les équipes B, Q et S ont établi chacune une liste aussi complète que possible des expressions propres à leur communauté linguistique (liste non-F, voir [51 *sq.*]). Ces expressions ont été ajoutées et évaluées par l'ensemble des équipes, afin d'établir les intersections entre variétés, ce qui ressort d'un tableau instructif p. 51. Notons pourtant deux problèmes liés à cette façon de procéder: *primo*, que la liste F ne correspond pas au symbole F dans le sens de « francisme », ce qui n'est pas un choix très conséquent pour la présentation, et *secundo*, que la procédure d'identification des expressions, communes ou non, semble trop reposer sur l'intuition des collaborateurs.

En conclusion, cet intéressant ouvrage, qui se distingue par une présentation précise et agréable à lire, est original dans la mesure où il combine deux objectifs : premièrement, une étude détaillée, très bien documentée au niveau linguistique, basée sur la linguistique distributionnelle, d'un phénomène grammatical très complexe. Deuxièmement, il présente une étude de quatre variétés francophones qui sont analysées sur un pied d'égalité. Il faut admettre que la qualification des variantes dans les quatre variétés n'est pas documentée, et à juger d'après l'extrait du dictionnaire, les auteurs n'ont pas l'intention de fournir leurs sources concernant l'origine géographique des expressions[5]. L'ouvrage intéressera les linguistes, y compris les linguistes variationnels ainsi que les apprenants du français.

Lene SCHØSLER

Pierre RÉZEAU (études rassemblées par), *Richesses du français et géographie linguistique*, vol. 1, De Boeck (« Champs linguistiques »), 2007, 501 pages.

Les utilisateurs du *Dictionnaire des régionalismes de France* (2001) – désormais *DRF* –, et les lecteurs attentifs à la variation géographique du français trouveront plusieurs intérêts à ce recueil d'études rassemblées par Pierre Rézeau, distribuées en quatre parties : *Régionalismes du XIXe siècle* ; *Régionalismes des XXe et XXIe siècles* ; *Lexicographie différentielle et lexicographie générale* ; *Compléments au DRF.*

---

[5] Les auteurs de l'ouvrage se réfèrent entre autres à un volume de Bernet & Rézeau ; nous signalons que celui-ci vient de paraître en deuxième édition : Bernet, Charles / Rézeau, Pierre, (2008, 2010). *On va le dire comme ça. Dictionnaire des expressions quotidiennes*, Paris, Balland, Livre de Poche 2010, 1085 pages. Nous ajoutons une référence toute récente par les mêmes auteurs, tout aussi solide des points de vue philologique et métalexicographique, et qui n'a pas encore pu être prise en considération dans l'ouvrage rédigé par Lamiroy : Bernet, Charles / Rézeau, Pierre, 2010. *Expressions du français quotidien*, Paris, Balland, 946 pages. Ces volumes par Bernet & Rézeau prennent la suite du *Dictionnaire du français parlé* (1989, 1991) et des *Richesses lexicales du français contemporain* (1995).

On découvre en premier lieu des sources nouvelles qui traitent de différentes manières la variation régionale, du XIXe siècle au début du XXIe siècle. J.-P. Chambon et P. Rézeau présentent successivement deux cacologies : les « Locutions vicieuses » du *Guide du voyageur* de J.-B. Bouillet (1836), Bourguignon d'origine, constituent un témoignage sur « les particularismes lexicaux et grammaticaux du français parlé à Clermont-Ferrand » [106], plus ancien que le relevé, plus vaste, de Francisque Mège (*Souvenirs sur la langue d'Auvergne* (...), 1861). L'*Hécaton cacologique* mulhousien (1837) « constitue à ce jour le plus ancien recueil de cacologies consacré au français en Alsace » [121], antérieur au recueil de J. Dhauteville (*Le français alsacien. Fautes de prononciation et germanismes*, 1852) habituellement donné comme le premier témoignage des particularités régionales alsaciennes. Le même P. Rézeau, toujours intéressé par l'Alsace qu'il connait bien, exploite un autre témoignage de l'usage du français à Strasbourg au milieu du XIXe siècle, le *Journal* intime d'Amélie Weiler, rédigé de 1840 à 1859, qui apporte « un intéressant contrepoint à l'étude de Dhauteville » [146], donnant de précieux renseignements sur la prononciation, l'histoire de l'orthographe, l'emploi et la morphologie des parties du discours et surtout sur le lexique. P. Rézeau présente aussi « Un Dictionnaire languedocien-français anonyme », adaptation de celui de l'abbé de Sauvages rédigée de la fin du XVIIIe siècle au début du XIXe siècle par un auteur originaire de Saint-Hippolyte-du-Fort (Gard), qui a été utilisé par le DRF, car il apporte de riches données pour l'histoire des régionalismes, notamment du Gard, et aussi du français officiel. Poursuivant son tour de France dans le temps, P. Rézeau s'attache à un autre dictionnaire, le *Dictionnaire d'argot et de langue populaire* de F.- F. Vivier, publié en 1934 et qui, tout en faisant une compilation de dictionnaires d'argot des XIXe et XXe siècles, donne une liste intéressante de faits de langue lorrains. Enfin, nous arrivons à l'époque actuelle avec l'étude de J.-P. Chambon, qui a observé sur le terrain le français parlé à Ronchamp (Haute-Saône) « à la fin du XXe et au début du XXIe siècle », donnant une liste de termes exemplifiée et commentée.

Le traitement et l'exploitation des sources sont effectués avec la distance critique requise, contrairement à certaines publications antérieures, comme celle de Lothar Wolf, évoqué par P. Rézeau [121], qui, sous un titre isolant les faits diatopiques du « français » (*Le français régional d'Alsace*, 1983), constitue une compilation de traités normatifs mêlant tout ce qui est contraire au français de référence. L'exploitation lexicographique des textes littéraires requiert aussi une grande prudence philologique, comme le montrent les études de J.-P. Chauveau et P. Rézeau. Le premier relève et situe les termes et leurs emplois régionaux dans le roman de Michel Picard, *A Pierre fendre* (2005), qui raconte l'histoire d'un jeune garçon d'une douzaine d'années, Pierre, originaire de Lorraine et accueilli dans un village du Bas-Dauphiné (région appelée les *Terres-Froides*) pendant la Deuxième guerre mondiale. J.-P. Chauveau fait la part des faits régionaux communs à la Lorraine et au Dauphiné et des faits propres à l'usage rural de l'Isère, qui sont, pour beaucoup, révolus. Il est même étonnant de constater que certains termes régionaux employés dans le roman ne figurent pas dans les recueils de régionalismes de l'Isère. P. Rézeau, pour sa part, étudie « Les traits régionaux dans l'œuvre romanesque de Michel Quint », qui appartiennent au français du nord de la France ; il en détaille principalement le lexique, en distinguant les « mots géographiquement marqués » et les « créations de l'auteur à partir de régionalismes ».

Un autre intérêt de cet ouvrage réside dans le nombre et la variété des descriptions lexicographiques mises à disposition du lecteur, établies sur le modèle désormais

éprouvé du DRF. La quatrième partie donne des compléments aux articles du DRF, ainsi qu'un complément bibliographique et des exemples supplémentaires. Les sources présentées dans les deux premières parties sont illustrées pour la plupart par des listes d'articles éclairantes.

La troisième partie propose la réécriture de plusieurs articles du TLF, dont on connait depuis longtemps les insuffisances dans la présentation des variétés régionales du français, qui sont pour une bonne part à l'origine du projet « TLF-Etym » de révision des notices historiques[1]. L'étude de J.-P. Chambon et E. Grélois propose une révision de l'article *cheire* qui ne se limite pas à l'aspect diachronique, mais s'étend aussi « à la partie synchronique-descriptive de l'article » [327]. On lira aussi avec profit l'étude de J.-P. Chambon et H. Carles « À propos du traitement des emprunts à l'occitan dans le TLF », qui développe une réflexion théorique et méthodologique sur le traitement des emprunts du français général à l'occitan et donne en exemple le traitement étymologique de *gave* et de *causse*. L'étude de X. Gouvert, « Le traitement étymologique des ‹francoprovençalismes› dans le TLF. Problèmes méthodologiques et étude de cas », fait éclater le concept incertain de francoprovençal en distinguant, dans le TLF, les « mots attribués indûment au francoprovençal ou à l'un de ses dialectes » (*auberge*, *grolle*, *gone*, *mélèze*, ...), les « mots remontant à un étymon francoprovençal, mais formés dans une variété régionale du français » (*gnole*, *avalanche*, *bugne*, ...) et les « mots empruntés au francoprovençal, par l'intermédiaire d'une variété régionale du français » (*rave*, *falbala*, *moraine*, ...). Cette clarification nécessaire appuie les études de J.-P. Chambon, qui a posé à plusieurs reprises la question de la délimitation des variétés régionales du français et de leurs rapports avec le français officiel; « l'illusion de la filière francoprovençal > français standard » [408] repose sur un concept étymologique révolu qui entretient « la confusion entre diatopismes et dialectalismes, variété standard et variétés régionales, dialecte et régiolecte » [408], fondée sur le « dogme du dialecte ‹enrichissant la langue nationale› à mesure qu'il s'éteint, cette ‹figure idéologique de l'emprunt compensateur et réparateur› » [409] dévoilée justement par J.-P. Chambon (1997)[2].

C'est le dernier intérêt, et non le moindre, de ces études rassemblées par P. Rézeau, parmi lesquelles plusieurs développent une réflexion méthodologique, historique et idéologique sur l'origine et le traitement des variétés régionales du français, notamment celle de J.-P. Chambon et H. Carles. De telles recherches linguistiques qui affrontent avec des moyens adaptés la complexité de la variation diatopique contribuent à une meilleure connaissance de l'histoire générale du français.

Jean-Christophe PELLAT

---

1 V. Éva Buchi, « Le projet TLF-Etym (projet de révision sélective des notices étymologiques du *Trésor de la langue française informatisé*) », *Estudis romànics*, 27 (2005), p. 569-571.

2 V. Jean-Pierre Chambon, « Les emprunts du français moderne aux dialectes ou patois : une illusion d'optique en lexicologie française historique ? », *LALIES. Actes des sessions de linguistique et de littérature*, 17 (Aussois, 2-7 septembre 1996), p. 35; dans cet article, J.-P. Chambon mettait en cause « les emprunts supposés du français à l'occitan d'Auvergne ».

Pierre RÉZEAU, *Dictionnaire des régionalismes du français en Alsace*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2007, 655 pages.

Le *Dictionnaire des régionalismes de France* (DRF) de 2001 marque une étape importante dans l'évolution de l'étude du lexique des français régionaux, dotée (et il était temps) d'un travail sérieux, scientifique, à la hauteur de la lexicographie moderne. Déjà dans l'introduction du DRF [17], Pierre Rézeau avait annoncé la nécessité – et la belle perspective – d'études portant sur les régionalismes, à l'échelle des régions. Et voici donc le résultat : un très beau dictionnaire des régionalismes de l'Alsace [DRFA] portant sur une région particulièrement complexe, de par son histoire et de par la situation linguistique qui en découle. Une introduction concise mais bien documentée présente les éléments essentiels de cette histoire [9-19] et de ses conséquences linguistiques et sociolinguistiques ; l'on se reportera également à la bibliographie [644-655] et à certains articles du DRFA où sont fournis des renseignements encyclopédiques sur ces questions (notamment : **Alsace**, **alsacien**).

Rézeau propose une petite classification [18-19] des 447 articles du DRFA qui montre aussi les complexités de l'Alsace : régionalismes linguistiques, où le français d'Alsace choisit d'utiliser un mot autre que celui du français « de référence » (par ex. *auto-boxe*) ; régionalismes désignant des réalités propres à l'Alsace, souvent empruntés à l'alsacien (par ex. *winstub*) ; des mots encyclopédiques portant sur des phénomènes particuliers à l'Alsace (par ex. *Christkindel*) ; mots du français « de référence » qui ont un sémantisme particulier en Alsace (par ex. *annexion*). L'importance du DRFA se mesure en partie par rapport à la manière dont des mots de ces types différents ont été traités par la lexicographie traditionnelle du français, elle-même pas toujours très hospitalière face à des lexèmes régionaux[1].

Il est évident que l'étude du lexique du français régional relève de la lexicographie dite « différentielle », c'est-à-dire que, par la force des choses, les mots du français régional se définissent comme tels par rapport à leur existence (ou leur absence) en français « de référence »[2]. On sera frappé, en lisant le DRFA, par le pourcentage des mots relevés ici qui ne figurent pas dans la lexicographie traditionnelle du français. Cela s'explique peut-être dans le cas des mots d'emprunt (essentiellement donc, empruntés à l'alsacien). Un mot d'origine clairement dialectale comme par exemple *kougelhopf*[3] est présent dans les grands dictionnaires du français (Larousse, Robert, TLF), sans doute parce que le produit en question est connu aussi en dehors de sa région natale. Par contre, *kilbe* et *messti*, les deux désignant une 'fête foraine annuelle du village ou de la ville', sont absents de la lexicographie, bien que *kilbe* ait été reconnu selon les enquêtes du DRF en 1994-96 par 60% des correspondants dans le Haut-Rhin et par 30% dans le Bas-Rhin, *messti* par 100% dans le Bas-Rhin (où il est chez lui) mais par 0% dans le Haut-Rhin. Mot, donc, du Bas-Rhin. Un exemple plus compliqué est celui de *marcaire* 'vacher des troupeaux d'estive dans les Hautes-Chaumes' [= 'pâturages d'altitude (au-

---

1 L'article de Kurt Baldinger, qui date de 1957, « Contribution à une histoire des provincialismes », *RLiR* 21, 62-92, est toujours pertinent.

2 Voir les articles rassemblés dans Martin-Dietrich Gleßgen / André Thibault (ed.), *La lexicographie différentielle du français et le* Dictionnaire des régionalismes de France, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2005.

3 L'étymologie du mot alsacien lui-même n'est pas sûre [319].

dessus de 1000 m) dans les Vosges']. Le mot est relevé dans la lexicographie du français depuis Larousse 1873, son aspect régional étant cependant signalé. Il s'agit comme *kilbe* et *messti* d'un mot tiré de l'allemand (ou plutôt, de l'alsacien) *Melker/Malker*, 'celui qui trait les vaches' mais qui a pris une forme apparemment française, et qui est assez visible grâce au tourisme et aux fermes-auberges typiques des Hautes-Vosges même si (d'après les enquêtes du DRF 1994-96) il est relativement peu connu (taux de reconnaissance : Bas-Rhin : 40% ; Haut-Rhin : 20%). Ces chiffres sont d'ailleurs surprenants. S'il s'agit d'un mot régional (également attesté en Lorraine), sa forme et le peu de difficulté qu'il représente pour un francophone pourraient le faire passer pour un mot authentiquement français (* MARC- + suffixe -ARIUS). *Noques*, 'boulettes de la grosseur d'une noix, à base de farine, de beurre, d'œuf, de mie de pain, que l'on fait pocher', présente encore un cas différent. C'est aussi un mot d'emprunt, mais cette fois-ci à l'italien (*gnocco*, ou peut-être *gnocchi* puisque les attestations du DRFA sont toutes au pluriel ?), également relevé dans une partie de la Haute-Saône et dans le Territoire-de-Belfort, qui n'existe dans la lexicographie du français que dans des publications gastronomiques, ou dans le FEW (21,492b « matériaux d'origine inconnue » ; et ensuite BaldEtym 1,1730 [Baldinger ; Möhren]).

Une catégorie importante des mots relevés par le DRFA est celle des mots français (au sens : du français « de référence ») mais qui ont un sens assez spécial en Alsace. Le phénomène est bien entendu général et même quasiment universel dans les français régionaux (cf. DRF **débaucher**, **embaucher**). Les mots de ce type sont en général mal répertoriés et souvent ignorés ou omis dans les dictionnaires généraux. Les articles du DRFA témoignent de ce problème et montrent combien le DRFA lui-même est innovateur et important. Pour rester dans le domaine gastronomique, **quenelle** en fournit un autre exemple. Plusieurs emplois du mot montrent qu'il s'agit de calques sur l'allemand *Knödel*/alsacien *knöpfle* ; les emplois spécifiquement alsaciens (majoritairement des composés) sont absents des dictionnaires du français. De même, la phrase ... **de même** (sub **même** ; 'réponse de politesse à un souhait, à un salut d'adieu, à *merci*'), expression qui reprend peut-être (en français) l'alsacien *glichfalls*, n'existe simplement pas pour la lexicographie française. La locution **serrer les poings dans sa poche** (sub **poing**) 'ravaler sa colère envers qqn, subir un affront sans répliquer', est éventuellement à mettre en rapport avec une phrase allemande dont la locution française serait la traduction presque exacte (*die Faust in der Tasche/im Sack machen*). Cela n'explique pas de façon satisfaisante l'étendue de la zone de la France orientale où se trouvent des attestations de l'expression, qui comprend l'Alsace, l'Ardèche, le Doubs et le Lyonnais. Il est peut-être plus prudent de conclure qu'il s'agit d'une métaphore assez universelle. Dans le domaine plus syntaxique, est également absent de la lexicographie française l'usage **se réjouir pour quelque chose** : si ce tour est stigmatisé depuis le milieu du XIXe siècle, il est toujours vivant (sans doute calqué sur *sich uf ebs fraie* en alsacien = allemand *sich auf etwas freuen*).

Très souvent, même presque toujours, et on s'y attendait, les phénomènes relevés par le DRFA sont des phénomènes liés au contact des langues, que celui-ci se manifeste au niveau de calques, d'emprunts, ou simplement d'usages qui montrent une autonomie sémantique par rapport au français « de l'intérieur » (sub **intérieur**). (Ironie amusante : cette expression manque dans les dictionnaires du ... français de l'intérieur). Les phénomènes linguistiques auxquels peut donner lieu la réalité de l'Alsace ne sont pas toujours faciles à expliquer et le DRFA en est pleinement et intelligemment conscient. En le

lisant, on apprend non seulement dans quelle mesure le français régional en Alsace est spécial, mais aussi dans quelle mesure les contacts et les influences vont dans les deux sens. Ainsi, un garagiste qui m'apostrophiait régulièrement à Strasbourg en 1978 – sans doute, non sans ironie – avec un « Salut, meister ! » (le mot *salut* étant de surcroît accentué sur la première syllabe) utilisait, me semblait-il, un mélange qui est caractéristique des situations de code-switching[4]. Or, le mot *salut* ayant passé en alsacien (DRFA), la situation et l'analyse se compliquent. C'est donc un renseignement complémentaire et précieux que nous fournit le DRFA.

Le DRFA montre pleinement l'intérêt du français régional et de l'étude scientifique de son lexique. Il montre aussi, inévitablement, dans quelle mesure la lexicographie française est inadéquate pour rendre compte de la variété et de la richesse des français de France. C'est un ouvrage enrichissant en lui-même et il sera lu et consulté avec profit non seulement par ceux qui s'intéressent à cette belle région de la France et aux français régionaux, mais aussi par tout philologue – au sens étymologique. Car ce qu'il montre surtout, par l'amour des mots qu'il révèle, est l'importance du lien entre les mots et les êtres humains. On aimerait bien qu'il soit suivi d'autres publications concernant le reste de la France.

David TROTTER

Michel FRANCARD, Geneviève GERON, Régine WILMET, Aude WIRTH, *Dictionnaire des belgicismes*, Bruxelles, De Boeck Duculot, 2010, 400 pages.

Peu à peu, la lexicographie différentielle de la Belgique francophone progresse. La thèse non publiée de Jacques Pohl, *Témoignages sur le lexique des parlers français de Belgique* (1950), n'a guère connu de réception dans la communauté scientifique, étant restée pratiquement inaccessible aux chercheurs. *Le français régional de Bruxelles*, de Hugo Baetens Beardsmore (1971), a représenté une belle contribution pour son époque. Par la suite, le *Dictionnaire de belgicismes* de François Massion (1987)[1] et les *Untersuchungen zu Belgizismen* de Heinz Fuchs (1988) sont venus apporter leur pierre à l'édifice ; quant à la petite plaquette *Inventaire des particularités lexicales du français en Belgique* (1994), d'un collectif d'auteurs pourtant très réputés, elle dénotait un véritable recul théorique et méthodologique par rapport à ses prédécesseurs. Christian Delcourt, avec les deux tomes de son *Dictionnaire du français de Belgique* (1998, 1999), a offert au public un ouvrage très riche en citations, mais sans visée historico-comparative, et dont les définitions s'avèrent parfois déficientes. Enfin, on ne parlera pas ici des 'chasses aux belgicismes' et autres 'Bonneton' qui pullulent sur le marché mais n'apportent pas grand-chose à la communauté scientifique.

C'est dans ce cadre où beaucoup reste à faire qu'il faut saluer la publication du *Dictionnaire des belgicismes* (= DictBelg) de Michel Francard et de ses collègues. Ce nouvel

---

4 Voir Penelope Gardner-Chloros, *Language selection and switching in Strasbourg*, Oxford, Clarendon Press, 1991.

1 V. notre compte rendu, *ici* 53 (1989), 570 *sq.*

ouvrage a été élaboré au sein du Centre de Recherche Valibel – Discours et variation[3]. Il se caractérise, au sein de la lexicographie différentielle du monde francophone, par le soin extrême accordé aux données sociolinguistiques. En effet, la vitalité des mots traités à la nomenclature a été testée auprès d'un large échantillon représentatif de toutes les catégories de la population belge francophone. Les auteurs ont ainsi pu fournir des renseignements extrêmement fiables sur les taux d'usage et de reconnaissance des mots retenus, en nuançant la description selon les régions ; dans 33 cas, les lecteurs ont même droit à une carte où les différents tons de gris symbolisent pour chaque province les pourcentages d'utilisation effective des mots par les informateurs.

Les auteurs dominent la technique lexicographique, tout comme la théorie différentielle. La microstructure est par conséquent riche et pertinente. En plus des données habituelles (mot-vedette, transcription phonétique pour tous les mots, catégorie grammaticale, marques d'usage, remarques grammaticales, définitions componentielles numérotées, exemples forgés mais basés sur la documentation disponible), le DictBelg offre aussi au lecteur une rubrique « Vitalité et diffusion » qui se rapporte non seulement à la Belgique mais également au reste du monde francophone ; en accord avec la théorie différentielle, on trouvera ensuite une rubrique « Comparaison avec le français de référence », qui d'une part nous donne le (ou les) équivalent(s) dans le français des dictionnaires, et d'autre part nous renseigne sur la vitalité de ce (ces) équivalent(s) en français de Belgique.

Pour donner une bonne idée de la richesse et du caractère innovateur de certains articles, on lira ci-dessous la rubrique consacrée au mot *carré* n. m. "touche d'un téléphone qui sert à confirmer certaines opérations" :

> « Équivalent en fr. de référence : *dièse*, inusité dans cette acception en Belgique francophone. – Le dessin reproduit sur la touche de confirmation est nommé différemment selon les pays. Si les Belges francophones l'interprètent comme un carré, les Français et les Suisses romands considèrent qu'il s'agit d'un dièse, tout comme les Anglais (*hash key*). Les Québécois emploient *dièse* et *carré*, tandis que les Canadiens anglophones utilisent *number sign key*. Quant aux Américains, ils y voient plutôt le symbole de la livre (unité de poids), d'où l'appellation *pound key*. En Flandre et aux Pays-Bas, on utilise *hekje* "petite grille" ; en Allemagne, *Raute* "losange" ou *Nummernsymbol* "symbole numéro". »

On l'aura compris, nous avons entre les mains beaucoup plus qu'un simple dictionnaire de belgicismes. Enfin, chaque article se termine par une brève rubrique consacrée à l'origine du mot.

La nomenclature est assez abondante. On a compté 91 entrées dans les « A » (en mettant de côté les entrées renvois) pour 71 chez Massion 1987, 106 dans l'*Inventaire* de 1994 et 48 chez Delcourt 1998. Le caractère relativement accueillant du DictBelg envers les régionalismes de fréquence et les mots bien attestés en francophonie mais régulièrement stigmatisés par les puristes (nous proposons d'appeler ces derniers *diastratismes*) est très précieux, car il permet d'affiner la représentation aréologique de ceux-ci à une échelle supra-nationale. Nous nous demandions par exemple, dans l'article que nous avons consacré à *rester* v. intr. « habiter » dans le *Dictionnaire des régionalismes de*

---

3 ‹www.uclouvain.be/valibel›

France de P. Rézeau (éd.), si « l'absence du mot (dans cette acception) chez MassionBelg 1987, FuchsBelg 1988 et Belg 1994 signifie qu'il est désormais suranné en Belgique, ou s'il a simplement été banni des nomenclatures parce que jugé comme relevant davantage du registre populaire que régional. » (DRF 2001, p. 885). La carte qui rend compte de la vitalité de cet emploi dans l'Hexagone (id., p. 886) montre clairement que ce diastratisme est en même temps un diatopisme, car il est loin d'être répandu dans tout le pays. On comprend toutefois que la Wallonie s'intègre ici à une aire compacte qui couvre la Picardie, la Champagne et la Lorraine.

Par rapport à une réalisation plus étendue comme celle du DRF de P. Rézeau, l'ouvrage contient bien sûr encore un réel potentiel de développement. Donnons ici la parole à Michel Francard : « Le lecteur comprendra que, pour ne pas aboutir à un ouvrage trop volumineux, nous avons dû limiter la quantité des matériaux retenus dans cet ouvrage, alors même que ceux-ci étaient disponibles. D'autres publications plus spécialisées sont déjà en chantier, où l'on trouvera des ajouts significatifs : des citations extraites de sources diverses, écrites et orales, des développements documentés sur l'histoire de chaque mot, etc. » [13]. C'est avec impatience que nous attendons ces publications à venir ; pour l'instant, on félicitera Michel Francard et son équipe pour ce bel ouvrage qui fera date dans l'histoire de la lexicographie différentielle francophone.

André THIBAULT

Philologie et édition

« Intavulare ». Tavole di canzonieri romanzi, I. *Canzonieri provenzali*, 10. *Barcelona, Biblioteca de Catalunya,* ***Sg*** *(146)*, a cura di Simone Ventura ("Intavulare", 9). Modena, Mucchi editore, 2006, XIV + 141 pages + 6 planches.

Également connu sous le nom de son ancien possesseur Pablo Gil y Gil, le chansonnier dit de Saragosse a l'avantage d'être à présent consultable en ligne[1]. Compilé dans les années 1350-1360, ses 128 folios (le dernier vierge) contiennent 286 textes dont l'intérêt pour la poésie lyrique médiévale est très particulier du fait du contexte littéraire catalan dans lequel il s'inscrit, avec pour commencer un chansonnier d'auteur réunissant la plus grande partie de l'œuvre de Cerveri disposée chronologiquement, soit 104 pièces dont 97 ne nous sont pas autrement connues, plus une collection de pièces lyriques de troubadours anciens, sorte d'anthologie qui accorde une place de choix à Giraut de Bornelh (obstinément cité sous la forme Guiraut selon un usage erroné mais largement répandu) avec 72 pièces, que suit loin derrière Raimbaut de Vaqueiras avec une vingtaine de pièces dont l'attribution est souvent abusive, plus une collection assez importante de 57 pièces tardives composées dans l'orbite toulousain, où sont privilégiées les compositions de Joan de Castelnou et Raimon de Cornet dans des versions où la catalanisation va au demeurant au-delà de la simple adaptation graphique[2]. S. Ventura donne une description précise du manuscrit, donnant à l'occasion des reproductions de détail pour illustrer son propos : ce chansonnier constitue donc un monument de la littérature catalane constitué à une époque de renouveau stimulé par l'activité du *Concistori del gai saber.* Si l'auteur souligne l'intérêt particulier dans le cadre d'une perspective catalane de la présence de Raimon de Cornet, c'est sur une base imaginaire : « vista la fitta trama di fatti retorici, stilistici, metrici, che lega la sua poesia proprio a quella di Cerveri » [50][3] : l'intérêt de la présence du poète de Saint-Antonin ressort plus sûrement de l'influence beaucoup plus évidente que le poète a pu exercer sur un Guillem de Masdovelles. On lira avec intérêt la section consacrée aux textes lyriques qui décrit de façon précise et intelligente les sections consacrées aux troubadours principaux et secondaires au regard de la tradition manuscrite et à la question des apocryphes de Raimbaut de Vaqueiras qui soulève de multiples questions que l'auteur laisse toutefois en suspens. Cette étude se prolonge avec la présentation des *vidas* et *razos* du chansonnier, que l'auteur relie à la tradition manuscrite et dont il donne un index comme le prévoit le projet de la collection "Intavulare". On précisera que l'essai de Cabré et Martí auquel l'auteur fait à l'occasion référence [31] a été depuis publié : on y trouvera d'utiles précisions et compléments sur

---

1 L'auteur n'indique que l'adresse du site de la Biblioteca de Catalunya, ‹http://mdc.cbuc.cat/cdm4/browse.php?CISOROOT=%2FmanuscritBC›, où les marges des versos sont malheureusement souvent sinon toujours (?) rognées, amputant le texte d'un bon centimètre (consulté le 17 août 2010). Mais on le trouve également à l'adresse ‹http://www.lluisvives.com/FichaObra.html?Ref=19267&portal=1› sur le site de la bibliothèque virtuelle Joan Lluís Vives, avec des marges correctes.

2 La question linguistique n'est malheureusement pas abordée par l'auteur.

3 C'est à tort que sont données à l'appui les références à *Trovatori a Valchiusa* de M. Perugi ainsi qu'à l'article que C. Di Girolamo a consacré en 2003 à la versification catalane.

« la facture et la présentation, le choix du contenu et la distribution des matériaux », avec « une hypothèse sur l'atelier de décoration, l'origine de la compilation et l'identité du commissionnaire du manuscrit ».

La partie tardive du chansonnier n'est pas examinée, ce qui peut se justifier dans la mesure où cette production n'entre pas dans le cadre chronologique de la collection, mais elle est naturellement inventoriée dans les index. On trouvera par contre dans l'article de Cabré et Martí de précieuses pages[4] sur cette section qui pose, au niveau de la fasciculation, des problèmes qui méritaient d'être traités de façon moins approximative que ne le fait l'auteur. Ainsi, Ventura [30] évoque un quinion qui serait constitué des f° 116-123, ce qui ne fait jamais que huit folios. Or, le n° 272 qui se situe au f° 119v se termine sur la dernière ligne avant la fin du dernier vers de la *tornada* commencée, lacune que Zufferey avait en son temps signalée en la situant entre ce folio et la section acéphale consacrée à Guilhem de Berguedan qui commence avec le f° 124[5]. Plus précisément, Ventura [28] décrit l'essentiel de la section tardive, soit les f° 97-123[6], comme une séquence de « tre quinioni di cui il primo privo di un foglio : XI[10-1] (ff. 97-105), XII (106-115), XIII (ff. 116-123) »[7], là où Zufferey considère que le troisième forme un quaternion[8], mal plié lors de la reliure, avec une disposition primitive des folios en : ...-115]-[120-121-122-123/116-117-118-119]-[124-... Compte-tenu que la première pièce de Bertran de Sant Roscha (n° 273) par laquelle débute le f° 120 ne commence pas une section (l'espace prévu pour l'initiale ornée s'étend sur quatre lignes) et que la dernière pièce conservée de Guilhem Borzach d'Aorlyach (n° 272) au f° 119v est amputée de la fin, on donnera raison à Cabré et Martí qui envisagent la perte d'un bi-folio distribué entre les séquences formées des f° 115 et 120 d'une part, 119 et 124 d'autre part.

On est par ailleurs surpris de voir la façon dont l'auteur aborde la question de la rubrique de la *canso* de Tomas Periz de Fozes *Si co·l vassayl* (n° 265) qui p. 109 n'est pas dotée d'indication de folio (en fait 123v), ce qui peut induire en erreur, d'autant que l'auteur affirme en note qu'elle se trouverait (« si troverebbe ») à la ligne 36 du f° 123v selon Zufferey : elle s'y trouve bel et bien, comme l'auteur le dit lui-même dans l'index sommaire des troubadours[9] ; l'auteur aurait été plus avisé, compte tenu de sa cautèle, de dire sans prendre position qu'une rubrique qui se rapporterait à cette pièce selon Zufferey se trouve à la dernière ligne du f° 123v[10]. Nous nous permettons d'ajouter ici quelques préci-

---

4 Art. cit., pp. 119-126, avec un commentaire sur Tomas Periz de Fozes, pp. 126-130.

5 F. Zufferey, *Bibliographie des poètes provençaux des XIVe et XVe siècles*, Droz, 1981, p. XXVII.

6 À laquelle Zufferey, *op. cit.*, p. XXVIII, adjoint le f° 127 dans un ensemble auquel il attribue le sigle D.

7 On rectifiera ainsi « XII[10] (ff. 106-115), XIII[10-2] (ff. 116-123) ».

8 Ventura parlait au demeurant bien d'un « quaderno » dans « Le scelte d'autore operate dal compilatore del ms. Sg », dans *Canzoni iberici*, éd. P. Botta, C. Parrilla, I. Pérez Pascual, Noia (A Coruña), Toxosoutos, 2001, vol. I, pp. 271-282, à la p. 276.

9 L'auteur dit en effet p. 120, n. 6, que la rubrique est « in realtà » au f° 123v.

10 On ne sait trop quel crédit Ventura accorde à l'hypothèse de Zufferey (voir pp. 30-31 et 41). Reposant sur l'état actuel du chansonnier, l'index des pièces ne tient naturellement aucun compte de cette reconstruction, les limites indiquées des cahiers étant situées entre les f° 115 et 116 d'une part, 123 et 124 d'autre part. Des notes auraient cependant pu signaler avec profit les divers accidents ayant amené à un

sions que ne donnait pas Zufferey[11] : la rubrique vagabonde qui se trouve bien à la fin du f° 123v présente les mêmes caractéristiques paléographiques que les autres, avec une disposition semblable sur la ligne et la même encre rouge : il s'agit donc bien d'une rubrique d'origine, qui se trouve précédée d'un grand vide de18 lignes succédant à la transcription d'une *canso* de Bertran d'Espanha (n° 280) qui clôt par conséquent une section. Pourquoi la rubrique ne figure-t-elle pas au-dessus de la première ligne comme cela arrive ailleurs pour les pièces transcrites en début de page ? C'est là un point que Cabré et Martí non plus n'abordent pas explicitement. *Si co·l vassayl* commence en effet avec un large espace ménagé sur dix interlignes en regard du premier couplet et du début du suivant destiné à la réalisation d'une grande initiale ornée d'une miniature qui n'a jamais été réalisée : il s'agit donc d'un début de section. Absente de toute la section consacrée aux anciens troubadours, cette configuration particulière se retrouve justement dans le cas de la première chanson de Ramenat de Montaut (n° 263 = Z 563,2) transcrite en tête du f° 115r, dont la rubrique, sur deux lignes, est donnée à la fin du f° 114v après un long vide de vingt-deux lignes succédant à la pièce précédente qui termine la section consacrée à Raimon de Cornet, avec en tête une réserve ménagée sur neuf interlignes (au regard du premier couplet et du début du suivant) destinée à accueillir une grande initiale du même type que celle prévue pour la pièce de Tomas[12] : on ne peut donc douter qu'il s'agit là d'un dispositif d'origine, et l'hypothèse de Zufferey s'en trouve par conséquent pleinement confortée[13].

En ce qui concerne les cinq sections identifiées par Cabré et Martí[14] pour la section tardive (« la combinaison d'un blanc et d'une initiale principale marque systématiquement le début de l'œuvre de chaque troubadour et divise aussi en cinq parties les poètes du XIVe siècle »), il convient de préciser quelques points. D'une part, seule la grande capitale prévue pour accueillir une enluminure et, point non négligeable, commençant un feuillet (le plus souvent au recto)[15] est l'indicateur d'un début de section, le blanc, qui pourrait au demeurant faire parfaitement défaut si la dernière pièce copiée venait à le remplir, indiquant uniquement qu'on a bien affaire à une fin de section. Il résulte de cette évidence que seules trois sections sont identifiables par la combinaison indiquée, à savoir les sections de Joan de Castelnou, de Ramenat de Montaut et de Tomas Periz de Fozes, la perte de folios, qu'identifient bien Cabré et Martí, ayant supprimé ces deux indices pour les sections supposées de Raimon de Cornet et d'un groupe de poètes initié par des pièces de Bertran de Sant Roscha. Celle de Cornet est acéphale, et si la première pièce de Bertran de Sant Roscha (n° 273) commence bien un recto de folio,

---

reclassement des cahiers ou des feuillets, indices précieux de la structure primitive du chansonnier qui importe certainement plus aux destinataires que l'actuelle.

11 *Op. cit*, p. XXVI-XXVII.

12 Les faits sont naturellement mentionnés, avec plus ou moins de détail, par Ventura, p. 41, et Cabré et Martí, p. 121.

13 Il arrive que des pièces présentant l'espace habituellement ménagé sur quatre lignes pour des initiales ornées aient leur rubrique au bas de la page précédente, mais celle-ci est alors précédée de deux (n° 261) ou trois lignes vides (n° 274), voire d'aucun (n° 245).

14 Art. cit, p. 102.

15 Le cas de la partie consacrée aux anciens troubadours est spécial, avec une demi-page vierge avant la section consacrée à Raimbaut de Vaqueiras.

la réserve prévue pour l'initiale est aménagée sur quatre lignes comme pour les compositions situées au sein de chaque section. Seule originalité, sa rubrique ne figure pas au-dessus de la première ligne comme c'est le plus souvent l'usage, mais dans les deux premiers interlignes (l'incipit figurant à l'interligne suivant), mais ce trait se retrouve ailleurs, comme aux n° 6, 43 ou 95, où la rubrique ne dépasse pas cependant la première ligne. Si la dernière chanson de Joan de Castelnou se conclut bien sur un grand espace vierge indiquant une fin de section permettant d'induire que Raimon de Cornet disposait d'une section propre, la situation est différente dans le cas de Bertan : le folio 115 se conclut bien sur un grand blanc, mais le fait que les pièces de Bertan soient inclues dans une section hétérogène de pièces couronnées d'auteurs divers ne permet en rien de laisser supposer que c'est également une pièce de Bertran qui commençait cette section. Mieux encore, une précision donnée dans la rubrique du n° 273 qui commence la série conservée et qui n'est pas reprise dans celles des deux autres pièces de Bertran, laisse entendre que ce n° 273 commençait bel et bien le groupe consacré à cet auteur : on y lit en effet *Canso* que *fetz mossen bertran de sant roscha canonge de sent esteue de tolosa e fo coronada*, alors que les deux autres rubriques cessent de préciser la fonction du poète : nous en concluons donc que la section dont relève Bertran devait commencer par une pièce d'un autre auteur.

Nous compléterons ces remarques par quelques corrections au premier index [93-111]. Nous avons en particulier systématiquement contrôlé la partie consacrée aux néotroubadours (f° 97r-123v) plus les feuillets terminaux, en remontant à une dizaine de feuillets la précédant, avec la section consacrée à Guilhem de Saint-Didier (f° 86r-96v) :

- n° 57 : la rubrique ne figure qu'en réclame
- n° 124 : la rubrique figure au f° 43r (non v) ; le texte commence au f° 43v (non 44r)
- n° 212 : supprimer *gran* (*feron felonia*) ; *(g)uilem [...] feron felonia de lui* correspond à XLI A seul ; 212a : manque l'explicit, *Si·ll mensonia fos vers ailhors feira az enpendre.* 212b : figure au verso, non au recto, et correspond à XLI C seulement ; manque l'explicit (f° 87r), et *aq*ui *es lo vers si com vos auziretz*
- n° 216 : *chatius*, non *chaitius*
- n° 217 : manquent aussi les explicits ; *(B)ernart* etc. correspond à VI A, 1-12 (non « 70.B.A ») ; *e apelava* etc. correspond à VI C (non « 70.B.C ») ; lire « p*er* » plutôt que « p(er) » bien sûr ; il faudrait adjoindre un n° 217b, *inc.* : *e no*n *paset puei gran te*mps *que·l rei Enric d'Algenterra passet en Ormandia* [sic], *expl.* : *Contet a me Uc de Sain Circ. totz aiso qu'ieu ai fag escriure d'en B. en aquest liure e de las soas chansos.*, qui correspond à VI A, 13-17
- n° 221, 221a : manquent également les explicit ; la première partie correspond à XLVII A (non « 375.B.A ») ; 221a correspond à XLVII B, 2-10 (non « 375.B.B)
- n° 224 : je ne comprends pas le cv qui suit la foliotation
- n° 226 : préciser qu'un emplacement a bien été prévu pour la rubrique
- n° 231 : *Jufre* (le *a* a été omis), non *Iaufre*
- n° 238 : *Castellnou*, non *castell nou*
- n° 244 : il serait utile de préciser que la pièce commence avec le folio au premier interligne, et que la place prévue pour la lettrine initiale porte sur quatre lignes, comme

pour toutes les pièces qui ne commencent pas une section, ce dont on peut déduire que, selon toute vraisemblance, la rubrique se trouvait à la fin du folio perdu qu'a repéré Zufferey[16], la situation étant analogue au n° 245 dont la rubrique se situe à la fin du f° 105r, la chanson commençant le verso[17]

- n° 245 : la rubrique est inscrite au recto (dernière ligne)
- n° 248 : *(p)auc homes*, non *(p)auch omes*
- n° 253 : *guerreiar*, non *guerreair*
- n° 255 : *Canço*, non *Canso*
- n° 265 : la rubrique figure au f° 123v comme l'a bien noté Zufferey (voir supra)
- n° 274 : *Canso*, non *Cansos* ; la rubrique figure bien au f° 120r qu'elle termine, mais la pièce commence au verso ; on notera donc « 120v » en regard de l'incipit
- n° 276 : il n'y a pas de pièce référencée Z 487,4. La "pièce" que croit identifier Ventura est en fait le dernier couplet suivi de la *tornada* de la *canso* de Bertran de Sant Roscha Z 487,3 (n° 275), séquence que le copiste a commencée par erreur en ménageant l'espace pour une initiale ornée semblable à celles prévues en début de pièce[18]
- n° 277 : *gazaynet*, non *gazynet*
- n° 279 : *consistorj*, non *consistori*
- n° 281 : lire *[Eu non cuidava chantar]*, puis à la ligne, *Cobes es de maniar*, au lieu du trompeur *[...]cobes* (ce vers est complet bien qu'estropié)
- n° 282 : un emplacement a bien été prévu pour la rubrique
- n° 283 : même chose que pour le n° 244
- n° 284 : *capol' e*, non *capole*. Un emplacement a bien été prévu pour la rubrique
- n° 285 : *Ensi*, non *en si*
- n° 286 : *voluntats*, non *voluntatz*

On précisera p. 42 que les pieds de mouche bleus marquant les couplets impairs sont abandonnés à partir du f° 35r ; d'autre part, que l'emploi de la couleur rouge est également abandonné (rubriques, pieds de mouche des couplets pairs, rehauts des initiales de vers) aux f° 19r-v, 28r-v et 124r à la fin.

Dominique BILLY

---

16 *Bibliographie* cit., p. XXVI. Il faudrait préciser p. 28 du volume ici recensé que c'est de sa fin que le quinion dont sont conservés les f° 97-105 est privé.

17 C'est par erreur que Ventura situe l'une et l'autre au f° 105v.

18 Voir A. Jeanroy, « Poésies provençales inédites du XIVe siècle, d'après le manuscrit de Barcelone », *Annales du Midi*, 52 (1940), pp. 241-279, à la p. 266, n. au v. 33.

« Intavulare ». Tavole di canzonieri romanzi, I. *Canzonieri provenzali*, 11. *Barcelona, Biblioteca de Catalunya,* ***VeAg*** *(7 e 8)*, a cura di Anna Alberni ("Intavulare", 10). Modena, Mucchi editore, 2006, XIV + 161 pages + 5 planches.

Le chansonnier VeAg (H pour les catalanistes) est particulièrement intéressant, car il s'agit d'un recueil mixte composé de deux parties, la première (ms. 7) conservant une partie notable de la tradition néotroubadouresque catalane illustrée de nombreux poètes, d'Andreu Febrer à Jordi de Sant Jordi, parmi lesquels se distribuent diverses compositions de troubadours anciens qui justifient cette publication, la seconde (ms. 8) étant plus spécifiquement consacrée pour l'essentiel à des œuvres non lyriques occitano-catalanes, deux de Bernat Metge, la *Ventura* de Vicenç Comes, la *Pacio amoris* de Jordi de Sant Jordi et des compositions françaises, ballades, lais et complaintes, en particulier d'Oton de Grandson, après une section liminaire essentiellement consacrée à Gabriel Ferrús. Cette seconde partie inclut le *gardacors de mal* de Raimon de Cornet et un *sirventes* de Peire Cardenal (PC 335,51a : *Si tots temps vols...*) tous deux transcrits d'une main tardive, 'humanistique', et à vrai dire, seule cette dernière pièce aurait pu justifier l'inclusion du ms. 8 dans la collection d'*Intavulare* s'il ne s'était avéré qu'il s'agissait d'un apocryphe d'origine catalane [44]. Précisons que l'heureuse initiative de la Bibliothèque de Catalogne permet à présent de consulter le ms., sous deux versions, dont l'une passée aux ultra-violets permet de déchiffrer une bonne partie des passages rendus illisibles par les attaques de l'humidité. A. Alberni nous donne ici une excellente monographie sur ce chansonnier qu'elle fréquente depuis de longues années, dont elle donne une description (interne et externe) minutieuse et parfaitement bien documentée, où l'on appréciera en particulier l'exposé consacré aux différentes mains [37-45] et l'essai de reconstruction de la fasciculation primitive [58-74] qui aident à la compréhension de ce recueil relativement complexe dont la construction a pu paraître quelque peu désordonnée, avec deux noyaux primitifs, l'un consacré à l'œuvre de Gilabert de Pròixita, Pere March et Andreu Febrer, l'autre constitué d'une collection de pièces des *trobadors antics* dont l'ordonnancement a dû subir quelques aléas [79-101]. Également intéressantes les pages consacrées à ce qui semble relever de chansonniers d'auteurs insérés dans la collection (Joan Basset, Gabriel Ferrús, Andreu Febrer, Lluís Icart) [31-34].

Les quatre index habituels de la collection (des pièces, index sommaire des auteurs, alphabétique des auteurs, alphabétique des incipits) sont suivis en appendice d'une table récapitulative des deux mss. où sont distinguées les différentes séquences correspondant à des poètes catalans du XIVe, table interrompue au n° 166[1], de la liste des lacunes et folios arrachés et d'un index de la tradition manuscrite des chansons de troubadours. Une liste des nombreuses strophes (ou groupes de strophes) citées par Francesc de la Via dans le n° 160 et par Jordi de San Jordi dans la *Pacio amoris* (n° 171), plus celles de *Gran temps ha...* de Joan Basset (n° 110) nous aurait paru utile.

En ce qui concerne la table principale, la transcription présente diverses améliorations par rapport aux tables précédemment établies par Massó-Torrents dans la *Bibliografia dels antics poetes catalans* (1913-1914) et dans le *Catàleg dels manuscrits de la Biblioteca de Catalunya* (1914 et 1989) et par Bohigas en 1982, mais elle est malheureusement entachée d'un certain nombre de défauts. Dans l'indication des rubriques et

[1] Les séquences consacrées aux troubadours ne différencient pas les auteurs présents.

des titres, l'auteur n'a pas suivi les normes de transcription contrairement à l'intention affichée p. 103, en dehors de la distinction de u/v: la distinction i/j n'est pas toujours respectée, de même que la séparation des mots[2]; les majuscules sont parfois omises ou conservées contrairement à l'usage moderne[3]. La notation des abréviations n'est pas cohérente, tantôt rendue intégralement par l'italique[4], tantôt de façon partielle et souvent incorrecte[5]. Le passage à la ligne démarquant nom d'auteur et caractérisation de la pièce n'y est pas indiqué. En dehors de cette situation particulière, diverses rubriques suggèrent la reproduction des passages à la ligne dans le ms., ce qui peut tout aussi bien être exact que trompeur[6]. On remarquera en outre que la notation de l'élision et celle de l'enclise suivent les normes régionales des occitanistes catalans: enclise pour élision dans *que·n* pour *qu'en* (n° 15, 76, 129), *puge·n* pour *pug'en* (n° 26), *No·m asalt* pour *No m'asalt* (n° 76), *guerrega·b* pour *guerreg'ab* (n° 93), enclise non marquée pour *vos/nos*: *no us*, *que us* pour *no·us*, *que·us* etc. (n° 18, 55, 57, 104 etc.); enclise non syllabique présumée dans *dir-vos* (n° 61), *maravil-me* (n° 96). Nous ferons à présent part d'observations détaillées, en particulier sur des points plus substantiels qui engagent la lettre:

- n° [146] lire *belh*, non *bell*
- n° [147]: il n'y a pas de rubrique ni de place prévue pour; la mention « [?] » que nous ne comprenons pas n'a pas lieu d'être
- n° 1: on précisera que « Poeta mullat » (suivi d'un point non signalé par Alberni) qui est considéré comme une rubrique[7] est écrit sur le texte de la strophe estompée par l'humidité dont le premier vers lisible commence avec « a lexe ...[8] d'on naix vera bondatz » qu'il convient de faire précéder d'un signe de passage à la ligne; il faut ajouter la mention « *sm9* » pour signaler la main moderne qui en est responsable (voir p. 29 et 45). Dans l'incipit, on lira "bondats" plutôt que « bondatz »

---

2 Voici la liste des formes soudées (ou divisées) conservées: *daurena* (n° 51), *Den* (n° 74), *Duguet* (n° 86), *laltre* (n° 123), *del* (n° 130, 137, 151, 152), *damor* (n° 142), *Lestat donor* (n° 145), *Dolivelha* (n° 156), *damor* (n° 162), *den Torrelha* (n° 172), *Pardiu* (n° 186), *guarda cors* (n° 198).

3 Outre les cas impliqués dans des agglutinations conservées, voir *na ladria malvada* (n° 124), *mallorques* et *ferruç* (n° 165), *Sentencia* (n° 166), *djeu* (n° 177), *verge maria* (n° 151), *nostra dona* (n° 112, 113, 116, 119, 123).

4 Y compris dans les extraits donnés dans la description du chansonnier (voir p. 31, 32).

5 L'italique n'affecte pas souvent les seules lettres restituées: « *nostra* » (*passim*) ou « n*ostra* » (n° 119) au lieu de « n*ost*ra », « de *la* » au lieu de « d*e* la », « en*tre* » (n° 135) « ent*re* », « B*ernat* » (*passim*) au lieu de « B*ern*at », « m*icer* » (n° 191) au lieu de « mic*er* », « Mos*sen* » au lieu de « Mos*sen* » (n° 33-38 vs 151-155); « Jach*me* » (n° 43) et « Jac*hme* » (n° 135) au lieu de « Jachm*e* » etc. On attendrait un point d'abréviation après *Jach* (n° 157, 182) et *Glen* (n° 176).

6 Ces passages à la ligne sont ainsi signalés à l'identique pour les n° 67 et 137, mais pas pour les n° 118, 122, 135, 142, 145, 151, 156, 161, 162 etc.; dans certaines rubriques, les passages sont tantôt exacts, tantôt non (n° 113, 123, 158).

7 Le terme apparaît cependant entre guillemets p. 29.

8 Sans doute plus exactement « a l'exe... ».

– n° 2 : il n'y a pas de raison de suggérer qu'il a pu y avoir une rubrique, la pièce étant acéphale ; on insérera un signe de passage à la ligne avant « amor »

– n° 4 : « mj », non « mi »

– n° 7 : le second « fayt » n'est pas barré, contrairement au premier qui se lit plutôt « feyt »

– n° 10 : « P*ro*xita », non « Proxita »

– n° 16 : « d*e* mj », non « de mj »

– n° 17 : « co », non « ço »

– n° 28 : la mention [adèsp.] s'agissant d'une pièce enregistrée comme anonyme dans le RAO. En ce qui concerne l'incipit, il me semble lire plutôt « can la mola » que « con la mola », comme si le copiste avait interverti *can* et *com* (ms. *Atresim pren can la mola com mol*)

– n° 34 « Jo·m », non « Yo·m » ; « quj », non « qui »

– n° 39 : « Demanda » n'est pas la rubrique de ces *endevinalles* qui alternent *demandas* et *respostas*, et « Que·s una cosa qui [*corr.* quj] de continuu [*corr.* contjnuu] sona… » est l'incipit

– n° 48 : « mu*n*tanya », non « muntanya »

– n° 53 : cette version altérée du second couplet de BdT 106,13 est également répertoriée par Parramon sous le numéro 0,63

– n° 56 : « Denjel », non « Deniel »

– n° 65 : « iorn », non « jorn »

– n° 67 : « Barbarja », non « barbaria »

– n° 69: « pujgs », non « puigs »

– n° 70 : « scas », non « scars »

– n° 73 : « Lay | Andreu Fabrer » ; *Lay* a été inscrit après coup au-dessus de la rubrique par une autre main

– n° 74 : « Lay | Den (?) Fabrer » ; pour *Lay*, même remarque que pour le n° 73 ; *Den* n'est pas vraiment lisible

– n° 78 : BdT 322b,1 (non BdT 324)

– n° 84 : « Rjambau », non « Riambau »

– n° 89 : « Cerverj », non « Cerveri »

– n° 91 : « siatz », non « siats »

– n° 96 : « Lujs », non « Luis » ; la rubrique « Cobla etc. » ne se rapporte qu'à la *demanda* de Luis Icart (chacune des *coblas* suivantes est pourvue d'une rubrique propre mentionnant l'auteur) ; on lira « trames'a·n », non « tramesa·n »

– n° 97 : « Lujs », non « Luis »

– n° 101 : passage à la ligne avant le nom d'auteur ; n. 10 : c'est un astérisque qui est interposé entre *Autra* et *ycart* (dans l'interligne)

– n° 107 : la rubrique est disposée sur deux lignes : « Johan Cesavassas | ganya joya »

– n° 113 : le premier passage à la ligne sépare *don* | *Enrich* ; « rjms equjvocs », non « rims equivocs »

– n° 114 : lire « En mjey d*el* cor portj .vij. colps mortals »

– n° 115 : « divjnjtiva », non « divjnitjva » (comme c'est le cas au n° 114)

– n° 116 : « tractan », non « tractant » ; « fflach », non « flach » ; passages à la ligne avant *Vers*, *tractan* (correct) et *ganya*

– n° 117 : « recosta » plutôt que « recesta »

– n° 118 : « Reverent », non « Reverend »

– n° 119 : « savjesa », non « saviesa »

– n° 121 : « Sparça », non « Esparça »

– n° 122 : « Letovarj », non « Letovari »

– n° 123 : le quatrième passage à la ligne sépare *fet fra* | *Basset* ; « prjmer », non « primer » ; « deprecatorj », non « deprecatori »

– n° 126 : « mjl~~s~~ », non « mil~~s~~ »

– n° 131 : BdT 322b,1 (non BdT 324)

– n° 135 : je lis plutôt *Tenco* sans cédille ; « MCCCLXXXVJ »

– n° 137 : « hulh », non « ulh » ; « tant*ris* », non « tantris »

– n° 139 : « vij », non « vii »

– n° 143 : la pièce figure au recto, non au verso du f° 161

– n° 145 : « moss*en* Jordj », non « mossen Jordi »

– 146 : « Jordj », non « Jordi » ; « ~~vay~~ vau », non « vau ~~vay~~ »

– n° 151 : « vj », non « vi »

– n° 156 : « d'Oljvelha », non « Dolivelha »

– n° 158 : « moss*en* Narcjs d*e* Sa*n*t Deunjs q*ui* lj respos en dues man*er*es », non « mossen Narcis *de* Sant Deunis *qui* li respos en dues maneres »

– n° 160 : préciser qu'il s'agit de la neuvième main (« *sm9* »)

– n° 161 : « Gabrjel » ; les passages à la ligne se font au sein de *an*|*gelical* et avant *Ferruç*

– n° 162 : les passages à la ligne se font après *tanconada* et *ab* ; nous lisons « doctrjna », non « dottrina »

– n° 165 : « Gabrjel » (deux fois)

– n° 166 : « Gabrjel »

– n° 167 : « quj »

– n° 169 : le passage à la ligne se fait avant *la qual* ; lire « començ~~a~~ » (avec une cédille)

– n° 171 : « s*ec*un*d*um Ovjdium »

– n° 181 : « l'autrjer »

– n° 194 : lire « Jl ha », non « Jlh a »

– n° 195 : conformément aux directives générales, il convient de lire « Adis », non « [J]adis » (voir p. 4, fin de note)

– n° 198 : la rubrique se poursuit avec, à la ligne, *Preambol*

– n° 199 : lire « Rovjra en lahor | d*e* vjrtuts », non « Rovira en laor *de* virtuts »

Voici pour terminer quelques rectifications ou remarques concernant le reste de l'ouvrage :

- p. 43: le serventesch attribué à Peire Cardenal porte le n° 335,51a dans la BdT, non 335,51
- p. 73 : « ff. 152-164 + 1 », non « ff. 152-1 »
- p. 89 : dans le Bloc C', le n° 131 a pour référence 322b,1 (non 324) + 367,2
- pp. 98 et 99 : pour les n° 78 et 131, substituer 322b,1 à 367,2 qui n'est que la réponse donnée au premier numéro
- p. 139 : Rao 0,139 est composé de 4 couplets plus un vers isolé qui semble en commencer un 5e
- p. 140 : il n'y a pas d'entrée pour ANTHON[9] (n° 82) ; un renvoi AZNAR PARDO → PARDO s'imposait
- p. 144 : un renvoi JOAN DE SANASSES → JOAN CESAVASSES n'aurait pas été inutile (voir p. 106)
- p. 153 : « La fiya » n'est qu'une indication de locuteur dans la pièce dialoguée de Fray Anthon, le véritable incipit étant « No me le digays mal » qui ne figure pas à sa place
- p. 155 : le dernier article est à déplacer p. 153 avant « Jovencelhs... », en rectifiant l'initiale (n° 34)

L'intitulé des figures données en fin d'ouvrage nécessite quelques précisions : les fig. 1-3 sont bien sûr tirées du ms. 7 ; les pages reproduites dans les fig. 3 et 4 sont des rectos.

Dominique BILLY

Peter WUNDERLI (ed.), *Raffaele da Verona,* Aquilon de Bavière, *Roman franco-italien en prose (1379–1407). Introduction, édition et commentaire*, Tübingen, Niemeyer (Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie, 188-189 et 337), 1982-2007, 3 volumes, 2 t., LXII + 859 pages + 1 t., XI + 414 pages.

Un quart de siècle sépare la parution de cette belle édition du volume de commentaire que nous attendions. Ce roman du cycle carolingien, dont le héros éponyme est le cinquième fils du duc Naime, est le dernier né des textes franco-italiens, et s'il se rattache bien aux épopées franco-italiennes, il présente la particularité d'être en prose. De fait, il se classe dans le groupe des œuvres composées par des auteurs italiens, écrivant en français et s'inscrivant dans la tradition des épopées françaises. On y trouve :

Le roman d'Hector et Hercule. Chant épique en octosyllabes italo-français, éd. J. Palermo, Genève / Paris, Droz / Minard, 1972 [ca. 1300, octosyllabes] ;

L'Entrée d'Espagne. Chanson de geste franco-italienne, éd. A. Thomas, 2 vol., Paris, Didot, 1913 [1e m. 14e s., laisses de décasyllabes] ;

[9] Ou « [Fray] ANTHON » (voir p. 41).

Huon d'Auvergne, pas d'édition d'ensemble mais multiples éditions de fragments (cf. HuonAuvB ds DEAFBibl) ;

Die Pharsale des Nicolas von Verona, éd. H. Wahle, Marburg, 1888 (Ausgaben und Abhandlungen LXXX) [1343, laisses de vers alexandrins] ;

Altfranzösische Gedichte aus venezianischen Handschriften, I, La prise de Pampelune, éd. A. Mussafia, Wien (Gerold) 1864 [1343, laisses de vers alexandrins] ;

Niccolò da Casola, La Guerra d'Attila, éd. G. Stendardo, 2 vol., Modena, Soc. tip., 1941 [ca. 1370, laisses de vers alexandrins].

C'est A. Thomas qui attira l'attention sur ce texte par un article très documenté, paru en 1882[1], qui est resté longtemps la source d'information la plus sûre et qui donne l'analyse la plus détaillée du Roman. L'introduction du tome 1 est particulièrement nourrie en ce qui concerne la date de l'œuvre – qui appartient sûrement au dernier quart du 14e siècle, même si la précision donnée dans le premier épilogue (œuvre commencée en 1379 et achevée le 20 août 1407) est peut-être un peu factice – et l'auteur – dont on ne sait rien d'autre que ce qu'il nous dit de lui, mais qui se rattache sûrement à l'Italie du Nord, dans la zone vénitienne, et même assez probablement à Vérone. Sur ces points, les conclusions de PW sont convaincantes et prudentes. L'étude du manuscrit servant à l'édition, qui est le seul conservé – outre deux petits fragments d'un autre (sans importance pour l'établissement du texte) –, est minutieuse et aboutit à des résultats nouveaux bien fondés : le manuscrit, qui n'est pas autographe, date du début du 15e siècle, et des feuillets de parchemin détériorés ont été remplacés par des feuillets en papier, à la fin du 15e ou au début du 16e siècle. Dans l'édition, les deux types de support sont clairement signalés. Les principes d'édition sont excellents et le texte est solidement établi.

Le Roman se lit difficilement, ce qui avait amené A. Thomas à déclarer[2] : « Ce que je viens de dire, l'étendue démesurée de notre roman, le jargon difficilement accessible dans lequel il est écrit, permettent d'affirmer, sans s'exposer à être mauvais prophète, qu'il ne sera jamais publié in extenso. » PW l'a fait mauvais prophète et il faut l'en remercier, car la lecture réserve beaucoup de surprises et pourra donner lieu encore à de multiples études, comme nous le verrons.

Quelques notes à propos de l'établissement du texte:

- p.18/31 *la rene e le sablon* lire *l'arene*
- 33/ 36 *metist la spie de my paume en la teste* lire *demy*
- 43/9 *acomplir son mal talant* lire *maltalant*, de même lire *de maltalant* en 101/38 et 157/29, *plen d'ire e maltalant* en 472/7, *venzer son maltalant* en 649/11, à distinguer de *cil che estoit de mal talant* en 252/4 ou de *esre de mal talant* en 435/37, 467/19, 472/40 etc...
- 63/8 *zatis honi* lire *hom* cf. 193/13, 416/1
- 67/35 *de ducha*, faut-il lire *li ducha* ?
- 296/2, 643/13 *fiordelis* lire *fior de lis*

---

1 *Romania* 11, 538-569.

2 *Romania* 11, 544.

- 447/29 *sont adovrer* est obscur
- 779/13 *cest[e] terre*, où l'ajout de *e* est inutile en fonction de l'instabilité de -*e* final.

L'introduction littéraire donnée dans le t. 3 est très riche. On y trouve en particulier une étude des personnages traditionnels de l'épopée (Charlemagne, Roland, Turpin, Olivier, les Musulmans, les Lombards, les femmes) [1-36] et une analyse magistrale de l'intertextualité [42-56], si caractéristique de la littérature franco-italienne et poussée à son comble dans Aquilon. L'élucidation de la structure narrative [59-78] est aussi un chapitre très remarquable où PW réussit à mettre en lumière une complexité peu commune, qui révèle un auteur d'un grand talent : le romancier fait intervenir dans son récit une source arabe (écrite par *Dalfin*), traduite en français (par *Turpin*), adaptée en un conte (par un *auctor* anonyme), le tout servi par des procédés narratifs variés, maniés avec talent. Raffaele se meut aussi avec agilité parmi des sources infiniment variés, que PW inventorie avec science et prudence (maints paragraphes se terminent par une formule comme « mais là encore des recherches ultérieures s'imposent »), dans un chapitre tout aussi novateur [78-120] ; non seulement le romancier connaît l'épopée franco-italienne, et particulièrement, mais pas exclusivement l'*Entrée d'Espagne*, et aussi l'*Aspremont* et sa Continuation, *Roland*, *Anseïs de Cartage*, *Aliscans*, *Renaut de Montauban*, dans des versions franco-italiennes perdues ; il semble connaître aussi le *Girart de Vienne* de Bertrand de Bar-sur-Aube[3]. Raffaele connaît aussi la *Queste du Graal* et la matière de Bretagne lui a fourni un personnel de sorcières et des décors. On est surpris aussi par l'étendue de son savoir encyclopédique (médecine, blasons, astrologie, géographie), dont PW a soigneusement recensé les composantes. Au total, nous avons une introduction littéraire qui met en lumière un auteur étonnamment cultivé, en qui PW décèle une volonté de transmettre « un message idéologique, celui de la nouvelle classe dominante, la grande bourgeoisie. »

L'étude de la langue [121-229] est tout aussi systématique. L'introduction [121-126] pose très bien la difficulté de définir les traits caractéristiques d'une langue mixte, à la confluence de deux diasystèmes. L'étude est donc faite à nouveaux frais à l'aide d'une méthodologie tout à fait appropriée. Il s'agira de repérer des phénomènes typiques et d'en analyser soigneusement le mécanisme ; dans ces conditions, le but recherché n'est pas l'exhaustivité mais la valeur démonstrative et reproductible des exemples choisis. Le chapitre consacré à la grapho-phonétique [126-143] choisit 17 phénomènes marquants de la langue de l'*Aquilon* (le phonème /k/ ; le phonème représenté par la graphie *ch* du français ; le phonème représenté par les graphies *j* et $g^{e/i}$ du français ; les phonèmes /s/ et /z/ ; le -*s* final ; le -*t* final ; le -*l* final ; le *n* et le *r* épenthétiques ; le rhotacisme et le lambdacisme ; les géminées ; /o/ en syllabe initiale et en syllabe tonique fermée ; les diphtongues *ai* et *ui* du français ; le traitement de *i* intervocalique ; la notation *ie* pour *e* ; l'instabilité de -*e* final). L'ensemble atteint ses objectifs et les conclusions montrent bien la richesse des traditions graphiques qui se superposent et qu'il importe d'essayer de démêler. Le chapitre sur la morphosyntaxe [143-184] est encore plus novateur, et il reprend souvent des études publiées antérieurement par PW. Il y est traité de l'article masculin et donc de la déclinaison, des démonstratifs[4], des prépositions *a* et *de* suivies de l'article défini,

---

[3] Cependant la note 238 [96], ignore l'édition W. van Emdem, bien préférable à celle de Yeandle.

[4] P. 146, l'affirmation qu'il n'y a « pas une seule attestation de *cest/cel* » dans le texte

du relatif *che*, de la répartition des formes prédicatives et non-prédicatives du pronom personnel, du pronom réfléchi *se* omnipersonnel[5], du non-accord de nombre entre sujet et verbe, des désinences de la 1ère personne du pluriel au présent et au futur[6], de la 2ème personne du pluriel de l'imparfait du subjonctif et de la 3ème personne du pluriel du passé simple (ainsi que de sa confusion avec celle du futur), du traitement de la finale *-ée* du participe passé féminin et de certains mots. Ensuite PW concentre son étude sur la morphologie verbale, tout à fait surprenante, de l'*Aquilon*. Il examine de ce point de vue certains verbes remarquables : *avoir*[7], *être*, *devoir*, *pouvoir*[8], *savoir*[9], *vouloir*[10], *aller*, *boire*,

---

est contredite par *cel Deu* 317/24 et *cel pais* 469/21 et, au pluriel, par *cest c[i]vaus* 196/11, *cest traites* 449/15 et *cel* 191/40 (pronom pl.).

5 P. 151, l'affirmation que « *se* [est] obligatoire en français » dans les tours préposition+réfléchi+infinitif (ex. *pour se couvrir)* vaut pour le français moderne, mais en aucun cas pour l'ancien et moyen français, où c'est *soi* qui la règle.

6 P. 155, l'affirmation que la « désinence [*-omes*] n'est ni typiquement française ni typiquement italienne » est étrange, quand on se souvient de la fréquence dans le Nord/Nord-Est - mais elle se rencontre aussi ailleurs - de cette désinence au 13es. et jusqu'au milieu du 14e siècle. De plus *verome* peut être rapproché de *faisome* AiolN 8976, de *faisomme* (subj. prés.) HuonBordSuard 6471, comme *savon* de *feson* DoonMayP 585 etc...

7 P. 159, la seule forme *aver* est dans l'épilogue en italien, la forme courante dans le texte est *avoir* ; les futurs et conditionnels en *aver-* sont entièrement de l'ancien et moyen français, et n'obligent nullement à postuler un infinitif *aver*. Quant à *averent* c'est une forme de passé simple (3ème pl.). P. 160 le type de futur *arai* est tout aussi de l'ancien et moyen français. P. 161, ajouter à côté de *agie* subj. présent la forme *aze* 75/31, 29/34, 153/23. P. 162 *hauve* est bien un subj. prés. pas un imparfait.

8 P. 166, à côté de *poistes* (2ème pers. pl. impft subj.), il y a aussi *tu porises* (2ème pers. sg. impft subj.) 22/19 ; ordinairement, *porisés* EntréeT 1548, GesteFrancorR 9546, MacaireM 2322, PrisePampM 2613 (cf. p. XIII), est une 2ème pers. pl. cond. cf. *farissés* ici [177].

9 P. 167, *savogiés* (2ème pl. impft ind.) est déclarée « exceptionnelle et curieuse », mais on a *vologiés* de *voloir* [169] et on aurait pu relever *posogiés* 86/2 de *poir*. Les futurs et conditionnels du type *saver-* sont entièrement de l'ancien et moyen français, de même que [168] le type *sar-*.

10 P. 168, la forme *voloir* à l'infinitif, même non substantivé, ne se trouve pas qu'en 6/1, cf. par exemple 85/14. Quant à la forme *voloer*, elle se lit aussi au 15e s. en français dans des textes de langue périphérique, *Paris et Vienne*, éd. Kaltenbacher, p. 547, et *La Farce de Janot dans le sac*, éd. Gérard-Zai / de Reyff, 43, mais aussi antérieurement dans une var. de RenartM 19, 62 ; c'est aussi une forme de l'EntréeT. *Vouloer* sera plus fréquent à partir de la fin du 15e et surtout au 16e siècle. Pour la conjugaison de *vouloir* en ancien et moyen français on eût pu se référer à ActesMfr[4], pp. 227-268. On remarquera :

– p. 169, *voil* (1ère pers. sg. ind. pr.) se lit en afr. et en mfr. (ActesMfr[4], pp. 234-6 ; ajouter Froissart et Myst. st Bern. Menth. L.) ; *vois* (2ème pers. sg. ind. pr.) se lit en agn. (ActesMfr[4], p. 239) ; *volt/vult* (3ème pers. sg. ind. pr.) sont assez usuelles en afr., mais tandis que *volt* reste usuelle en mfr., *vult* y est plus rare (ActesMfr[4], pp. 242-3) ; *volomes* (1ère pers. pl. ind. pr.) correspond à *volommes* de SNicH 4, SermPuileW 151etc... ; *volés* (2ème pers. pl. ind. pr.) est annoncé comme non attesté dans l'Aquilon par erreur cf. 169/10, 281/14, 329/34, 483/31, 541/12 et 11 etc... (plus de 100 ex.) ;

dar "donner", *faillir*, *faire*, *lire*, *torre* (afr. *tollir*), *star* (afr. *ester*), *valoir*, *tenir* et *venir*, *voir*[11].

Le chapitre consacré au lexique [185-228] est original puisqu'il examine des problèmes que le glossaire ne permet pas d'aborder. Il s'intéresse à des familles de mots ou à des groupes de mots et est tout à fait approprié pour suivre les méandres des interférences entre mots français et mots italiens débouchant sur le polymorphisme du franco-italien. Il y a des paragraphes consacrés :

- aux (pseudo)-préfixe *a-*, *ar-*
- aux prépositions *de/da*, *in*[12], *por*
- à la concurrence entre *(a)compir* et *(a)complir*, entre *apparecchiare/apparigliare* et *appareiller*, entre *apprestare* et *apprêter*
- aux familles d'*af(f)an*, d'*agenouiller*[13], de *ban*, de *bras*, de *brigue*, de it. *caricare*, de *cheval*, de *depuis*, *puis/puisque*, de *fier/fianse/feulté*, de *flamme/fiamma*, *gaillard/gagliardo*, de *laudare/louer*, de *maistre/maestro*, de *maudire* et *maleïr/maledire*[14], de

---

voilent (3ème pers. pl. ind. pr.) est une forme française au 13e siècle (ActesMfr[4], p. 245) ; *voille* (3ème pers. sg. subj. pr.) est usuelle en afr. ;

- p. 170 au pft. la forme *volistes* (2ème pers. pl.) est rarissime en afr. (on la lit une fois dans DolopB 367var.; en outre on a *volimes* dans MaccabPr[1]G) et *voulistes* est rare en mfr. (TombChartrW, ErecPrP 167 et Werchin, Corresp. G.-W., 159), par contre on lit *vol(l)istes* en franco-italien dans EntréeT et AttilaS comme ds AquilonW. Le type faible en *-i* du parft de *vouloir* ne s'est d'ailleurs jamais véritablement répandu en français d'oïl : les formes les plus employées sont les 3èmes pers. sg. du passé simple *volit* (qui ne se lit d'ailleurs que dans des textes périphériques : TombChartr, Bersuire, QJoyes, PassAutun) et du subj. imparfait *voulist* (qui ne se lit aussi que dans des textes périphériques : Bersuire, QJoyes, Legrand, Bagnyon), Bersuire et QJoyes ayant aussi des attestations de formes du subj. imparfait *voulisse* et Bersuire ayant *volissent*. Au contraire l'ancien franco-provençal connaît *volit* (dès Marguerite d'Oingt ; cf. encore Documents Linguistiques du Lyonnais, éd. P. Durdilly, 341/13 et 480/12).

11 P. 183, l'affirmation que « la forme normale [de la 1ère pers. du pl. du passé simple de *voir*] serait *vimes* [au lieu de *veimes*] » ne manque pas de surprendre ; l'ancien français a presque toujours *veimes* et le moyen français *veismes*. Il n'y a bien sûr pas lieu de s'étonner de *veistes*. La notation *ei* repose sur un hiatus originel *veïmes/veïstes*.

12 Mais il n'y a pas lieu de s'étonner de l'absence de la préposition *dans* qui est plus que rarissime en moyen français (cf. pour l'anc. fr. le court article *denz* de TL 2, 1406) et ne commence à exister vraiment que dans la seconde moitié du 15e siècle. Il y a cependant au moins un exemple de *dans* adv. en 23/20.

13 P. 189, il n'y a pas lieu de s'étonner de la préposition dans *in genuilons* etc... qui correspond à l'afr. *en genoillons* (cf. DEAF G499).

14 P. 218, *maleoit* est une forme usuelle en afr. (cf. TL 5, 980-1), qu'on trouve sporadiquement en mfr. (ds les MirNDPers et les Chroniques de Froissart, et encore dans YsayeTrG 25a, BelleHelR ou JourdBlAlM).

meraviglia/merveille, de *nef/nave* et *naveier/navigare*, de *renverser/rovesciare*[15], de *scrivere/escrire*, de *sûr/sicuro*, de *secourir* et *secours/ soccorrere* et *soccorso*

- aux résultats de *spiare/espier*, de *staffa/estrier*, de *strumento/estrument*[16], de *trahir*, *trahison* et *traître/tradire*, *tradimento* et *traditore*
- aux formes d'*alcir* "tuer", d'*al(l)er*[17], de *redopler*
- aux mots *busdie* et *buxard*[18]
- aux mots représentants les fr. *chere* "visage", *choir*, *dommage*, *ennemi*[19]
- aux mots représentants les it. *cagione* et *accagionare*[20], *conciare*, *fallo/fallimento/ fallire*.

Les commentaires s'intéressent surtout aux formes, rarement aux sens ; il s'agit donc, non de lexicologie mais de morphologie lexicale. Le glossaire [231-233], intitulé Lexique, est plus problématique. Il est très loin de refléter la richesse du texte[21].

Par exemple, et sans prétendre être exhaustif, on pourrait ajouter :

abonder v.n. "couler" 47/13

agrever v.impers. *a. a qn a/de* + inf. "être pénible pour qn de (faire qch)" 12/17, 93/18 etc... ; *a. a qn de* "(qn) avoir de la peine pour" 140/3, 435/4 ; pron. *soi a. a* + inf. "se

---

15 P. 220, le sens de *rovers* "coup d'épée avec la partie arrière de la lame" ou plutôt "coup d'épée asséné par un mouvement effectué de gauche à droite pour un droitier" est connu pour le fr. *revers* depuis 1440 (cf. DMF). La *reverse* est en afr. "une sorte de coup" (TL) et c'est aussi ce sens qu'il faut voir dans (*a*) *rovers*, *a la roverse* "par un coup d'épée asséné par un mouvement effectué de gauche à droite pour un droitier" et non pas "à l'envers".

16 P. 228, la forme *estrimant* est commentée par HoltusEntree 320.

17 P. 189-90, sous la graphie *ambler* il faut distinguer deux verbes distincts *embler* (FEW 4, 804b *involare*) et *ambler* (FEW 24, 425a *ambulare*), ce qui évitera de s'étonner du sens de "voler" ; revoir aussi le glossaire.

18 Faute d'avoir consulté le FEW 15, 1, 83b-84b, l'explication donnée ne convainc pas. *Busdie* est l'anc. et moy. fr. *boisdie* (FEW 15, 1, 84a (où est enregistré *bausdie* Entree) et DMF) ; *buxard* est le correspondant de l'afr. *boisart* "trompeur" (hapax, faussement daté de ca. 1330 dans FEW 15, 1, 83b, alors que Tobler (art. cit. ds TL 1, 1032, 26) avait parfaitement localisé le passage dans une var. du ms. L de GirRossH 4351 [Nord-Ouest, 2e m. du 13e s.]).

19 La forme *enemig* est catalane mais elle se lit aussi en ancien provençal, par exemple, dans RomArlH 9, et en anc. it. septentrional (à Cremone), dans Girard Pateg, éd. A. Tobler, 360.

20 Encore qu'il n'aurait pas été inutile de mentionner l'afr. *achaisoner* (cf. FEW 7, 295b -296a, où est rangé *caison* "cause, raison" Entree ; mais il y manque le *choison*[1] de Gdf 2, 127c ; cf. aussi DMF *choison*[1]).

21 Quelques détails : replacer *adure* après *adunque* ; – s.v. *allacer*, lire typiquement ; – s.v. *aze* lire "hache" ; – s.v. *canzeler* en 316/37 on a *canzer* et rien de tel en 740/1 ; – s.v. *crudel(l)e*, lire "cruel(le)" ; s.v. *depenzre*, supprimer "dépeindre" ; s.v. *descarger*, lire 17/36 au lieu de 17/26 ; – s.v. *gal(l)on* lire 54/9 pour 54/1 ; - p. 412, le prénom de Schulz-Gora est Oscar non Otto.

donner du mal pour (faire qch)" 52, 5 ; *agrevé de* "qui est mis à mal par" 92/3. C'est le verbe anc. et moy. fr. *agrever* qu'on retrouve ici

ai quant 13/23/28 et 27, 24/8, 94/16, 177/21, 549/9, 579/12, 580/16 est un exclamatif utilisé très largement (à rapprocher d'afr. *cant* ds TL 2, 29, 50)

a(l)lozer (*se*) v.pron. "s'installer" 89/9, 190/3, 601/32, 761/18

amaistrer v.a. "enseigner" 16/30, 27/30

anganer v.a. 15/31 "tromper"

anomés p.pass. "nommé" 51/33, 612/21, 697/6 ; adj. "célèbre, renommé" 237/29, 364/37 cf. Gdf 3, 208b *ennomer*, pour RouH 3, 8659var et BenDucM 9 ; Gdf 1, 298a *anomer* "nommer", pour RolcF 26, 10 ; FEW 7, 181a NOMINARE ; DMF *ennommé*, adj. "réputé, célèbre" : *qui estoit ennommé en chevalerie* (Paris Vienne B., c.1400-1450, 64)

ancone f. "icône" 7/17, 843/42

anogier v.a. "noyer" 13/23, 597/3, 598/34 cf. *neger* "noyer", en fait *se neger* "se noyer"

anogier v.a. "désespérer" 24/2, cf. *nogier* "ennuyer"

apendre v.a. "pendre" est assez usuel (185/3-4, 329/5, 430/22, 442/11 etc...) ; en 16/18 le sens est étrange "causer la perte de"

arbre m. "mât" 13/26, 296/1 cf. FEW 25, 88b

ardir m. "hardiesse" 16/13, 42/8, 79/25 ; 216/3, 263/18, 308/27 et 29, 421/9

arer adv. "en arrière", *soi fere a.* "reculer" 70/11 et 262/3 cf. infra *far*

arnis m. "équipement, ustensiles" 23/20, 699/23 (anc. et moy. fr. *harnois*)

aspre adj. "rude (en parlant de coups)" ds *colp aspre et cruaus* 587/19 cf. mfr. *coups aspres* MistR 41647, *colp aspre* MerlinProphEB 168, associé à *mortel*, *colps aspre et mortel* 80/2 cf. cf. *bataille aspre et mortel* OvMorB 5, 410

atand, *estre in a.* "attendre" 43/9 et 77/36

atant che "jusqu'à ce que" 86/14, 127/37, 179/19, 242/25, 401/18 (afr. *dusques* (ou *de ci*) *atant que*)

autretant "autant" 51/27, 456/10-11-12, 561/4

avantagie, pour quelques syntagmes notables parmi lesquels : *fer son a.* "profiter de l'occasion" 63/18, 168/17 cf. *faire son avantage* BeaumJBlL 2361 ; *trover son a.* "profiter de l'occasion" 386/9 ; *trover a. de* "l'emporter sur (qn)" 157/20 ; *domander son a.* "faire une demande avantageuse pour soi"

aveniner v.a. "empoisonner" 7/36, 21/22

bailir, pour *b. armes* "porter les armes" 50/36, 51/2, 71/33, 107/18 etc... cf. afr. *armes baillir*

baston, pour *porter le b. de* "mériter le titre de" 7/1 et 129/9 ; *sotmetre e son b.* "mettre sous la domination de (qn)» 88/10 cf. ds le FEW, sous la nouvelle rédaction de BASTUM, on lit : «mfr. *tenir le baston* "détenir l'autorité" (1492/1493 = TraLiPhi 32, 111 ; DiStefanoLoc), ...*maintenir le baston roide* "faire / tenir qch avec sévérité" (Chastell = DiStefanoLoc), *avoir le baston du gouvernement* "tenir les rênes du pouvoir" (Froissart 12,229 = Lacher, = Li)» et dans le commentaire : «Le LEI donne "insigne du pouvoir" (dp. 1348, G. Villani, LEI 5 [lire LEI 4], 170), "signe

d'une autorité religieuse", etc. ainsi que les syntagmes *bastone bianco* et *bastone di comando*, correspondant à cette catégorie. Pour le cat., DiccEtCat mentionne les sens de "signe d'autorité, de commandement ou de noblesse" (1296, DAg) puis "symbole d'éminence" (dp. 15e s., Calmette, RLiR 52, 13). L'esp. connaît ces sémantismes dp. le 16e s. ("insignia de mando") ainsi que le sens métonymique "mando o potestad" (dp. 17e s., EncIdioma).»

befes "?" en 281/21

bexogner v. impers. "être nécessaire" 13/1

boilis p. pass. adj., *fer b.* "fer incandescent" 74/24, 585/4, 642/22 cf. TL 1, 1046, 43-7

bonaze f. "calme (de la mer)", ds *la mier vient in b.* 13/26

bote f. "coup" 66/2, 308/30, 441/8, 592/23, 593/8

brene f. "rêne" 6/26, 201/22, 316/27, 381/11, 464/10, 617/13, 758/29, à côté de *rene* 28/34, 78/24, 148/27 etc...

camp, pour *metre a c.* "lever (une troupe)" 671/28; *lever le c.* "s'en aller (d'une troupe)" 57/5, 58/30 (dep. 1564 ds FEW 5, 278b; mais cf. *lever leur camp* (La Vigne, V.N., p.1495, 319) ds DMF), *soi lever de c.* 64/2; *metre le c.* "prendre ses quartiers" 64/6 cf. *mettre le camp contre qqn* "se mettre en campagne contre qqn" (Lettres Ch. VIII, P., t.4, 1494, 97 ds DMF); *prendre c.* "prendre ses quartiers" 64/14 cf. *prendre camp* "prendre ses quartiers" (Le Clerc, Interp. Roye, c.1502, 310) et *prendre champ* (Leseur, Hist. Gast. IV, C., t., 1477-1478, 8 et 31, tous deux ds DMF)

consuit, ind.prés.3 de afr. (trés rare après Froissart) *consivre* "atteindre en frappant" 69/1, 78/15, 139/, 227/20, 359/33, 505/22, 550/22 et 26 etc...

consumer v.a. "détruire" 12/11

contanter (*soi*) *de* v.pron. "être satisfait de qch" 35/14, 82/35 (1ère att. en fonction de TLF: dep. 1559; dep. 1400, Froissart, ds DMF)

coragie, *il est bien in – a qn* "c'est bien l'intention de qn" 26/27 (cf. afr. *m'est en corage a fere vostre comant* SMarieEgPasszK p. 279 (13e); apr. *era n.corage de* "il avait l'intention de" BlandCornH 207 (2e m. 14e s)); - *avoir in coragie de* "avoir l'intention de" 241/31, 571/42 (cf. afr. *Par maintes feiz a en corage D'aler les socorre* BenTroieC 20842, *Com cele qui a en corage A faire d'un fol houme sage* AmYdR 3001, *Li chaitis, qui a en corage De servir a tel seignorage* BalJosAn ds BalJosCamM 341; le mfr. a seulement *avoir courage de*)

crops, pour *corps* 34/30, s'expliquerait par une métathèse comme *corler* pour *croler*

corogie, *cum la corogie au col* "la corde au cou" 41/17, 100/35, 509/12 cf. afr. *une coroie au col* RègleTempleC 334

cors, *a cors a cors* "en combat corps à corps" 42/9, 85/8, 160/3, 450/9 et 11, 522/17, 608/3, 675/3 est caractéristique du fr.-it.: HectP 743, EntréeT 622 et 2082, JungTroie 196 et 295-12790, Rolv2G 4653; AttilaS 2589, 8331, 8503; mais *combatre cors a cors* 25/27, 91/14; 92/24. Même redoublement de la préposition dans *a saut a saut* "à pas rapides" 157/15 (aussi HectP 1068)

crie f. "proclamation" 57/2 cf. mfr. "proclamation, publication judiciaire" Myst. st Sébast. M., c.1450-1500, 210 et Pass. Auv., 1477, 277 ds DMF; FEW 1487a (mot essentiellement des domaines occitan et franco-provençal; ajouter DocJuraS)

cuor m. "cuir" 281/24, 331/2, 372/27, 373/3, aussi *cor* 716/14

cur, ind. prés. 1 de *curer de* "se soucier de" 21/30, 151/30 ; 252/22, 688/8, 805/4, 811/38

cure, *tenir cure a* "prendre soin de qch" 71/20, 232/37, 263/8, 331/18, cf. mfr. *tenir cure de* + inf. "se préoccuper de" (MelusArrS ds DMF), ajouter *ma honte qui ne tient cure de les cerchier en icelle* Vasque de Lucerne ds Danielle Gallet-Guerne, Vasque de Lucene et la Cyropedie a la Cour de Bourgogne (1470), p. 107

davant a prép. "devant" 67/26, 114/13, 247/11, 374/21, 465/40 presque toujours[22] dans le tour *venir davant a*, dont je ne connais qu'un autre ex. en fr.-it. *In mi la sale i vint davant a Loïs* AliscvH 2850 (ce qui conforterait le texte du ms.), et un autre en mfr. *l'un des quatre chevaliers s'en vint davant a la duchesse* Le Roman de messire Charles de Hongrie, éd. Marie-Luce Chênerie, 168 (fin du 15e s.)

decente p.pass. fém. de *decendre* "enlever (quelque chose qui est à la ceinture)" 82/30, cf. afr. *desceindre* (Gdf 2, 58c et TL 2, 1485 ; rare en mfr. cf. DMF)

desmonter v.n "descendre (de cheval)" 6/26, 82/24, 86/16, "descendre (d'un lieu surélevé) 213/24, "débarquer" 26/30

desore est une correction, probablement inutile, pour *desors* qui signifie non "dessus" mais "dessous"

diner m., *der trente a d.* "vendre trente personnes pour le prix d'un denier" 55/13. Le texte : *nos feromes tiel vengiance de lor cum fist cil Vaspexians de les Gius dedans Jeruxalem, che ne der trente a diner*, est à rapprocher de *Vaspaciens... Enz ou voloir et en la seignorie Ou vous estiez quant vous de ces Juis Trente a denier donnastes en Surie*, ChansPieusJ 1, 34, 32 ; *c'on en (*dez Juïs*) livrera Trente a denier, qui lez voudra*, PassBonnesF 1250

durer a "résister à" 32/181, 69/13, 180/37, 460/2, 644/42

estroite , *in e.* "en difficulté" 77/6

fer, *au/al fer del jor* "à la pointe du jour" 64/ 26, 307/1, *in le fer del jor* 168/22 (it. *al far del di*)

fere adj.f. "cruelle" 8/28

fetor f. "puanteur" 8/4

fil m. "trenchant (de l'épée)", dans l'expression *metre por le fil de les brand* "passer au fil de l'épée" 69/37 (1ère att. de *fil* « trenchant » 1559 ds TLF ; cf. *ici*, 65, 276)

folet m. "esprit" 117/35, 185/29, 694/23-24, 696/16

[*forfar*] v.n. "faire du tort" ds *ne li forfeit de niant* 81/4 (cf. fr.-it. *ne li forfait nient* RolcF CCXLIV, 7 ; afr. *riens ne li forfait* SaisnB 2326) et *ne vos avogie forfeit de riens* 81/38 (cf. afr. *n'i ai forfait de rien* Archiv 67, 265, 198, *qui ait forfait de rien* GarinP 2, 234)

fortune f. "tempête" 598/34

fue f. "fuite", ds *se metre a la fue* "s'enfuir" 66/17

gieu m., *desfer le gieu* "abandonner la partie" 71/31, *avoir vent li gieu* "avoir gagné la partie" 85/3

---

[22] A l'exception de *il voit les Persant davant a ceus de Rosie* 67/26.

gré m., ds *a son mal gré* "alors qu'il ne le veut pas" 31/18, 32/18, 81/12, 250/30, 263/18, 350/30, 592/4 (it. *a suo malgrado*), italianisme qui se répand un peu au 16e s. (PSalaTristanM 233/54, 272/318; autre ex. ds SoutetConcession 133 n.29); comme sont des italianismes *a mal gré de* 530/22 et 610/4 (*a malgrado di*) et *a mal gré che* 33/20 (it. *a malgrado che*)

grepir v.a. "abandonner" 69/37, 478/18, métathèse (afr. *guerpir*)

guant m., *g. de la bataile* ds *mander le g. de la bataile* "envoyer une marque de défi" 63/19, *prexenter le g. de la bataille* 522/16 , *bailir le g.de la bataille* 42/20 cf. en afr. *Qui devant moi donés gant de bataille* OgDanE 1492, en mfr. *gant de bataille* GalienPr²K 375, *mander le gant de la bataille* JServion 2, 173

intre prép., relever *gie veray ...intre moi e mon scuer* "je viendrai avec mon écuyer" 43/16 seul ex.

lezerese f. "agilité" 281/23, possible italianisme, même si le français connaît *legerece* cf. Gdf 4, 755b (essentiellement "légéreté matérielle", cf. aussi IntrAstrD 151) et DMF

loy f. , *a loy de* "à la façon de" 79/39, 612/32 cf. TL 5, 592-3

maché "frappé, meurtri" 87/11, 599/7; cf. TL 5, 558, 44 *machier* (hap., 13e s.) et 5, 759, 33 *macier* (hap., 13e s.), DMF *mâcher*² (hap., 1497); apr. *macar* "frapper, meurtrir" (12e s. ds Rayn.), *oils macatz* "yeux cernés, battus" (JaufreB 5202), *macat* "brisé de fatigue" (JaufreB 3263); cf. TLF *mâcher*², FEW t. 6, 1, 66b-74b (qui cite des formes italiennes) et la famille d'it. *ammaccare*, d'origine discutée selon le DELI

mal de peril "danger mortel" 49/16, 92/30, 275/15, 426/39, 467/22 etc...

mal merit 56/22 "faute"

mander v.a., *mande por terre* semble signifier "envoie par terre" 291/10 et 473/8; mais le texte pose un problème en 47/23

manteniment m. "maintien, soutien" 41/35, 53/2 (anc. et moy. fr. *maintenement* ds Gdf 5, 84ab et TL)

mesais, *mexais* "peine" 62/32, 110/28; 23/5, 303/20, 357/22, 365/12, 779/4; aussi *mesais* EntréeT (fr. *mésaise*)

miens adv. "moins" 72/14, 117/41, *faire al miens daumagie che porai* "faire le moins de dommage que je pourrai" 66/28; *estre da miens* "être inférieur" 526,6

pene f. , *sot pene de la teste* "sous peine de mourir" 47/32, 518/6 (quelques rares ex. en mfr. à partir de *sous peine de la teste* FroissartChronK 16, 389), *sot pene de qch* "en mettant en jeu qch, en risquant qch" 47/36, 104/27, 22/7 (mfr. *soubz peine de*, surtout chez Christine de Pizan, puis quelques très rares ex.), *a pene de la teste* 28/12 (seulement au 16e s. en fr.)

pene f. "bord supérieur de l'écu" (afr. *pene* TL 7, 632, 17; rare en mfr.: MelusArrS ca. 1392-1393, 40 et La Sale, Sale D., 1451, 113 ds DMF)

petit adj., pour les tours temporels: *a petit de hore* "dans peu de temps, sous peu; peu après; en peu de temps" 29/5, 63/38, 71/8, *a petit de ore* "en peu de temps" 260/19 (cf. *a petit d'ore* Rolv4B), *in petit de hore* 79/2 (afr. *en petit(et) d'ore* cf. TL 6, 1217, 45- 1218, 20), *a petit(e) (h)ore* "en peu de temps; sous peu" 29/16, 47/34, 102/20, 107/6, 214/12, *in petit(e) hore* 227/23, 441/25 (mfr. *en petite heure*, notamment dans le proverbe *en petite heure Dieu labeure*); *a petit de termene* "peu après" 241/4, *in*

petit de termene "en peu de temps" 225/8 (afr. *en petit de term(in)e*) ; *a petit jor* "peu de jours après" 244/5, *a pitit jors* 24/4

retintiner v.n. "retentir" 33/23 cf. HoltusEntrée 429, mais dans ce passage d'Aquilon (*por le grand colpz li oilz e le cervelle li vait retintinant*) l'emploi est étrange (on comprend que la cervelle puisse faire résonner des bourdonnements, mais les yeux verraient plutôt des étincelles ; pour un rapprochement de *oilz* et de *cervelle* cf. infra *canzeler*) ; aussi *tintiner* v.a. et n. 71/21, 214/37, 231/39 "faire retentir ; retentir" cf. HoltusEntrée 467

sauter v.n. "sauter" 81/21, 108/30 etc..., c'est le verbe normal (qui est exceptionnel en afr. cf. TL 9, 226 (hap.) ; rarissime en mfr. cf. GdfC 10, 633b et DMF qui ajoute même indûment quelques *saut* de *saillir*), aussi ds *saute in piés* 42/20, *saute en piez* EntréeT 3382, 8710, RenMontArdAT 1186 (ms. de ca.1400) cf. afr. *saut en piez/piés* ThebesC 1855, RCambrM 1591, 4634, ElieR 1829, GaydonG 451, 5720, AiolN 4049, 5905, 8055, etc... mfr. JPreisMyrG 4200 ; JourdBlAlexM 11429 ; v. aussi *saute in estant* infra *estent*

teste f., *faire t.* "résister" 71/19 cf. *faire teste à* "s'opposer à" (depuis 1559) ds FEW 13, 1, 273b

usés in armes "expérimenté dans le maniement des armes" 50/35, cf. mfr. *ung moult vaillant chevalier et usé en armes* JBelChron 2, 101, 8 (=1358, hap. ds DMF) ; une expression parallèle est un peu plus fréquente : on trouve en effet afr. *usé d'armes* FetRom 104/17, en fr.-it. *jovencel et non usé d'armes* AiméHistNormD 240 et, en mfr. Froissart, qui l'emploie souvent, dira, par exemple, *uns moult vaillans chevaliers et usés d'armes* FroissChron[3]D 723 (cf. Gdf 8, 122ab, bien documenté sur ce point).

Je terminerai par des compléments ou commentaires aux entrées existantes :

acamper, préciser qu'en 56/11, 57/32, 170/29 (et ajouter 58/32, 85/40, 718/14) il s'agit d'emplois pronominaux et que les autres passages sont des infinitifs ou des p. pass. qui pourraient convenir aussi pour un verbe pronominal

adovrer, préciser qu'en 350/31, le verbe est pronominal, emploi commun à l'afr. et à l'anc. it. cf. TL 1, 417, 45

achater, en 543/13 signifie "payer"

acoreé, on peut affirmer qu'*accoier* de Gdf 1, 43a est un fantôme (lire *acroie*, cf. YvainF 1886) ; et on se demande pourquoi priviligier l'it. *corredato*, quant l'afr. et le mfr. ont *conreer* (Gdf 2, 247bc-248a ; TL 2, 714-715 ; DMF)

aité[2], dans *sans e aités* n'est que le reflet de l'afr. et mfr. *haitié* (dans *sain et haitié*) ; en 171/21, nous avons *aiter* "haïr"

aler, noter l'emploi pronominal, *ciascun se veit* 77/22, *se veit* "on va" 198/12, 275/27

ambler/anbler, il faut distinguer deux verbes distincts *embler* (FEW 4, 804b *involare*) et *ambler* (FEW 24, 425a *ambulare*), réunis ici de façon confuse

à côté de *amprexe* "entreprise", ajouter *imprese* 138/9, 235/30 ; *imprexe* 303/9 ; *inprese* 87/23

anglesche, la forme est assez courante en anc. et moy. fr. ; elle se lit par ex. ds MerlinsR 455/26, Desch 6, 93, 17, ChrPiz CharlesV 1, 215 et JRoye ChronScand 1, 15 ; on a *englesche* par ex. ds MortArtuF 41/21, Registre criminel du Châtelet t.1, 59, ChronGuesclC 18496, 19738

aparir, la forme *apare* de 176/ 10 et 179/13 est un subjonctif présent, normal après *il non poit esre che* (cf. 63/14-15)

apustemer, non "infecter" mais "s'infecter", est une formation connue ailleurs cf. pour l'anc. et moy. fr. GdfC 8, 152c-153a, TLF *apostumer*, FEW 25, 18b, DMF

asalvemant, *as(s)auvemant* est à lire *a salvemant*, *a(s)sauvemant* dans *torner a s.* 6/24, 122/ 39, *acompagner a s.* 805/16, *aller a s.* 22/19, 128/34, *mener a s.* 141/26, 212/9, *doner a s.* 135/21, *caver a s.* 256/11, *delivrer a s.* 149/23, *retorner a s.* 357/10, *torner a s.* 7/10, 148/40, *escamper a s.* 140/2, expressions qui sont parallèles aux emplois français, mal représentés dans les dictionnaires , *aler a s.* HermVal ds BonnardBible 15, GuillPalM 8035, JFevLamentH 3, 2375, *atraire a s.* AnticlLud ds MélJeanroy 273, *conduire a s.* GrosAve 162/48 , *mener a s.* BelleHelR 7962 , RézeauIncip R1005 , JourdBlAlM 1420, *metre a s.* AndrCoutP 774 , Pères ds MélThomasset 411, 2056 , BN fr. 375 f° 119v° , BerteH 2274 , RenContrR 6804 , MartialAuvMatinesL 2282 , GilTrasW 131b , MystProcLilleK t.4, p. 13, *parvenir a s.* MystPassArrasR 21540, *passer a s.* Desch 3, 146, 2, *ramener a s.* PassEntreR 2950, *retraire a s.* GaydonS 3716, *se tirer a s.* PercefR 4, 891/412, *se tourner a s.* JourdBlAlM 14425, *traire a s.* BibleMacéL 34268, *venir a s.* ChevCygneNaissM 736var , LancPrM XLIXa 40 , RenclH p. 218/5 , MystSFiacreF 21b , GilTrasW 69b

avel "ancêtre" se rapproche aisément de l'afr. *aiuel* (frm. *aieul*)

aze, contient par mégarde un subjonctif présent 3 de *avoir* en 29/34

calzant p. pr./adj. "couchant" 63/15 est dit « probablement fausse leçon pour *calant* », mais il y a *avant le solel colzant* en 71/27 ; pour la construction *quant le solel calzant*, j'y vois une altération du tour afr. (rare en mfr.) *ainz le soleil couchant*, cf. *lui deist que quant le soleil couchant lui osteroit la vie* GilTrasW 51b

chane "colonne vertébrale" ne vaut pas grand chose (c'est une invention de Gdf 1, 775c, à partir d'une série de confusions, mais elle a la vie dure puisqu'on la lit encore dans l'AND*i cane*[5]); la *chane del col* désigne ici probablement la "trachée-artère" ou, comme le mfr. *canole du col*, la "nuque", les "vertèbres cervicales" (cf. DMF *chanole*) et c'est une attestation remarquable : on ne connaît que *can del col* ds 2 textes agn., ProtH et WaldefH, auquel s'ajoute un *cane de son col* douteux (tiré de AlexParHM 434, 8 par Gdf 1, 775c et TL 2, 214, 40, alors que AlexParA 6758 donne *targe de son col*). Le mfr. a aussi *canne du poumon* "trachée-artère" (Gdf 1, 775c ; DMF*canne*) et *chanolle de col* "trachée-artère" (SchelerJPreis)

canzeler, est particulièrement notable *fer canzeler la cervelle* "faire perdre connaissance" 291/21 ou *fer canzeler les oils in la teste* "faire perdre connaissance" 550/28, car je n'ai rien trouvé de tel ; l'anc. et moy. fr connaissent *aucun chancele* "qqn titube" et le *cœur chancelle* "le cœur vacille", le mfr. connaît *faire chanceler qn.* Les deux expressions d'Aquilon sonnent comme un rappel de l'image de Chrétien: *si granz cos se donent..., par po qu'il ne s'escervelent. Li oel des chiés lor estancelent* YvainF 6142 ou de sa variante *Si qu'es testes au chanceler Leur font les yex estanceler* GuiartB 2, 5465 (cf. TL 3, 1375, 36-52)

capeline, non "petit chapeau" mais "armure de tête" cf. DMF ; le mfr. est empr. à l'apr. (cf. TLF *capeline*) et l'italien n'y est pour rien

carbon, la définition "charbon" est peu éclairante ; *c.* est dans le syntagme *a feu e a c.* en 40/9, 41/12 et 655/21, dans la comparaison *noir come c.* en 340/30

carchais, la forme est éclairée par l'anc. et moy. fr. *tarchais* (Gdf 7, 646b, TL 10, 107, 36-38, FEW 20, 184-5, DMF s.v. *tarquois*)

care, *care* en 79/25 ne doit pas obligatoirement être interprété comme un masculin. Notons d'abord que cet emploi de *coster care* ds *care me coste le vetre superbie* est isolé. On trouve normalement *chiere* cf. *Trop moi coste chiere la segnorie* 837/11 (cf. encore 205/22 et 35, 371/42, 502/4 et 24, 688/7, 718/17, 750/38, 836/24 etc... ; inversement *il moi poroit chier coster l'amistés de...* 685/39, *si vos ferai chier coster ces paroles* 689/37). On sait que l'accord de *chier* avec le complément d'objet se trouve en afr. cf. TL 2, 395 et en mfr. (*l'amour de Dieu est trop plus chiere vendue*, Jean Gerson, Sermon pour la fête de la Conception de la Vierge, 1401, 410, aussi André de La Vigne, Le Mystère de saint Martin, 1496, 335 et Charles d'Orléans Rondeaux, 1443-1460, 310, tous ds le corpus du DMF mais non dégagés ds le DMF), ajouter *sa venue li couste chiere* MystSRemiK 8153. D'autre part, *couster chier* est moins répandu au Moyen Âge que *acheter/vendre chier*; il absent du TL et le DMF n'en a qu'un ex. (C.N.N., c.1456-1467, 395); on peut cependant en citer des exemples anciens: PhNovAgesF 126, CesTuimAlC 2108, *Miracle de Robert le Dyable*, c.1375, 19, Jean Robertet Oeuvres, c.1450-1500, 90 et Villon *Le Testament*, 1461-1462, 83; RestorC 1965var; ChastellK 6, 68; Chastellain, Miroir de Mort, éd. T. van Hemelryck, 535

carete "charrette", affirmer que « la consonne initiale est italienne et la réduction des géminées est typiquement franco-italienne » est un peu rapide; aux 2 ex. de *carete* ds TL 2, 283 et à l'ex. unique de GdfC 9, 46c, on peut ajouter des exemples, surtout picards, ds GuillAnglW 1006, LancPrS 4, 40/3, 162/28 et 30, 197/22, 215/11 et 14, etc...; TristPrS 30, 6 et 7, VMortAnB 3682, RenM 3, 26, MontRayn 6, 66, EustMoineF 215; RioteBU 77; WauquelinAlexH 61/48; et si l'on s'intéresse à *charete* (cf. GdfC 9, 46b), il est plus largement répandu: LancPrM 3, 269, RenM 1, 287, RenMéon 10780, 16310, 16312 etc..., LancPrS 215/36 et 38, BrunLatC 119/43, BeaumCoutS 1958, ModusT 88, 52 etc... ; en mfr. on trouve cette forme ds ChrPiz, Froissart et Oresme

carge, en 337/39 *une carge de legne*, correspond parfaitement à l'anc. et moy. fr. *charge* "mesure approximative d'une matière", (GdfC 9, 47c, TL 2, 262, TLF, DMF), et on peut écarter l'italianisme; inversement, les autres emplois 421/13, 22, 23 (de genre variable, déterminé par l'article: 2 fois *li*, une fois *la*), qui offrent le sens d' "assaut, attaque", comme *carg* (masc. et fém.) et *cargie* (déclaré fém., mais précédé de l'article *li*, qui semblerait indiquer un masc.) pourraient être, comme ces derniers, des italianismes; il est vrai que *charge* "assaut, attaque" n'est pas inconnu en mfr., puisqu'on le lit (cf. DMF) chez Christine de Pizan (*porter les grans charges* Dit Poissy R., 1400, 184) et Antoine de la Sale (*porter la charge* J.S., 1456, 219), deux œuvres où l'on pourrait parler d'italianismes, surtout il y rencontre l'afr. *fais* "fardeau" (surtout, mais pas uniquement, dans *fais d'armes* ds TL 3, 1592) et - attestés chez Jean d'Arras (cf. DMF), donc à l'époque de la rédaction d'Aquilon -, les mfr. *endurer le fais* "résister à un assaut" (Arras, c.1392-1393, 225), cf. ici *durer la carg* 68/11; *porter le faiz* "résister à un assaut" (Arras, c.1392-1393, 82); *soutenir grant fez* "avoir fort à faire au combat" (Arras, c.1392-1393, 72), cf. ici *non poter sostenir li grand carge* "ne pouvoir résister à un assaut" 421/ 13, *non poter sostenir le grand carg* 136/30, *non poter sostenir li grand cargie* 679/40, 680/23. A cela s'ajoute que le fr. *charger* "attaquer" est usuel dès le 12e s. (TL 2, 265; DMF; TLF). Bref, l'italianisme de *carg/carge/cargie* "assaut, attaque" est possible mais il faudrait encore le confirmer sur le côté italien

casse, est déclaré « italianisme pur », ce qui est plausible ; si la forme *casse* n'est pas inconnue en fr. (cf. TL 2, 300 – qui a aussi, en 2, 64, l'afrcomt., *quasse* au sens de "caisse" – , Gdf 9, 409a (sans tenir compte des Sept Sages où on lira *cainse*), DMF), elle est très rare, comme le sens de "caisse". Profitons-en pour rectifier le *quecce* de 1365 de BW[1-5] passé dans le FEW et cité ds le TLF 5, 16b : il s'agit d'une forme de *caque* (à harengs), tirée des Ordonnances des Roys de France, éd. Secousse, t. 5, 253, datée de 1369 et ajoutée par Carpentier ds DC 5, 588c s.v. *quaessia*

cative est défini par "mauvais, méchant" - mais le second terme a ce sens en langue classique - et *ceitis* est défini par "chétif", au lieu de "misérable" ; le premier, *cative*, qualifie *guarde* "surveillance" dans un emploi, qui n'a pas d'exact correspondant en français, le second, *ceitis*, s'applique à un humain dans un emploi normal en afr. Il se pourrait que sous la différence des formes, il y ait aussi une différence sémantique, ce qui justifierait alors d'en avoir fait deux vedettes distinctes

caver "tirer", surtout *caver de* "tirer de", devait être complété par *pour caver malanconie* "pour ôter la mélancolie", qui contient une image neuve pour l'époque, qu'on retrouve en mfr. ds *pour m'oster de merencolie*, (Ch. d'Orléans, Ball. C., c.1415-1457, 69), *pour oublïer melencolie* (Chart., L. Dames, 1416, 198), *pour moy oster melencolie* (Régn., F.A., 1432-c.1465, 159), puis *pour eviter melencolye* (depuis JMichelPassJ 3557 et très fréquent au 16e s.)

certan non "certain" mais "sûr, assuré"

[*cherer*], c'est une idée curieuse de reconstruire cet infinitif pour des formes *cherant* et *chert*, tout à fait parallèles à *querant* et *quiert* de *querir/querre*, et d'y voir un « changement de conjugaison »

commole "commode" est vraiment étrange, car le substantif féminin *commode* (le meuble) n'est attesté qu'à partir du 18e siècle. Je soupçonne une faute (de copie ou de lecture) pour *amole* "fiole" (cf. côté français, « aneuch. *amole* "flacon, fiole" (1445), adauph. *amola* f. "coupe" (14e s.), apr. "ampoule" (13e -15e s.) » ds FEW 4, 379b, à quoi l'on peut ajouter asav. *amolle* (1420, ChiquartS) et mfr. *ammole* (1495 ds DMF), et côté italien piem. *ámola* "ampolla", ven. *ámolo* "susina" ds FEW 4, 380a

çonse "chose", ajouter les formes *zonse* 8/32, 268/8, 365/16 et 19, 416/1 etc…

cot, il y aurait intérêt sémantique à distinguer le p. pass. ds *fu cote la zene* 394/ 4 "cuite", de l'emploi adj. *cuor cot* "cuir bouilli" 281/24, 331/2, 372/27, 373/3 ou *pere cote* "terre cuite" 720/37

dapois, en 195/12 et 365/32, c'est la préposition ; en 278/4 et 367/4, c'est la conjonction *dapoi/dopois che* au sens de "depuis que", qui peut aussi avoir la forme *dapois che* 266/41 ; on trouve aussi *dapois che* "puisque" 255/29

depoi, en 311/34, seule attestation de la forme, c'est la conjonction *depoi che*. On a aussi des formes plus françaises : *depois* prép. 89/2 ; 392/27 ; adverbe 6/5 et 6, 374/6 ; *depois che* conjonction 187/24, 282/19, 392/28

descarger "décharger » contient aussi "délivrer d'une grossesse" 19/30

dollie "douleur", relever aussi la forme *dogie* 38/37

elce "poignée de l'épée", relever aussi la forme *elz* 70/32, qui de plus est masc. *li elz*, comme l'afr. *heut* ; notons d'ailleurs que le genre d'*elce/elze/euze* n'est pas visible dans ce texte

estent (*in* -) n'apparaît qu'une seule fois, alors qu'on trouve constamment *in estant*, en particulier dans des expressions usuelles en afr. : *saute in estant* 32/ 34, 41/36, 46/14, 216/14, 681/6, *saute in son estant* 69/35 (cf. afr. *saut en estant* (13e, fréquent) et fr.-it. *saute en estant* HectP 1069 ; afr. *saut en son estant* Bueve ds ZrP 44, 274) ; *non se poit tenir en estant* 34/1 (afr. *ne se pooir tenir en estant* 13e-15e, très fréquent) ; *se drice in estant* 111/2 (afr. *soi drecier en (son) estant* 12e-14e, très fréquent) ; *si estoit levés in estant* 423/5, *soy leva in estant* 488/8, aussi en fr.-it. HectP 1062, EntreeT 13359 et GesteFrancorR 12357 (afr. *soi lever en (son) estant* 12e-14e, très fréquent)

far, relever *soi fist a* "se dirigea vers" 22/11, *se ferent a* 214/38, *se ferent aprés de* 407/18, *soi fere arier* 70/11 et 262/3, *se ferent tot avant* 535/4, *se ferent* 549/12 (aussi PrisePampM, EntreeT, cf. it. *farsi innanzi*, *indietro*) ; relever aussi le tour rhétorique *non feit a domander* 57/25, 153/16 (afr. *ne fait a demander* "il est inutile de demander», usuel 12e-14e s.), qu'on trouve même sans la préposition *non feit domander* 52/31 (inconnu en afr.)

fin(e) prép. est toujours en composition *fin aprés* (*none/les piés*) "jusqu'au-delà de" 379/4 et 407/18, *fine al* (*pont*) "jusqu'à" 380/6, *fine in* "jusque dans" 73/, 161/4

four "fourreau", le renvoi est à TL 3, 2333, et de même pour *fuor*

giondre/giongre v. "joindre", est uniquement utilisé comme infinitif substantivé dans le tour *al giondre*, *a la giondre*, *a li giondre*, qui correspond au tour afr. *al joindre* cf. DEAF J 452[23], où la vie du tour, sauf pour le fr.-ital., est bien dégagée (entre 1170-1300, puis 2e q. 15e-fin 16e, dates confirmées par le DMF, assez chiche d'exemples, et par mes propres dépouillements) ; on voit donc que les emplois dans Aquilon, sont à joindre à ceux du premier temps de cette vie. La fréquence de l'expression y est remarquable, parce qu'on en lit dans Aquilon huit exemples, alors que je connais au total une soixantaine d'exemples antérieurs à 1500[24]. Quant à la forme, elle y est le plus souvent du type *al giondre* (*ch'i ferent/ chil fist*) 180/12, 273/20, *a la giondre* (*che fist /che soi ferent*) 47/6, 359/19, *a li giondre che ferent li baron* 617/5, où l'emploi de la relative avec *far* est une originalité du fr.-ital., qu'Aquilon partage avec un seul autre ex. *au jondre que fist le rois vers paiens* AttilaS 2, 1151, l'afr. et le mfr. se limitant d'ordinaire à *al/au joindre*. Le tour le plus fréquent en français se situe à l'intérieur d'un temporelle, associé au verbe *venir* : afr. *com cil vinrent al joindre* ThebesC 7581 (cf. *quant vos venrés al jondre des espius esmolus* ChevCygnePropN 1969, *quant ce*

---

[23] On pourrait cependant s'étonner de la définition donnée par le DEAF et trouver pour le moins discutables les corrections qu'il veut infliger à Gdf.

[24] A titre de comparaison, si l'on prend les œuvres où ce tour est le mieux représenté, deux dépassent Aquilon, ce sont Rustichello da Pisa, Il romanzo arturiano, éd. Fabrizio Cigni, avec plus de 15 ex. du tour *quant il vienent au jondre des glavies*, les Prophesies de Merlin, éd. A. Berthelot, avec plus de 10 exemples. Les autres sont : l'ensemble des Tristan en prose, publiés sous la direction de Ph. Ménard (soit 14 volumes), avec 7 exemples qui sont du type *quant vient au joindre* et var., Raoul Lefèvre, Hist. Troyes A., (ca.1464), qui en offre 6 exemples et on en a 3 exemples dans le Roman de Thèbes. Notons que ce n'est pas un hasard si le tour *il vienent au joindre (des glaives)*, est le tour largement dominant, voire exclusif dans les quatre premières œuvres par ordre de fréquence, à l'exception notable d'Aquilon, où il est totalement absent. Le fait illustre la parenté unissant il romanzo arturiano, les Prophesies de Merlin et le Tristan en prose.

venra al joindre des bons espiés molus ChevCygneH 173, *quant (ce) vint au joindre des glaives* MerlinPropheB 184 et 197, *quant... ce vient au joindre des cevaliers* TristPrC186, 27 (cf. aussi TristPrL 20, 23, TristPrH 71, 34), *quant il viennent au joindre des glaives* TristPrnF 5, 359/7, 370/8 et 371/30, *quant il (se) vienent au jondre des glaivies* Rusticien de Pise, *Il vecchio cavaliere*, éd. F. Rizzo Nervo 70/5, 114/17, 132/2, mfr. *quant vint au joindre* Artois 55/47 (cf. JAvesnesSalC 157/28, Raoul Lefèvre, Hist. Troyes A., c.1464, 220, MolinetChronJ 1, 564, 148) ou *quant vint au joindre des glaives* ParisVienne, ds RF 15, 428; ce tour n'est pas représenté dans Aquilon, où l'on a, outre le précédent, *a la giondre* 579/4, *a la giondre de les lanzes* 637/39, *a cil giongre* 580/33

impazer, dans tous ses emplois, n'a aucun rapport avec la folie et n'a rien à voir avec it. *impazzare*, c'est l'afr. ou plutôt le mfr. *empeschier*, fr. *empêcher* (cf. DMF)

jornie, la forme se lit dans AttilaS 2, 734; en outre on rencontre les formes *jornee*, 62/32, 434/10 etc...; *giornee* 124/ 17, 178/6 etc...; on a un sens notable, bien connu en afr.: *jornee* "jour de voyage" 496/23, 496/31 795/12, 852/40, *jornie* 716/30, *aler por lor jornee* 26/29 (afr. *errer par lor jornees*); aussi *doner la bone jornee a* "bien accueillir qn" 9/24, *Dieu vos done la bone giornee* 9/2, 136/9. Mais je ne sais comment interpréter *jornie* 419/3 (ajouter 544/36), rangé là, et qui désigne une pièce armoriée de l'équipement du chevalier

luç/luz/luce, qui est m. et non f., n'est pas une "lumière" mais un "brochet", lat. LUCIUS

mercandersche adj., lire *mercanderesche* adj.f., se rattache aisément au fr. cf. mfr. *taillenderesse*, *(re)commanderesse*, *demanderesse* ds le DMF

numinanzer, à supprimer, c'est *numinanze* f. qui est bon

sclarir ne signifie pas toujours "éclairer", mais signifie aussi "éclaircir les rangs de" 73/23, 353/5 et 15, 753/9, 806/26; c'est l'afr. *esclarir* (cf. TL), très rare en mfr. (2 exemples ds le DMF *eclairir*)

zambel "bataille" n'est pas *champel* mais *cembel*.

Au total, P. Wunderli a mené avec acharnement un travail très ardu, dont il s'est remarquablement bien tiré, malgré quelques petites faiblesses du côté de la lexicologie française, qui l'ont parfois incité à chercher inutilement des solutions vers l'italien. Mais cette édition mérite vraiment de retenir l'attention des spécialistes de la langue et de la littérature du Moyen Âge et Aquilon ne décevra pas ceux qui oseront en entreprendre la lecture.

Gilles ROQUES